Agriculture Canada

facteurs de production agricole et finance

décembre / 1989

ANALYSE du MARCHÉ

90-02780/

FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE ET FINANCE

Décembre 1989

(Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989)

Publié et diffusé par la

Direction générale des communications
Agriculture Canada
Pièce 122
Immeuble Sir John Carling
OTTAWA
K1A 0C7
(613) 995-8963 (poste 5238)

Policy Branch

Agriculture
Canada

AVANT-PROPOS

Ce rapport contient une série de textes faisant état de la situation et des perspectives concernant les facteurs de production agricole -- terres, main-d'oeuvre, crédit et financement, machines et bâtiments, engrais, produits agrochimiques et énergie, -- selon l'information disponible avant la fin d'octobre 1989, c'est-à-dire avant que les données du Recensement de l'agriculture de 1986 soient accessibles. Tous les auteurs sont des employés de la Direction générale des politiques à Agriculture Canada. Ces documents ont été préparés à titre d'information de base pour la conférence Nationale sur la politique agro-alimentaire qui a eu lieu à Ottawa les 10 au 12 décembre 1989.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à la préparation, à la révision et à la publication des documents, entre autres les bureaux régionaux d'Agriculture Canada, les autres ministères fédéraux, les ministères provinciaux de l'Agriculture, l'agrinégoce ainsi que les sources internationales et étrangères qui ont bien voulu nous fournir le matériel de référence requis.

Tom Wise
Coordonnateur des perspectives sur les intrants agricoles
Direction générale des politiques
Agriculture Canada

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
MAIN D'OEUVRE AGRICOLE	7
TERRES AGRICOLES	19
MACHINERIE ET CONSTRUCTIONS AGRICOLES	32
ÉNERGIE	43
ENGRAIS	55
PRODUITS AGROCHIMIQUES	69
CRÉDIT ET FINANCEMENT AGRICOLES	78
SURVOL DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU SECTEUR AGRICOLE CANADIEN	87

MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

A. Cho-Chung-Hing

FAITS SAILLANTS

La tendance à la baisse de l'emploi agricole total devrait se maintenir en 1990. Toutefois, la demande de travailleurs salariés s'accroîtra suffisamment pour compenser la baisse du nombre de travailleurs familiaux agricoles. En 1990, l'offre intérieure de main-d'oeuvre agricole devrait demeurer comparable à celle de cette année, ce qui se traduira par une intensification du Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles.

SITUATION

L'emploi agricole total continue de diminuer. Selon les données provisoires de l'enquête mensuelle sur la population active de Statistique Canada, l'emploi agricole annuel total (travailleurs salariés, travailleurs familiaux non rémunérés et exploitants) totalisera en moyenne 429 000 personnes. Cela représente un recul de 15 000 personnes ou de 3,4 % par rapport à l'an dernier. La baisse de l'emploi total est manifeste dans toutes les régions sauf l'Ontario, où l'on a atteint le niveau de 117 000 de 1987, soit une hausse de 5 000 travailleurs en regard du faible niveau enregistré l'an dernier par suite des intempéries. En revanche, le nombre de travailleurs agricoles a dégringolé de 12 000 au Québec et diminué de 4 000 dans les Prairies, de 1 000 en Colombie-Britannique et de 1 000 également dans les provinces de l'Atlantique (Tableau 1).

Alors que l'emploi total est en baisse, le nombre total et la proportion des travailleurs salariés s'accroissent. De 1980 à 1989, leur proportion de l'emploi total est passée de 33 à 39 %. Parallèlement, la proportion des travailleurs familiaux non rémunérés est passée de 17 à 9 %, pendant que celle des exploitants autonomes demeurait stable à un peu plus de 50 %. À l'échelle nationale, le nombre de travailleurs salariés s'est accru de 2,5 % en 1989, pour atteindre 165 000, pendant que les effectifs de travailleurs familiaux non rémunérés et d'exploitants autonomes diminuaient respectivement de 18,4 % et 2,6 %, pour s'établir à 40 000 dans le premier cas, et à 224 000 dans le second. À l'échelle régionale, seul le Québec a vu sa proportion de travailleurs salariés diminuer. Le pourcentage de travailleurs familiaux non rémunérés a diminué dans toutes les régions car, de plus en plus, les membres des familles agricoles touchent un salaire à la ferme ou travaillent à l'extérieur. La proportion d'exploitants autonomes a diminué partout, sauf en Ontario (Tableau 2).

On s'attend que la rémunération agricole totale progresse d'environ 8 % en 1989 par suite de l'augmentation du nombre de travailleurs salariés et d'une légère hausse des salaires. Exprimée en pourcentage des dépenses d'exploitation totales, cette rémunération demeurera à peu près au même niveau que l'an dernier, c'est-à-dire à 12 %, car les prix des autres facteurs de production agricoles sont appelés à se raffermir à un rythme légèrement supérieur.

L'économie relativement vigoureuse continue d'offrir un plus grand nombre de possibilités d'emploi non agricole tant aux familles agricoles qu'aux travailleurs qui accepteraient normalement un emploi à la ferme. En 1989, le secteur agricole - et plus particulièrement les entreprises horticoles - a accru sa dépendance à l'égard des travailleurs saisonniers étrangers qui viennent compléter l'offre intérieure de main-d'oeuvre saisonnière. Leur nombre a atteint 12 200, ce qui correspond à un bond de 43 % par rapport à l'an dernier et une hausse de près du double par rapport à il y a deux ans. Ce groupe a représenté environ 7,4 % du nombre total de travailleurs salariés et 2,5 % du nombre total d'heures de travail rémunéré. Les postes à temps plein spécialisés, toutefois, ont généralement été occupés par des travailleurs canadiens, encore que le personnel des Services d'emploi agricole (SEA) ait signalé certaines vacances qui, en particulier dans l'industrie laitière et dans le secteur des pépinières, ont été difficiles à combler. Les programmes agricoles fédéraux (dont la liste détaillée figure en annexe) sont réputés avoir favoriser une offre bien structurée de travailleurs agricoles.

Colombie-Britannique

En 1989, on évalue à 32 000 le nombre total d'emplois agricoles dans la province, soit une baisse de 1 000 par rapport à l'an dernier. Le nombre de travailleurs salariés s'est accru de 1 000, mais celui des exploitants a fléchi de 2 000. L'offre de main-d'oeuvre agricole a diminué parce que le redressement général de l'économie provinciale a suscité des possibilités d'emploi plus nombreuses à l'extérieur de la ferme. Les entrepreneurs agréés de main-d'oeuvre agricole, un système propre à la Colombie-Britannique, continuent d'offrir une proportion croissante des cueilleurs, en particulier dans la vallée du Fraser.

La baisse du taux de chômage s'est traduite par un ralentissement des activités des Services d'emploi agricoles au cours de la période allant du 1er avril au 31 août. Par rapport à la période correspondante de l'an dernier, les inscriptions ont diminué de 14 % (12 655), les avis de vacance, de 17 % (16 935), et les placements, de 19 % (14 976). Globalement, l'offre de main-d'oeuvre a répondu à la demande dans le cas des travailleurs saisonniers, mais on a signalé des pénuries de travailleurs spécialisés dans le secteur de l'élevage du bétail.

Alberta

En Alberta, on estime cette année à 90 000 le total des emplois agricoles ce qui représente une baisse de 4 % par rapport à l'année dernière. Le nombre de travailleurs salariés s'est accru de 2 000, mais cette hausse a été annulée par des baisses du nombre de travailleurs familiaux non rémunérés et d'exploitants, soit 3 000 dans le premier cas, et 2 000 dans le second. Au cours de l'exercice 1988-1989, les inscriptions totales aux bureaux des SEA ont accusé une baisse de 24 % en regard de l'exercice précédent, pour s'établir à moins de 10 000. En revanche, les avis de vacances et les placements ont augmenté de respectivement 10 % et 8 %, ce qui témoigne d'une demande plus forte pour les travailleurs salariés, à mesure que les possibilités d'emploi se multiplient pour les agriculteurs dans d'autres secteurs relativement vigoureux de l'économie provinciale. Les données relatives aux activités des SEA pour la période avril-août 1989 ne sont pas accessibles, mais on signale que la situation n'a guère changé par rapport à l'an dernier. Cette année, 25 exploitants agricoles ont participé au Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles et embauché 113 travailleurs mexicains. Les chiffres correspondants étaient de 18 employeurs et de 77 travailleurs l'an dernier. Mis à part ce petit nombre de cueilleurs supplémentaires, on a également signalé des pénuries de travailleurs spécialisés dans l'industrie laitière.

Les programmes de formation en agriculture de la province sont, pour l'essentiel, demeurés inchangés par rapport à l'an dernier. Le Programme d'emploi d'été en agriculture, doté d'un budget de 540 000 $, a incité les agriculteurs à embaucher des étudiants en juillet et en août en leur offrant, à cette fin, des subventions salariales de 50 % (jusqu'à concurrence de 330 $ par mois par étudiant). Un autre programme, soit le Agricultural Work Experience Program (Programme d'acquisition d'expérience de travail en agriculture) a pour sa part permis à 12 étudiants de travailler pendant l'été avec des agronomes de district du ministère de l'Agriculture de la province. D'autre part, la mise en oeuvre du Programme d'initiation à l'agriculture, qui permet la formation sur le terrain d'environ 200 jeunes adultes par année, s'est poursuivie en 1989. Dans le cadre de ce programme, les employeurs reçoivent une cotisation quotidienne (ou subvention salariale) de 25 $ pour un stagiaire de première année et de 30 $ pour un stagiaire de deuxième année; ces cotisations sont limitées à 21 jours par mois, pour un maximum de 24 mois par stagiaire. Le Programme d'emploi en agriculture a versé des subventions salariales de 2,50/hre, jusqu'à concurrence de 1 760 $ par ferme. Le budget de 4 millions de dollars est entièrement dépensé selon une formule de "premier arrivé, premier servi".

Saskatchewan

Cette année, l'emploi agricole total a diminué de nouveau en Saskatchewan, pour s'établir à 75 000, soit un recul de 4 % par rapport à l'an dernier. L'effectif de travailleurs salariés est toutefois demeuré stable à 18 000, pendant que le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés et celui d'exploitants diminuaient de respectivement 1 000 et 3 000. Les activités des bureaux des SEA se sont intensifiées au cours de la période allant du 1er avril au 31 août. Par rapport à l'année dernière, les inscriptions d'employés se sont accrues de 7 %, pour s'établir à 3 969, pendant que les avis de vacances augmentaient de 11 %, et les placements de 5 %, pour atteindre respectivement 2 294 et 2 100. Cette hausse du nombre d'inscriptions d'employés découle sans doute du faible taux de croissance de l'économie provinciale. Globalement, l'offre de main-d'oeuvre agricole a répondu à la demande, même si on a éprouvé des difficultés à combler un petit nombre de postes spécialisés en industrie laitière aux salaires courants.

Manitoba

Au Manitoba, l'emploi agricole total a progressé cette année, après trois années consécutives de déclin; il s'est en effet accru de 8 %, pour atteindre 40 000. Les effectifs de travailleurs salariés et d'exploitants se sont accrus de respectivement 2 000 et 1 000, pour atteindre 12 000 dans le premier cas, et 24 000 dans le second; le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés est demeuré inchangé à 4 000. Les bureaux des SEA ont signalé un net ralentissement de leurs activités au cours du printemps et de l'été, en regard de la période correspondante l'an dernier. Les inscriptions d'employés ont dégringolé de 25 %, pour s'établir à 4 624, pendant que les avis de vacances diminuaient de 44 %, et les placements de 45 %, pour s'établir à respectivement 2 747 et 2 584. Cette année, cinq maraîchers ont employé 67 travailleurs mexicains dans le cadre du Programme des travailleurs saisonniers du Mexique et des Antilles, en regard de 4 producteurs et de 44 employés l'an dernier. Les SEA ont fait état de certaines difficultés à combler certains postes spécialisés d'opérateur de machines et de techniciens laitiers, mais l'offre locale de main-d'oeuvre agricole a généralement suffi à la demande. Toujours soucieux d'améliorer les compétences des exploitants et des employés agricoles, Emploi et Immigration Canada, dans le cadre de son programme de gestion de l'exploitation agricole, a confié à contrat à la société Keystone Agricultural Producers la tâche de coordonner les programmes de formation agricole au Manitoba.

Ontario

Cette année encore, les agriculteurs de l'Ontario n'ont pu rivaliser avec les autres secteurs sur le plan des salaires, ce qui s'est traduit par un resserrement de l'offre de travailleurs agricoles saisonniers. L'économie florissante de l'Ontario, où le taux de chômage est d'environ 5 %, a permis à de nombreuses personnes qui iraient normalement travailler à la ferme pendant les récoltes d'obtenir des emplois beaucoup mieux rémunérés. En outre, le nombre des travailleurs saisonniers provenant des autres provinces continue de diminuer. Par conséquent, plus de 11 000 travailleurs saisonniers étrangers ont travaillé en Ontario à la récolte des fruits et des légumes cette année, contre un peu plus de 8 000 l'an dernier. Le nombre d'agriculteurs embauchant des travailleurs étrangers s'est également accru (21 %), pour s'établir à 1 600. La demande de travailleurs spécialisés à plein temps, en particulier dans l'industrie laitière et dans le secteur des pépinières, a dépassé l'offre à diverses époques au cours de l'année.

L'emploi agricole total s'établissait à 112 000 l'an dernier, et il a augmenté de 5 000 cette année. L'effectif de travailleurs salariés s'est accru de 4 000, et celui d'exploitants de 3 000, pendant que le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés diminuait de 2 000. La rareté de l'offre s'est également traduite par une diminution du nombre d'inscriptions d'employés auprès des bureaux des SEA; celle-ci a atteint 13 % au cours de la période allant du 1er avril au 31 août, en regard de la période correspondante de 1988. Au cours de l'exercice 1988-1989, l'Accord fédéral-provincial sur le développement de l'emploi agricole a permis aux agriculteurs de l'Ontario de toucher des subventions d'environ 800 000 $ pour la rénovation ou la construction de logements saisonniers. En outre, une somme de 350 000 $ a été dépensée dans le cadre du Programme de navette quotidienne afin d'assurer aux travailleurs un transport quotidien gratuit pour se rendre à la ferme et en revenir pendant les périodes de pleine récolte. Le Programme des jeunes agriculteurs s'est poursuivi cette année, et il a permis à quelque 130 jeunes d'acquérir une expérience de travail à la ferme d'une durée de 50 jours pendant les mois d'été.

Québec

Pour une quatrième année consécutive, l'emploi agricole total a diminué au Québec, passant de 69 000 à 57 000. Pour ce qui est de la composition de cette main-d'oeuvre, chaque catégorie a diminué de 4 000 en regard de 1987. Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles a fourni 736 travailleurs étrangers, soit près du double de l'an dernier (372). Parallèlement, le nombre d'employeurs participants au programme a plus que doublé, passant de 28 à 65. Les activités des SEA se sont intensifiées au cours de la période allant du 1er avril au 31 août, en regard de la période correspondante de l'an dernier. Les inscriptions d'employés et les placements se sont accrus de respectivement 32 % et 14 %, pour atteindre 19 150 dans le premier cas, 146 000 dans le second, un plus grand nombre de gens, en particulier de nouveaux immigrants, s'étant présentés pour effectuer du travail agricole occasionnel entre deux postes permanents non agricoles. Les dépenses fédérales et provinciales dans le cadre du Programme de navette quotidienne (qui a assuré le transport quotidien des travailleurs en direction et en provenance de la ferme) ont totalisé 1,2 million de dollars. Globalement, l'offre locale de travailleurs à temps plein a suffi à la demande, mais les SEA ont signalé certaines pénuries de travailleurs spécialisés en industrie laitière.

Provinces de l'Atlantique

Dans les provinces de l'Atlantique, le nombre d'emplois agricoles est évalué à 18 000 cette année, ce qui représente une baisse de 5 % par rapport à l'an dernier. Globalement, selon les activités des bureaux des SEA, l'offre de travailleurs saisonniers a été plus faible que l'an dernier. Toutefois, cela n'a pas nui aux récoltes, car les agriculteurs ont pu disposer de temps supplémentaire en raison d'un temps idéal au cours de l'automne. En outre, la récolte de pommes de la Nouvelle-Écosse a été faible, après les rendements record de l'an dernier. Les producteurs ont utilisé intensivement le Programme de navette quotidienne pendant les périodes de pleine récolte pour assurer le transport des travailleurs. Comme prévu, Emploi et Immigration Canada souscrit à la demande de la Nouvelle-Écosse en vue de participer au Programme des travailleurs saisonniers du Mexique et des Antilles. Une vingtaine de travailleurs des Antilles ont travaillé dans trois exploitations maraîchères cette année. On a fait état de certaines pénuries de travailleurs spécialisés, en particulier dans l'industrie laitière, mais en règle générale, l'offre a suffi à la demande.

PERSPECTIVES

En 1990, l'offre intérieure de main-d'oeuvre agricole devrait demeurer à peu près au même niveau qu'en 1989. Selon les prévisions de septembre 1989 du Conference Board du Canada, le taux de chômage canadien ne devrait progresser que de 0,2 % en 1990, pour s'établir à 7,7 %, même si l'on prévoit un ralentissement de la croissance de l'économie nationale, qui devrait passer de 2,8 % cette année à 1,8 % l'an prochain. Les modifications proposées au régime d'assurance-chômage qui doivent entrer en vigueur le 1er janvier 1990, pourraient exercer une influence sur l'offre de main-d'oeuvre agricole. La nature de cette influence est difficile à préciser pour l'instant, mais il pourrait en résulter une offre accrue de main-d'oeuvre saisonnière.

On prévoit que les salaires agricoles suivront l'inflation et s'accroîtront de 5 % en moyenne. Des pressions pourront s'exercer en faveur de hausses salariales plus importantes, mais les agriculteurs pourront difficilement y céder en raison de la diminution du revenu agricole net cette année et des faibles possibilités d'amélioration à cet égard en 1990. La rémunération des employés spécialisés à temps plein devrait croître à un taux supérieur à la moyenne, car les agriculteurs chercheront à attirer et à conserver les travailleurs les plus compétents. D'autre part, l'offre de travailleurs saisonniers étrangers freinera la montée des salaires versés à la main-d'oeuvre agricole saisonnière.

La tendance à la baisse de l'emploi agricole total devrait se poursuivre en 1990. En effet, la demande accrue de travailleurs salariés sera sans doute annulée par une diminution du nombre de travailleurs agricoles non rémunérés, car un plus grand nombre de membres des familles agricoles touchent maintenant un salaire ou se trouvent du travail à l'extérieur de la ferme. Le Programme des travailleurs agricoles du Mexique et des Antilles devrait jouer un rôle encore plus grand sur le marché de la main-d'oeuvre saisonnière, en particulier en Ontario et au Québec.

Annexe

Programmes fédéraux d'emploi en agriculture

En 1989, les programmes fédéraux qui ont contribué directement au développement du marché du travail en agriculture ont été les mêmes qu'en 1988, soit les Services d'emploi agricoles (SEA), les Accords fédéraux-provinciaux sur le développement de l'emploi agricole, la Planification de l'emploi et le Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles. Au cours de l'exercice 1988-1989, le Trésor fédéral a engagé, dans le cadre de ces programmes, des dépenses directes totales de 40,8 millions de dollars, soit 13 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent (Tableau 3). Tous ces programmes ont été mis en oeuvre sous les auspices d'Emploi et Immigration Canada (EIC).

Le réseau des Services d'emploi agricole s'étend dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, et comprend 66 bureaux principaux, 8 bureaux auxiliaires et 35 bureaux secondaires saisonniers. Ce réseau est géré par des entrepreneurs privés ayant conclu une entente contractuelle avec Emploi et Immigration Canada; sa fonction principale consiste à servir de plaque tournante pour la main-d'oeuvre agricole en offrant des services aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles. Les services d'emploi agricole jouent un rôle essentiel sur les marchés du travail agricole, tout particulièrement dans le secteur des fruits et des légumes. Au cours de l'exercice 1988-1989, les agriculteurs leur ont donné approximativement 325 000 avis de vacances, et environ 88 % (ou 286 000) de ces postes vacants ont été comblés. À peu près 2 % d'entre eux étaient des postes permanents, 20 %, des postes saisonniers ou temporaires, et 78 %, des postes occasionnels (d'une durée de un à cinq jours). Pendant la période plus active, soit d'avril à août, environ 200 000 postes vacants ont été comblés. Au cours de l'exercice 1988-1989, EIC a engagé des dépenses de 7,2 millions de dollars pour offrir ces services aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles.

Toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta et de Terre-Neuve, ont conclu des Accords fédéraux-provinciaux sur le développement de l'emploi agricole. Ces ententes prévoient le partage des coûts de différents services, tels que la construction ou l'amélioration des logements mis à la disposition des travailleurs saisonniers, les recherches sur le marché du travail et le transport quotidien des travailleurs agricoles. Au cours de l'exercice 1988-1989, le Trésor fédéral a affecté 2,1 millions de dollars à ces ententes, dont 90 % pour assurer un logement saisonnier et le transport quotidien aux travailleurs agricoles de l'Ontario et du Québec. Les accords ont expiré le 31 mars 1989, mais ils seront reconduits grâce à un nouveau mécanisme de protocole d'entente. Jusqu'ici, seule l'Ontario a signé un protocole d'entente officiel, mais on s'attend que les autres provinces, sauf l'Alberta et Terre-Neuve, lui emboîtent le pas au début de 1990.

La Planification de l'emploi regroupe tous les programmes de formation d'Emploi et Immigration Canada. Pendant l'exercice 1988-1989, les dépenses engagées à ce poste pour le secteur agricole ont atteint 31,5 millions de dollars, soit 14 % de plus que pendant l'exercice précédent (Tableau 3). On a mis davantage l'accent sur la prestation d'une formation à l'égard d'un plus grand nombre de travaux de ferme. En regard de l'exercice 1987-1988, les dépenses au titre de l'acquisition de compétences, des pénuries de main-d'oeuvre et de l'achat direct de formation ont fait un bond de 144 % en 1988-1989, passant de 6,5 à 15,9 millions de dollars. Ces programmes devraient continuer de croître, et ils fourniront certainement des possibilités plus nombreuses d'améliorer les compétences agricoles par la formation. On accroîtra ainsi l'offre de travailleurs spécialisés pouvant occuper des postes permanents.

La pénurie de main-d'oeuvre agricole saisonnière au Canada a entraîné une utilisation intensive du Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles. Cette année, le nombre d'agriculteurs et de travailleurs étrangers participants à ce programme a atteint un sommet, soit 1 708 dans le premier cas, et 12 224 dans le second (Tableau 5). Environ 92 % des étrangers ont travaillé en Ontario, 6 % au Québec et les autres au Manitoba, en Alberta et en Nouvelle-Écosse. Le taux de participation des travailleurs mexicains a continué d'augmenter, atteignant 36 % cette année, en regard de 30 % l'an dernier. Ce groupe a représenté 50 % (ou 1 840) de la hausse totale du nombre de travailleurs étrangers cette année. Si l'on se fonde sur les perspectives du marché saisonnier de la main-d'oeuvre agricole, il semble que ce programme soit appelé à prendre encore de l'ampleur l'an prochain.

TABLEAU 1. NOMBRE ANNUEL MOYEN D'EMPLOIS EN AGRICULTURE AU CANADA PAR RÉGION, 1975-1989

	Canada[a]	Colombie-Britannique	Provinces des Prairies	Ontario	Québec	Provinces de l'Atlantique
			(milliers de personnes)			
1975	483	16	258	117	70	21
1976	472	18	247	112	74	20
1977	464	21	227	127	71	18
1978	474	25	230	131	72	16
1979	484	23	229	146	68	19
1980	479	22	216	143	78	19
1981[r]	488	26	219	143	79	19
1982[r]	465	30	208	130	77	19
1983[r]	480	33	214	134	80	18
1984[r]	480	33	224	126	76	20
1985[r]	475	36	214	121	83	22
1986[r]	467	31	216	121	79	20
1987[r]	461	31	218	117	74	21
1988	444	33	209	112	69	19
1989[b]	429	32	205	117	57	18

a Le total peut ne pas correspondre à la somme des régions à cause de l'arrondissement des chiffres
b Estimations d'Agriculture Canada
r Chiffre révisé fondé sur le recensement du Canada de 1986

Source: Statistique Canada, La population active, n° 71-001 au catalogue (mensuel).

TABLEAU 2. NOMBRE ANNUEL MOYEN D'EMPLOIS EN AGRICULTURE AU CANADA ET DANS LES RÉGIONS, PAR CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS, 1980-1989

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989[a]
	(milliers de personnes)									
Canada										
Rémunéré	156	151	148	156	156	163	166	174	161	165
Non rémunéré	79	89	80	79	76	68	67	58	49	40
Autonome	243	248	237	245	248	244	234	230	234	224
Total[b]	479	488	465	480	480	475	467	461	444	429
Colombie-Britannique										
Rémunéré	12	14	15	18	18	19	16	17	18	19
Non rémunéré	n.d.	1	2	2	2	2	2	2	1	1
Autonome	n.d.	11	13	13	13	15	13	12	14	12
Total	22	26	30	33	33	36	31	31	33	32
Provinces des Prairies										
Rémunére	49	48	50	51	55	2	56	63	54	58
Non rémunéré	36	39	36	34	35	33	34	28	25	21
Autonome	131	131	122	128	135	128	126	126	130	126
Total	216	219	208	214	224	214	216	218	209	205
Ontario										
Rémunéré	58	56	51	57	48	52	54	52	49	53
Non rémunéré	22	22	18	18	18	14	13	12	10	8
Autonome	63	64	61	60	60	55	55	53	53	56
Total	143	143	130	134	126	121	121	117	112	117
Québec										
Rémunéré	27	23	22	24	24	28	29	29	29	25
Non rémunéré	18	24	23	23	20	19	17	15	11	7
Autonome	33	33	33	33	33	36	33	29	29	25
Total	78	79	77	80	76	83	79	74	69	57
Provinces de l'Atlantique										
Rémunéré	4	4	8	4	4	9	5	5	5	5
Non rémunéré	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autonome	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Total	19	19	19	18	20	22	20	21	19	18

a Estimations d'Agriculture Canada

b Le total peut ne pas correspondre à la somme des catégories à cause de l'arrondissement des chiffres

Source: Statistique Canada, La population active, n° 71-001 au catalogue (mensuel).

TABLEAU 3. DÉPENSES DIRECTES DU TRÉSOR FÉDÉRAL AFFECTÉES AUX PROGRAMMES DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE, PAR PROGRAMME, DE 1984-1985 A 1988-1989

	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989
	(milliers de dollars)				
Services d'emploi agricole	5 896	5 716	5 880	6 707	7 231
Accords fédéraux-provinciaux sur le développement de l'emploi en l'agriculture	615	893	353	1 567[r]	2 081[c]
Planification de l'emploi[a]	-	-	-	-	-
Achat direct de formation	-	4 208	6 117	4 803	7 906
Développement d'emploi	-	7 021	20 220	9 081	6 143
Intégration professionnelle	-	5 073	5 544	9 371	6 703
Acquisition de compétence	-	138	34	-	1 918
Pénurie de main-d'oeuvre spécialisée	-	40	32	1 698	6 028
Article 25[b]	-	1 453	2 229	1 868	2 485
Innovation	-	-	167	785	257
Développement des collectivités	-	3 207	501	124	50
Total (Planification de l'emploi)	-	21 140	34 845	27 730	31 490
Total (tous les programmes)	6 511	27 749	41 078	36 004	40 802

a Les sommes présentées correspondent à la valeur des contrats et ne sont pas nécessairement égales aux dépenses.

b L'objet de l'article 25 (anciennement l'article 38) est de créer des emplois supplémentaires productifs d'une durée déterminée (de 6 à 52 semaines) pour des personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage ou y sont admissibles.

c Comprend les dépenses engagées dans le cadre du Programme de navette quotidienne.

r Chiffres revisés.

Source: Emploi et Immigration Canada, Direction générale des services du marché du travail, Programmes et services de développement de l'emploi en agriculture, EIC Ottawa, 1989.

TABLEAU 4. ACTIVITÉ DES SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE AU CANADA PAR PROVINCE, DU 1er AVRIL AU 1er AOÛT, 1988 ET 1989

	Inscription d'employés		Avis de vacances		Placements d'employés	
	1988	1989	1988	1989	1988	1989
	(nombre de personnes)					
Colombie-Britannique	14 687	12 655	20 340	16 935	18 547	14 976
Alberta	5 342	n.a.	5 150	n.a.	4 858	n.a.
Saskatchewan	3 724	3 969	2 068	2 294	1 999	2,108
Manitoba	6 133	4 624	4 863	2 747	4 727	2 584
Ontario	22 679	19 639	35 265	28 742	31 065	25 403
Québec	14 487	19 149	151 371[a]	155 004	128 863[a]	146 405
Nouveau-Brunswick	546	673	813	1 110	570	951
Île-du-Prince-Édouard	1 177	1 403	1 095	1 136	1 063	1 109
Nouvelle-Écosse	6 156	4 859	6 374	5 245	6 339	5 247

a Le nombre de postes vacants et de placements d'employés est calculé différemment au Québec et ne peut donc être comparé à celui des autres provinces. Par exemple, 10 travailleurs embauchés cinq jours de suite dans une même exploitation seraient comptabilisés comme 50 placements au Québec, mais 10 seulement dans les autres provinces.

Source: Emploi et Immigration Canada, Planification et adaptation du marché du travail, Rapport régional mensuel sur les services d'emploi agricole du Canada, Ottawa, EIC, 1989.

TABLEAU 5. PROGRAMME DES TRAVAILLEURS AGRICOLES DU MEXIQUE ET DES ANTILLES - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS ET DES TRAVAILLEURS PAR PROVINCE, 1980-1989

	Total		Québec		Ontario		Manitoba		Alberta		Nouvelle-Écosse	
	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs
1980	6 001	1 048	32	2	5 864	1 012	35	5	70	29	n.d.	n.d.
1981	5 798	1 050	24	2	5 647	1 014	44	5	83	29	n.d.	n.d.
1982	5 510	976	30	2	5 356	942	35	4	89	29	n.d.	n.d.
1983	4 564	896	30	2	4 428	864	31	4	75	26	n.d.	n.d.
1984	4 502	854	30	2	4 368	821	29	4	75	27	n.d.	n.d.
1985	5 005	849	30	2	4 872	823	32	3	71	21	n.d.	n.d.
1986	5 166	843	55	2	5 007	816	32	3	72	22	n.d.	n.d.
1987	6 337	987	112	6	6 124	959	32	3	69	19	n.d.	n.d.
1988	8 537	1 378	372	28	8 044	1 328	44	4	77	18	n.d.	n.d.
1989	12 224	1 708	736	65	11 288	1 610	67	5	113	25	20	3

Source: Emploi et Immigration Canada, Direction générale des services du marché du travail, Programmes et services de développement de l'emploi en agriculture, Ottawa, EIC, 1989.

TERRES AGRICOLES

S. Henderson

FAITS SAILLANTS

Une amélioration du bilan, trois années de revenus respectables, les pressions exercées par le développement urbain et l'achat spéculatif pratiqué à ce qui semble être le bas du marché, tout cela pourrait provoquer une forte, mais brève, remontée du prix des terres en 1990, après les gains enregistrés dans toutes les provinces en 1989.

SITUATION

Le marché des terres agricoles, qui était en chute depuis 1981-1982 et qui avait semblé se stabiliser dans certaines régions en 1987-1988, commence maintenant à remonter dans toutes les provinces. Même en Saskatchewan où, à cause des difficultés éprouvées par le secteur céréalier, le prix réel des terres en 1988 était tombé à la moitié de ce qu'il était en 1980 (Tableau 1), on constate un retour à une croissance modeste de la valeur nominale des terres agricoles (Tableau 3). Pour l'ensemble du Canada, la valeur réelle combinée des terres agricoles et des bâtiments, à 73 milliards de dollars en 1988, demeurait inférieure à ce qu'elle était en 1979. En valeur réelle par hectare pour les terres seulement, il faut remonter à 1974 pour trouver des chiffres plus bas que ceux qui prévalent aujourd'hui. On trouvera aux tableaux 1 et 4 et, sous forme de graphique, dans les figures 1, 2 et 3, des statistiques sommaires sur les valeurs nominales et réelles des terres agricoles. D'autres informations sur la valeur combinée des terres agricoles et des bâtiments apparaissent aux tableaux 2 et 5. Le tableau 3 contient des données issues des résultats de l'enquête annuelle de la Société du crédit agricole sur la valeur des terres nues (c'est-à-dire sans bâtiments) cultivées.

La valeur des terres agricoles dépend de nombreux facteurs: capacité de production, emplacement, prix et revenu prévus, potentiel de développement et taux d'escompte. Le rendement généralement médiocre de la céréaliculture durant la majeure partie de la décennie, combiné à des taux d'intérêt réels élevés et à un lourd endettement (après la rapide expansion des années 1970), ont fait énormement baisser la valeur des terres. Celle-ci a affiché un taux de croissance annuel composé de -8,1 % en chiffres réels de 1980 à 1988. Par conséquent, l'effondrement des marchés des terres, surtout dans l'Ouest, a exercé des pressions financières en cascade sur les agriculteurs lourdement endettés à mesure qu'augmentait le rapport passif-actif et que disparaissaient les garanties d'emprunt et la prospérité. Ces agriculteurs éprouvaient alors de plus en plus de difficulté à trouver du crédit de fonctionnement. Le bouleversement sectoriel qui en a résulté a provoqué d'importants rajustements du bilan en 1988, préparant ainsi un regain d'intérêt pour l'investissement dans les terres agricoles.

FIGURE 1 : INDICE DU PRIX A L'HECTARE DES TERRES, AU CANADA 1960 - 1988

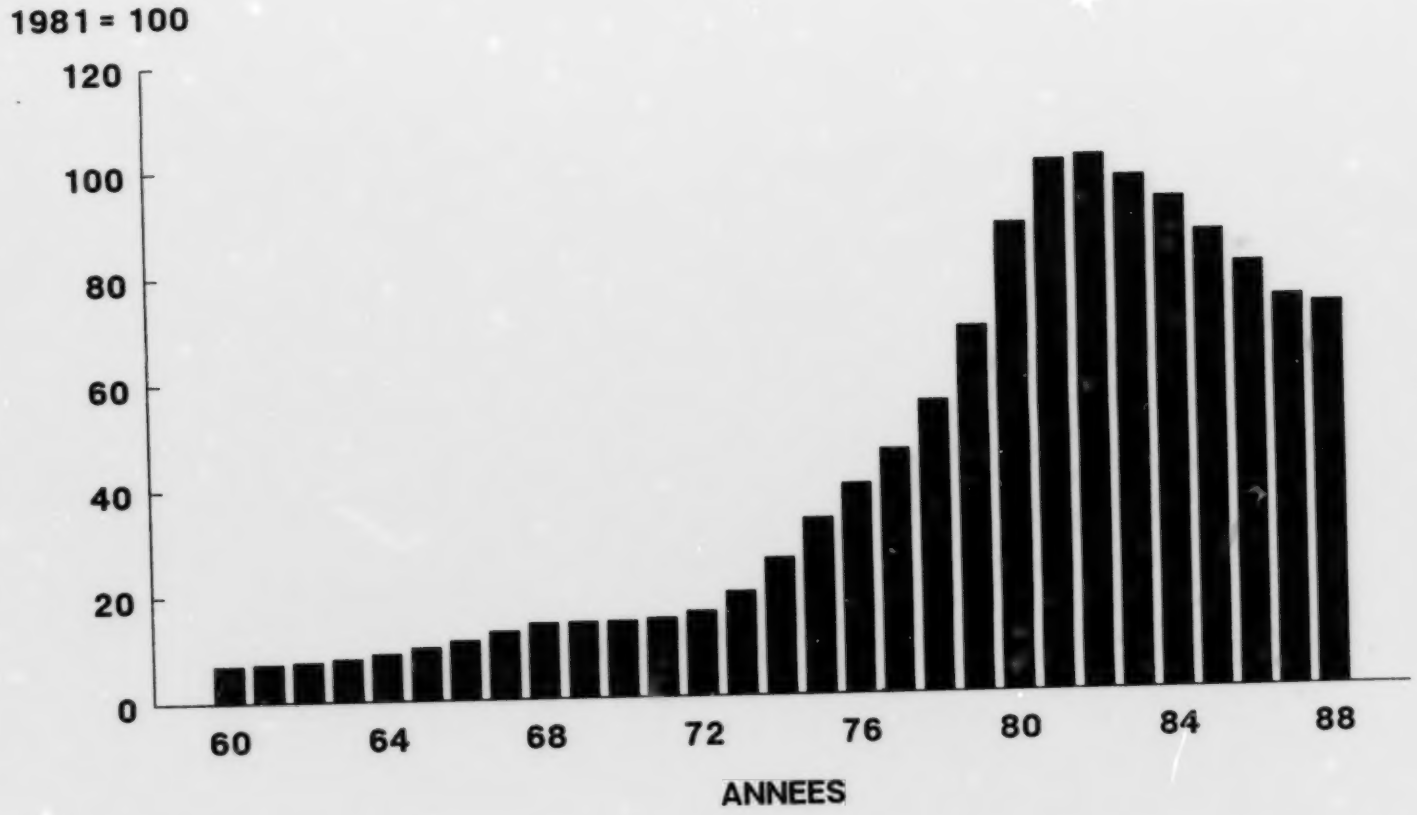

Source : Statistiques Canada

FIGURE 2 : TAUX DE CHANGEMENT ANNUEL DANS LA VALEUR NOMINALE PAR HECTARE, DES TERRES AU CANADA, 1960 - 1988

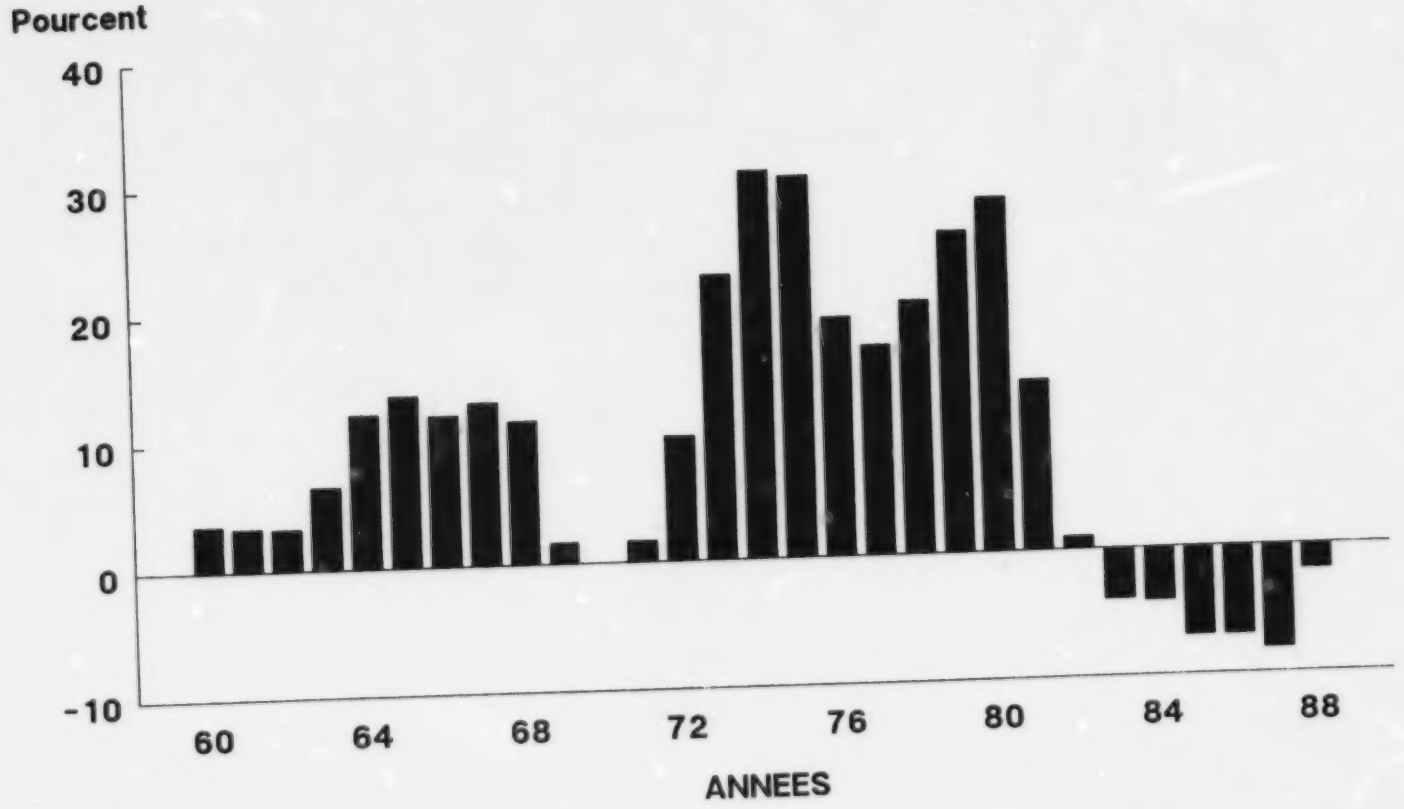

Source : Statistiques Canada

FIGURE 3 : TAUX DE CHANGEMENT ANNUEL DANS LA VALEUR PAR HECTARE EN TERMES REELS DES TERRES, AU CANADA, 1960 - 1988

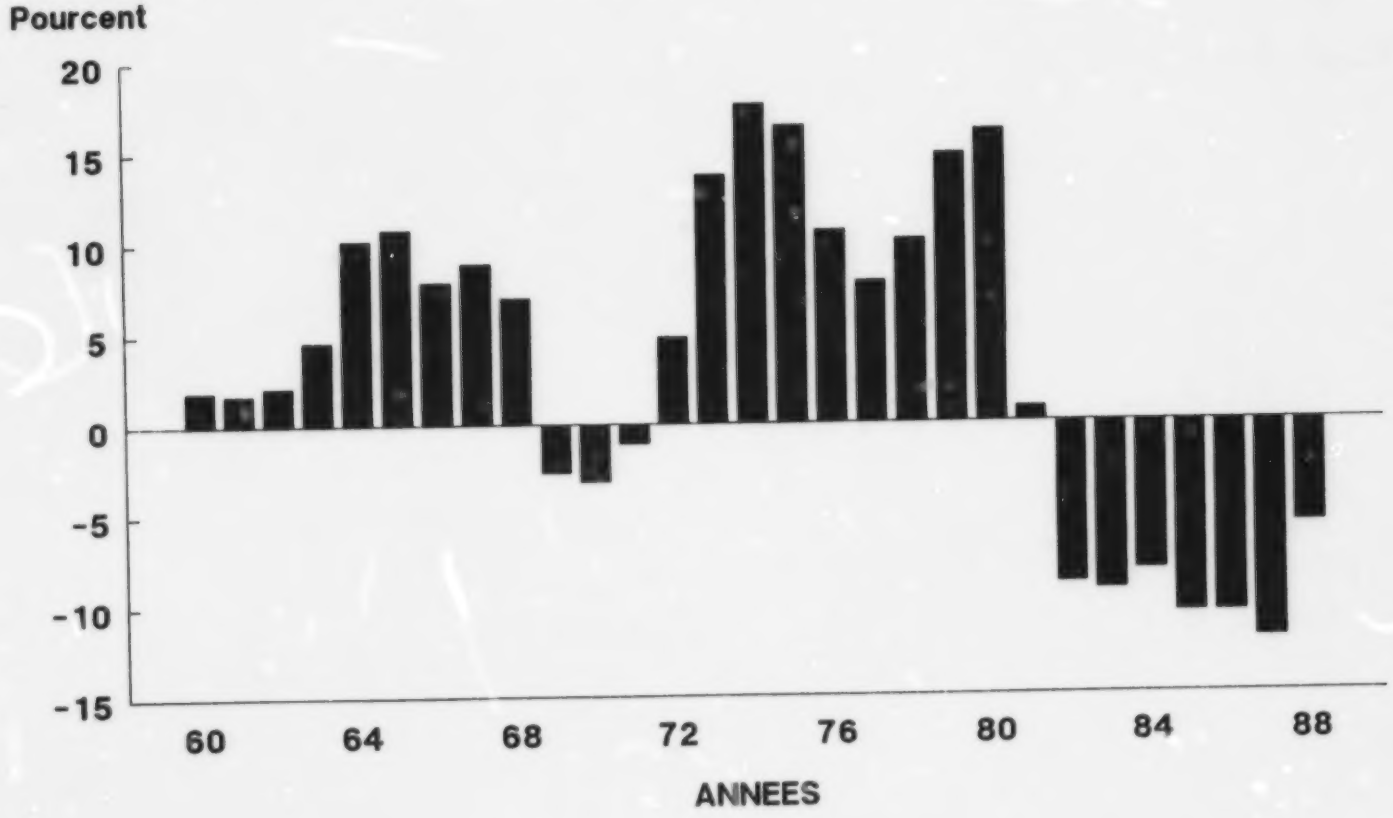

Source : Statistiques Canada

Colombie-Britannique

Parmi les provinces, seule l'Alberta a vu la valeur de ses terres agricoles baisser plus rapidement que la Colombie-Britannique entre 1980 et 1988. En effet, le taux de croissance annuel composé de cette dernière a été de -9,4 % (contre -9,8 % pour l'Alberta), comparativement à la moyenne nationale de -8,1 % (Tableau 1). La valeur globale des terres et des bâtiments n'a manifesté aucune augmentation annuelle réelle depuis 1981, mais le déclin s'est ralenti sensiblement en 1988 (Tableau 2). À l'heure actuelle, la valeur nominale des terres cultivées croît en Colombie-Britannique comme le montre l'enquête annuelle de la Société du crédit agricole (Tableau 3). Ce retour à une augmentation de la valeur nominale des terres est un phénomène qui se fait sentir à l'échelle du Canada pour 1988-1989. Dans le cas de la Colombie-Britannique, il vient s'ajouter à la reprise économique qui se manifeste dans d'autres secteurs et qui s'appuie en partie sur l'arrivée notable de capital d'investissement d'origine étrangère, dont la majeure partie se répercute directement sur les marchés de l'immobilier, y compris des terres agricoles, dans la région côtière du sud.

Provinces des Prairies

En Alberta, où les données réelles sur les transactions de biens immobiliers agricoles sont recueillies par le ministère de l'Agriculture de l'Alberta, la valeur des terres agricoles a baissé de nouveau en 1988 malgré une augmentation de 10,4 % du nombre d'acres faisant l'objet d'un transfert de propriété (Egglestone, 1989). Cependant, en 1989, on a enregistré de fortes hausses, le nombre d'acres transférés ayant grimpé de 14,2 % et la valeur des terres de 11,3 % pour atteindre 949 $/ha (ministère de l'Agriculture de l'Alberta, 1989). Selon l'enquête annuelle de la SCA, la valeur nominale des terres nues a augmenté de 5,7 % en Alberta. La différence entre le 5,7 % de la SCA et le 11,3 % du ministère de l'Agriculture de l'Alberta s'explique par la méthode d'enquête utilisée par la SCA, qui utilise un système de référence pour normaliser la qualité des terres ainsi transférées. Selon les données de Statistique Canada, la valeur réelle totale des terres agricoles et des bâtiments en Alberta s'est établie à 13,4 milliards de dollars en 1988 (dollars de 1981) comparativement à 30,0 milliards en 1981.

Les marchés des terres agricoles se rétablit moins vite en Saskatchewan qu'ailleurs à cause de la prédominance des secteurs des céréales et des oléagineux. La sécheresse de 1988 a presque épuisé les stocks de céréales dans cette province et la reconstitution des stocks nécessitera un certain étalement des revenus. Le stress financier a été particulièrement dur en Saskatchewan. Cette province compte le plus fort pourcentage d'emprunts agricoles en souffrance (16,5 %) et la SCA détient actuellement environ 134 000 ha de terres agricoles. Néanmoins, on note là-bas des signes encourageants de reprise économique sur le marché des terres. L'enquête de la SCA révèle une augmentation nominale de 1,7 % en 1989 (Tableau 3) bien qu'il y ait de fortes variations dans la province.

C'est au Manitoba que la diminution annuelle des valeurs nominale et réelle par hectare depuis 1980 a été la plus faible parmi les provinces de l'Ouest (Tableau 1). De 1987 à 1988, la valeur combinée des terres et des bâtiments est tombée de 8,0 % (11,5 % en chiffres réels). On ne s'accorde pas au sujet de la direction que prendra le prix des terres: la Banque Royale et les représentants de la SCA prédisent des augmentations, tandis que le statisticien en chef du ministère de l'Agriculture du Manitoba prétend que les conditions financières actuelles ne permettent pas de soutenir une augmentation de la valeur des terres (Manitoba Co-operator, 27 juillet 1989). L'enquête annuelle de la SCA montre un gain de 6,1 % des valeurs nominales pour la période de douze mois se terminant en juillet 1989.

Ontario

Plus de la moitié des meilleures terres agricoles du Canada (classe 1) se trouvent en Ontario. La rapide inflation du bien-fonds urbain qui se fait sentir dans le centre-sud et le sud-ouest de l'Ontario commence à se répercuter nettement sur la valeur des terres agricoles. La SCA signale des augmentations nominales de 11,4 % et de 23,8 % pour 1987-1988 et 1988-1989 respectivement (Société du crédit agricole, 1989). Cependant, la valeur réelle des terres et des bâtiments en Ontario en 1988 demeurait inférieure de 50 % à celle de 1980. Pour évaluer l'incidence de l'urbanisation rapide sur l'agriculture, il est bon de noter que, dans le sud-ouest de la province, 94 % des terres rurales converties à des usages urbains entre 1981 et 1986 étaient des terres de première qualité (classes 1 à 3) et que 65 % étaient de classe 1. Cependant, pour toute la province, la surface absolue de terres agricoles de première qualité convertie à l'urbanisation entre 1981 et 1986 n'a été que de 17 081 ha (Environnement Canada, 1989). Les changements annoncés en juin 1989 au Programme ontarien de remboursement d'impôts agricoles feront disparaître les remboursements sur la location des terres. Cela pourrait tempérer légèrement la demande de terres agricoles dans les régions périurbaines, mais cela ne devrait pas trop se faire sentir sur les prix (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, 1989).

Québec

Pour la quatrième année consécutive, la valeur nominale des terres agricoles a monté au Québec. De plus, pour la première fois depuis 1981, on peut croire que les données de 1989 traduiront un retour à une croissance réelle (voir Tableau 3). La santé financière du secteur agricole québécois est la meilleure au Canada. Un bon revenu en 1989 devrait maintenir la demande forte et favoriser la hausse des prix des terres agricoles. Le développement urbain continue d'exercer des pressions à la hausse sur le prix des terres agricoles dans cette province.

Provinces de l'Atlantique

Pour 1980-1989, le taux de croissance annuel composé de la valeur réelle des terres agricoles a varié entre -5,3 % à Terre-Neuve et -0,2 % au Nouveau-Brunswick. La SCA signale une augmentation de la valeur des terres nues cultivées pour 1988-1989, la Nouvelle-Écosse battant la marche avec 13,1 %. La fermeté du prix de la pomme de terre devrait soutenir les gains de revenu en espèces réalisés en 1989 qui atteignent 52 % (à l'Île-du-Prince-Édouard), gains qui viennent soutenir le prix des terres en 1989 malgré le nombre relativement faible de transactions.

États-Unis

La remontée de la valeur des terres agricoles aux États-Unis a débuté en 1987 et a été suivie d'un gain nominal de 6 % en 1988. Une augmentation semblable est en train de se produire en 1989 et devrait se poursuivre en 1990. Parmi les facteurs qui expliquent cette reprise, mentionnons la hausse du revenu agricole net, la baisse des taux d'intérêt réels, la réduction de l'endettement et l'inflation générale modérée. Des augmentations ont été signalées dans neuf des dix régions. Seules les plaines du sud ont accusé une baisse en 1988. Les plaines du nord, elles, manifestent des augmentations nominales de 9 % en moyenne (MAEU).

PERSPECTIVES

L'activité du marché des terres en 1989 semble être une réaction lente aux niveaux record atteints par le revenu agricole en 1987 et en 1988 de même qu'aux prévisions annonçant des recettes assez bonnes en productions végétales et animales pour 1989. On s'attend à d'autres augmentations de la valeur des terres en 1990 et ces augmentations égaleront ou dépasseront le niveau général d'inflation.

Un examen attentif des prévisions de septembre d'Agriculture Canada au sujet du revenu agricole révèle que la chute de 10 % du revenu net en espèces en 1989 provient principalement de l'accroissement de 1,2 milliard de dollars des frais d'exploitation (Agriculture Canada, 1989a). Cet accroissement des dépenses s'explique surtout par une augmentation des paiements des intérêts due à la hausse du taux de ces derniers, la montée des coûts d'alimentation imputable à la sécheresse et l'élargissement des superficies ensemencées. Cependant, tout indique que l'achat de terres est financé par l'avoir propre plutôt que par l'emprunt. On peut en conclure que les acheteurs ne sont pas en général écrasés par les dettes et les paiements d'intérêt et qu'ils jouissent, par conséquent, d'un revenu net relativement élevé.

Malgré les difficultés financières éprouvées par une minorité d'agriculteurs durant la majeure partie de la décennie, le secteur a toujours compté un nombre important de fermes rentables et très prospères, généralement exploitées par de bons gestionnaires dont le degré d'endettement est demeuré sous contrôle durant la fin des années 1970. Ces personnes n'ont pas cessé de surveiller la chute des prix des terres chaque année depuis 1981-1982. Certains d'entre eux ont commencé à agrandir en 1987 et en 1988, réactivant le marché des terres et l'amenant à montrer des signes d'augmentation possible des prix. Cela semble avoir provoqué une vague d'achats spéculatifs et stratégiques en 1989, mais tant qu'on ne verra pas se dessiner nettement une tendance à la hausse, les investisseurs se montreront prudents en finançant leurs achats avec leur avoir propre.

La prudence est de mise car les conditions n'annoncent pas encore de retour à des augmentations soutenues de la valeur réelle des terres agricoles, sauf peut-être dans les régions soumises aux fortes pressions du développement urbain. Les perspectives actuelles laissent entrevoir une baisse modérée des recettes agricoles en espèces en 1990, due surtout à la réduction prévue des paiements publics. Un ralentissement économique général en 1990 fera sans doute baisser les taux d'intérêt à mesure que l'inflation se calmera (Conference Board, 1989), mais les taux d'intérêt réels demeurent relativement élevés et devraient freiner l'expansion par l'acquisition de terres. Selon les prévisions à moyen terme concernant le revenu agricole, rien ne laisse présager une augmentation des prix des terres au-delà de 1991.

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture Canada. Analyse du marché (septembre) Ottawa: Agriculture Canada, Direction générale des politiques. 1989a.

Agriculture Canada. Perspectives à moyen terme (juillet) Ottawa: Agriculture Canada, Direction générale des politiques. 1989b.

Agriculture Canada. Rapport des bureaux régionaux sur les facteurs de production agricole et les finances. Agriculture Canada (non publié). Ottawa, 1989c.

Alberta Agriculture. The Alberta Agriculture Real Estate Situation: Second Quarter 1989. Alberta Agriculture, Production Economics Branch. Edmonton, 1989.

Conference Board of Canada. Prévisions d'automne. Conference Board of Canada. Ottawa, 1989.

Egglestone, Julie. 1988 Agriculture Real Estate Values in Alberta. Alberta Agriculture, Production Economics Branch, Edmonton, 1989.

Environnement Canada. Urbanisation des terres rurales au Canada, 1981-1986. Note documentaire sur l'état de l'environnement (n° 89-1). Environnement Canada, Ottawa, 1989.

Société du crédit agricole. Trends in Farmland Values. Rapport économique n° 23, décembre 1989. SCA, Ottawa, 1989.

Fonds monétaire international. Perspectives économiques semi-annuelles. Le Fonds monétaire international. Reportage dans: le Citizen d'Ottawa, 26 septembre 1989.

Friesen, Ron. The Manitoba Co-operator, July 27, 1987. Winnipeg: Manitoba Pool Elevators.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario. Agri-Food Outlook and Policy Review. Vol°6 n° 1, 11 juillet 1989. Ontario Ministry of Agriculture and Food, Toronto, 1989.

Ministère de l'Agriculture des États-Unis. Agricultural Resources: Agricultural Land Values and Markets Situation and Outlook Report. AR-14 (June) United States Department of Agriculture, ERS, Washington, D.C., 1989.

WEFA. Canadian Agriculture. (October 1989) The WEFA Group, 1989.

TABLEAU 1. VALEURS NOMINALE ET RÉELLE[a] DES TERRES AGRICOLES ET TAUX DE CROISSANCE COMPOSÉ POUR CERTAINES ANNÉES

	Valeurs des terres agricoles seulement						Taux de croissance annuel composé			
	1970		1980		1988		1970-1980		1980-1988	
	Nominale	Réel	Nominale	Réel	Nominale	Réel	Nominal	Réel	Nominal	Réel
	($/ha)						(%)			
Colombie-Britannique	309	753	1 475	1 659	1 085	755	16,9	8,2	-3,8	-9,4
Alberta	124	302	966	1 086	682	474	22,8	13,7	-4,3	-9,8
Saskatchewan	114	278	655	737	519	361	19,1	10,2	-2,9	-8,5
Manitoba	126	307	655	737	563	392	17,9	9,2	-1,9	-7,6
Ontario	368	897	2 058	2 315	1 989	1 383	18,8	9,9	-0,4	-6,2
Québec	124	302	766	862	951	661	20,0	11,1	2,7	-3,3
Nouveau-Brunswick	82	200	469	527	744	517	19,1	10,2	5,9	-0,2
Nouvelle-Écosse	74	180	524	589	778	541	21,6	12,6	5,1	-1,1
Île-du-Prince-Édouard	121	295	827	930	1 176	818	21,2	12,2	4,5	-1,6
Terre-Neuve	n.a.	n.a.	1 455	1 636	1 527	1 062	-	-	0,6	-5,3
Canada	148	361	906	1 019	744	517	19,9	10,9	-2,4	-8,1

[a] En dollars de 1981

Source: Données brutes de Statistique Canada.

TABLEAU 2. VARIATION ANNUELLE DES VALEURS NOMINALE ET REELLE[a] DES TERRES ET BÂTIMENTS AGRICOLES POUR CERTAINES ANNÉES

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
				(%)				
Colombie-Britannique	15,2 (2,4)	-9,5 (-18,3)	0,3 (-5,3)	-5,6 (-9,5)	-7,5 (-11,0)	-8,5 (-12,1)	-11,4 (-15,2)	-1,5 (-5,3)
Alberta	10,4 (-1,8)	-,9 (-10,6)	-7,8 (-12,9)	-8,8 (-12,6)	-7,8 (-11,3)	-9,8 (-13,3)	-4,6 (-8,7)	-2,6 (-6,3)
Saskatchewan	15,0 (2,2)	8,3 (-2,3)	-1,9 (-7,3)	-3,0 (-7,0)	-9,0 (-12,5)	-7,0 (-10,7)	-14,9 (-18,5)	-7,9 (-11,4)
Manitoba	16,0 (3,1)	-7,3 (-16,3)	-,1 (-5,6)	-3,3 (-7,3)	-2,1 (-5,9)	-4,2 (-8,0)	-7,0 (-10,9)	-8,0 (-11,5)
Ontario	10,1 (-2,1)	-3,4 (-12,8)	-8,3 (-13,4)	-3,4 (-7,4)	-8,3 (-11,8)	-9,3 (-12,9)	-5,3 (-9,3)	9,5 (5,3)
Québec	11,0 (-1,3)	2,8 (-7,2)	1,7 (-3,9)	-3,2 (-7,2)	-5,3 (-8,9)	0,0 (-4,2)	1,2 (-3,1)	0,2 (-3,7)
Nouveau-Brunswick	18,5 (5,4)	-,6 (-10,3)	4,7 (-1,0)	3,6 (-,7)	4,7 (,7)	-1,6 (-5,5)	-1,4 (-5,6)	-1,4 (-5,2)
Nouvelle-Écosse	7,9 (-4,1)	-1,8 (-11,4)	3,4 (-2,3)	-,8 (-4,9)	1,4 (-2,5)	1,4 (-2,7)	-0,3 (-4,5)	-0,3 (-4,1)
Île-du-Prince-Édouard	16,3 (3,4)	-5,0 (-14,3)	5,3 (-,5)	0,2 (-3,9)	5,3 (1,3)	-3,1 (-7,0)	-0,8 (-5,0)	-0,8 (-4,6)
Terre-Neuve	10,1 (-2,1)	-7,7 (-16,7)	-1,1 (-6,5)	-4,4 (-8,3)	-1,1 (-4,8)	-3,1 (-6,9)	1,8 (-2,5)	1,8 (-2,1)
Canada	12,2 (-,2)	-0,2 (-9,9)	-4,6 (-9,8)	-4,8 (-8,8)	-7,5 (-11,0)	-7,6 (-11,2)	-7,7 (-11,6)	-1,3 (-5,0)

a La variation en pourcentage de la valeur réelle est donnée entre parenthèses

Source: Données brutes de Statistique Canada.

TABLEAU 3. VARIATION DE LA VALEUR DES TERRES NUES CULTIVÉES, DE 1984 À 1989

	Variation (%) de la valeur nominale des terres nues				
	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989
Colombie-Britannique	-13,7	-6,6	-11,3	-1,3	3,8
Alberta	8,3	8,7	8,3	-8,2	5,7
Saskatchewan	-10,3	-8,3	-15,3	-11,7	1,7
Manitoba	-7,3	-4,9	6,7	-11,3	6,1
Ontario	-9,4	-4,8	-3,9	11,4	23,8
Québec	-1,0	1,4	2,3	1,0	4,3
Nouveau-Brunswick	1,0	-2,1	0,6	-0,1	1,8
Nouvelle-Écosse	-4,3	1,7	2,1	2,6	13,1
Ile-du-Prince-Édouard	-11,4	-7,9	-7,5	0,0	6,4
Canada	-8,8	-6,9	-10,1	-7,7	5,4

Source: Société du crédit agricole, Trends in Farmland Values. N° 23, Décembre 1989.

TABLEAU 4. INDICE DE LA VALEUR PAR HECTARE DES TERRES AGRICOLES[a]

	1976	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	Taux de croissance annual composé 1976-1981	1981-1988	1976-1988
	(1981=100)								(%)		
Colombie-Britannique	43,2	90,6	90,8	85,8	79,3	72,7	64,7	64,1	18,3	-6,2	3,3
Alberta	34,8	99,1	91,3	83,2	76,8	69,2	65,8	63,7	23,5	-6,2	5,2
Saskatchewan	36,7	108,4	106,6	103,8	94,5	88,1	74,8	68,6	22,2	-5,2	5,4
Manitoba	40,0	93,2	93,8	91,1	89,7	86,4	80,3	73,8	20,1	-4,2	5,2
Ontario	49,3	99,1	93,3	92,4	86,9	80,8	77,6	86,0	15,2	-2,1	4,7
Québec	38,5	105,0	109,0	107,5	104,0	105,8	107,9	109,1	21,0	1,3	9,1
Nouveau-Brunswick	45,1	102,5	110,8	118,4	128,0	129,8	129,7	129,7	17,3	3,8	9,2
Nouvelle-Écosse	42,9	102,5	110,6	114,1	120,7	127,6	130,4	132,9	18,4	4,1	9,9
Ile-du-Prince-Édouard	38,5	97,9	106,1	109,6	118,8	118,4	118,4	118,4	21,0	2,4	9,8
Terre-Neuve	51,9	94,3	95,2	92,7	93,3	92,0	92,0	92,0	14,1	-1,2	4,9
Canada	39,5	100,9	96,9	92,8	86,4	80,3	73,8	72,4	20,4	-4,5	5,2

a L'indice des valeurs par hectare des terres agricoles permet de mesurer la variation en pourcentage de la valeur des terres dans le temps. L'année de base est 1981 pour laquelle l'indice égale 100.

Source: Statistique Canada.

TABLEAU 5. INDICE DE LA VALEUR PAR HECTARE DES TERRES ET DES BÂTIMENTS AGRICOLES[a]

	1976	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	Taux de croissance annuel composé 1976-1981	1981-1988	1976-1988
	(1981=100)								(%)		
Colombie-Britannique	42,3	90,9	91,6	86,9	80,7	74,2	66,1	65,4	18,8	-5,9	3,7
Alberta	35,5	98,7	90,5	82,2	75,5	67,8	64,5	62,5	23,0	-6,5	4,8
Saskatchewan	37,2	108,1	106,0	102,9	93,5	86,9	73,8	67,8	21,9	-5,4	5,1
Manitoba	41,2	92,7	92,7	89,5	87,6	83,9	78,0	71,7	19,4	-4,6	4,7
Ontario	52,7	97,9	91,0	89,0	82,7	76,0	72,9	80,9	13,7	-3,0	3,6
Québec	41,1	103,6	106,2	103,6	98,2	99,4	101,4	102,4	19,5	0,3	7,9
Nouveau-Brunswick	49,6	100,7	106,9	112,3	119,2	118,9	118,9	118,9	15,1	2,5	7,6
Nouvelle-Écosse	47,8	100,4	106,9	107,6	111,6	115,8	118,2	120,5	15,9	2,7	8,0
Île-du-Prince-Édouard	43,5	95,6	101,5	102,5	108,8	106,1	106,1	106,1	18,1	0,8	7,7
Terre-Neuve	64,9	90,6	88,1	82,8	80,4	76,6	76,6	76,6	9,0	-3,7	1,4
Canada	41,8	99,8	95,3	90,7	84,1	77,7	71,7	70,9	19,1	-4,8	4,5

[a] L'indice des valeurs par hectare des terres et des bâtiments agricoles permet de mesurer la variation en pourcentage de la valeur des terres et des bâtiments dans le temps. L'année de base est 1981 pour laquelle l'indice égale 100.

Source: Statistique Canada.

MACHINERIE ET CONSTRUCTIONS AGRICOLES

A. Asselstine

FAITS SAILLANTS

Les investissements, en dollars courants, devraient diminuer légèrement en 1990, soit de 1 à 2 %, les achats de machine ayant diminué de 0 à 2 % et les dépenses en construction ayant augmenté de 2 à 4 %. En dollars constants, cela signifie une baisse de 2 à 4 % pour les achats de machines et une situation inchangée pour les dépenses en construction. Les ventes de machines au Canada ont plafonné à un faible niveau; elles n'afficheront de fortes augmentations que si les perspectives de revenu agricole s'améliorent considérablement. Les prix des machines neuves devraient monter de 1 à 3 % et les coûts de construction, de 3 %.

SITUATION

LE MONDE

En 1988, les ventes de machines agricoles dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont augmenté pour la première fois depuis le début des années 1980. En 1989, elles devraient rester au même niveau. Les orientations des ventes ont changé inégalement sur le vaste marché européen en 1988 et en 1989. En Italie, en France, au Royaume-Uni, en Finlande et en Suède, les ventes ont augmenté en 1988. Les immatriculations de tracteurs, par exemple, ont grimpé de 14,4 % au Royaume-Uni et de 7,1 % en France par rapport à 1987.

Par contre, en Allemagne de l'Ouest, au Danemark et en Norvège, les ventes ont diminué. En Allemagne de l'Ouest, les immatriculations ont chuté de 8 % en 1988 par rapport à 1987. En ce qui concerne l'ensemble de l'Europe, le total des immatriculations pour les neuf premiers mois de 1989 et le total des ventes annuelles prévu pour 1989 n'ont pas changé par rapport à l'an dernier; cependant, on a enregistré des hausses dans certains pays et des baisses dans d'autres. En France et au Royaume-Uni, les marchés, qui étaient fermes en 1988, devraient s'affaiblir en 1989. On s'attend à ce que les immatriculations diminuent de 10 % au Royaume-Uni, où les ventes chuteront dans le secteur laitier et dans les productions végétales. Au Danemark, les ventes, qui avaient beaucoup diminué en 1988, devraient augmenter de 8 % en 1989.

Aux États-Unis, le Farm and Industrial Equipment Institute (FIEI) a signalé que les ventes unitaires de tracteurs avaient diminué de 1,3 % en 1988. Les ventes de gros tracteurs de plus de 100 CV à deux roues motrices et à quatre roues motrices ont augmenté, tandis que les ventes de moissonneuses-batteuses ont chuté de 16 % à cause de la sécheresse.

Figure 1 : DÉPENSES EN CAPITAL EN AGRICULTURE AU CANADA

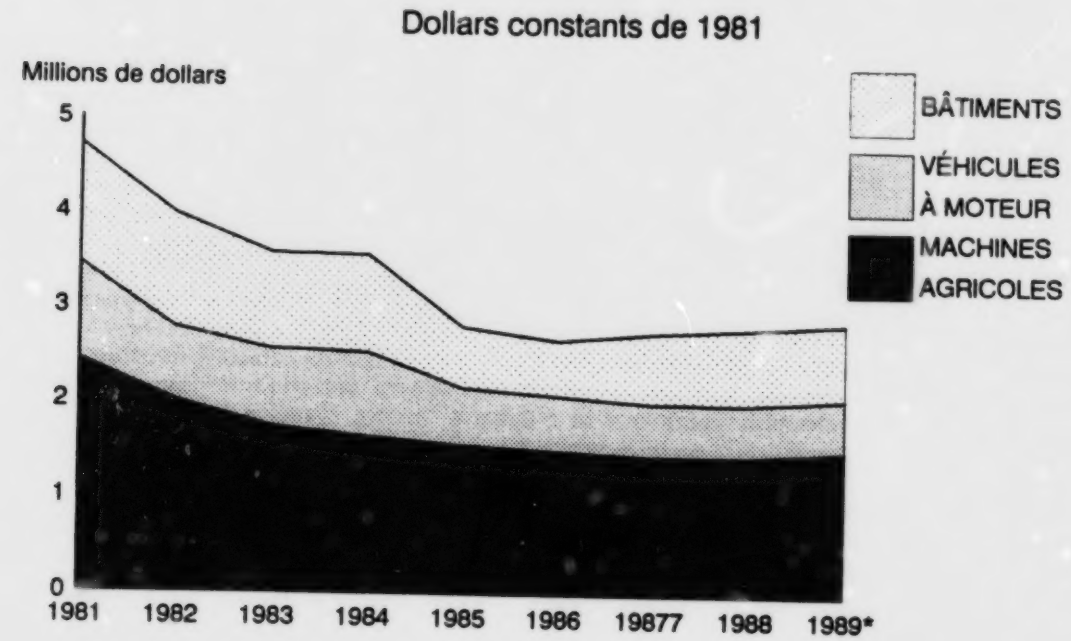

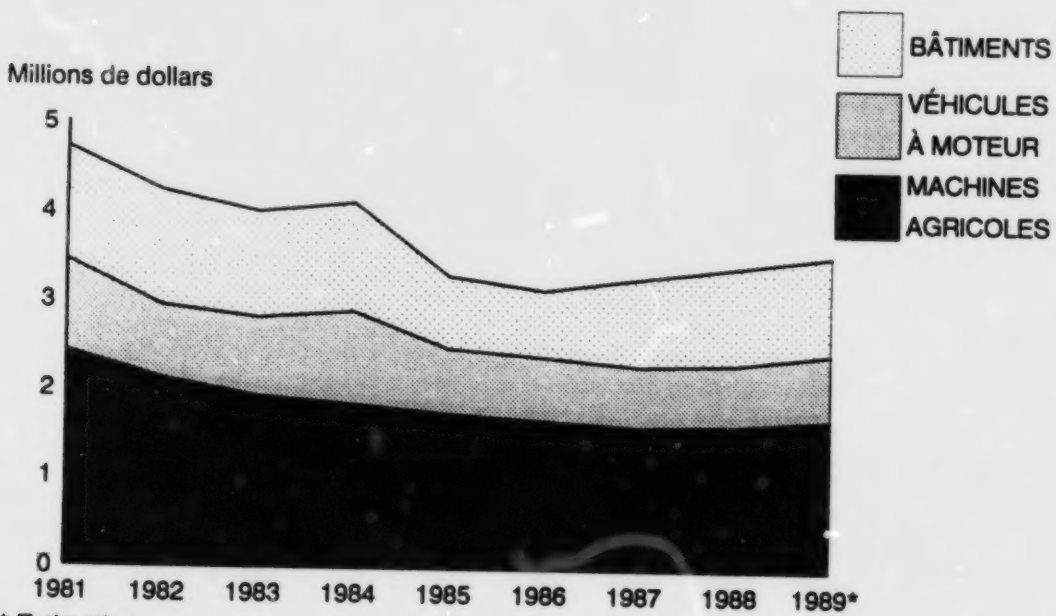

* Estimation.

Source : STATISTIQUE CANADA, catalogue no 13-211.

De janvier à septembre 1989, les ventes unitaires de tracteurs en général ont chuté de 0,3 %. Les ventes de tracteurs à deux roues motrices de moins de 40 CV ont diminué de 13,5 %, tandis que les ventes de tous les autres types de tracteur ont augmenté. Ce sont les ventes de tracteurs à quatre roues motrices de plus de 200 CV qui ont le plus augmenté, soit de 75 %. Pendant la même période, les ventes de moissonneuses-batteuses et de ramasseuses-presses ont grimpé de 40 % et de 27 % respectivement; les ventes unitaires de faucheuses-conditionneuses, de récolteuses-hacheuses de fourrage et d'andaineuses ont augmenté de 24 %, de 12 % et de 34 % respectivement et les ventes de mélangeurs-broyeurs ont chuté de 9 %.

En 1989, on s'attend à ce que les ventes totales de machines agricoles aux États-Unis augmentent par rapport à 1988. Le ministère de l'Agriculture des États-Unis (MAEU) estime que les dépenses engagées pour l'achat de machines neuves et d'occasion en 1988 ont fait un bond de 4,3 % par rapport à celles de 1987 et prévoit une augmentation semblable pour 1989. Les faibles taux d'intérêt réels, la hausse du revenu net, la réduction de l'endettement et l'accroissement des surfaces de culture soutiennent la demande de machines depuis deux ans. Comme les achats ont diminué dans les années 1980, on dispose de stocks plus vieux que la moyenne, ce qui favorise la hausse de cette demande.

Le marché des machines agricoles des États-Unis a commencé à s'améliorer à un rythme assez lent à l'automne de 1987. Cette amélioration s'est poursuivie au cours de la saison du semis printanier de 1988 et de la période de ventes de machines de récolte des fourrages au début de l'été. Au deuxième semestre de 1988, la demande de machines a faibli en raison de la sécheresse qui a sévi en 1988 dans les États du Midwest. Les ventes de moissonneuses-batteuses, par exemple, ont diminué de 16 % par rapport à l'année précédente. En 1989, le nombre de ventes de tracteur a varié aux États-Unis en fonction de la grosseur des tracteurs. Les ventes de tracteurs de moins de 40 CV ont continué à fléchir à cause d'une baisse de la demande. Par ailleurs, le marché des tracteurs de 40 à 100 CV est demeuré stable, les niveaux des ventes se rapprochant des niveaux de 1986, ce qui s'explique du fait que ces tracteurs sont principalement utilisés dans les fermes d'élevage où les taux de revenu sont relativement stables. Les ventes de tracteurs à deux roues motrices de plus de 100 CV et de tracteur à quatre roues motrices ont beaucoup augmenté par rapport à l'an dernier. Ces gros tracteurs sont achetés par les agriculteurs ayant une ferme de grande dimension et une bonne situation financière, qui veulent améliorer leur équipement parce qu'ils ont besoin de machines fiables pour terminer à temps des activités importantes comme les semis et les récoltes. D'ailleurs, la hausse des prix des céréales récoltées en 1988 les a encouragés à remplacer leurs machines.

CANADA

Demande

En 1989, les dépenses en capital des agriculteurs canadiens devraient augmenter de 2,4 % en valeur réelle. C'est la troisième année de suite que les dépenses en capital annuelles augmentent en valeur réelle. Cette faible augmentation résulte d'une hausse de 1 % des dépenses en construction et de 3,8 % des achats de machines agricoles. Les prix de ces biens d'équipement ont augmenté de 2 % en moyenne en 1989.

Figure 2: VENTES UNITAIRES DE MACHINES AGRICOLES, AU CANADA

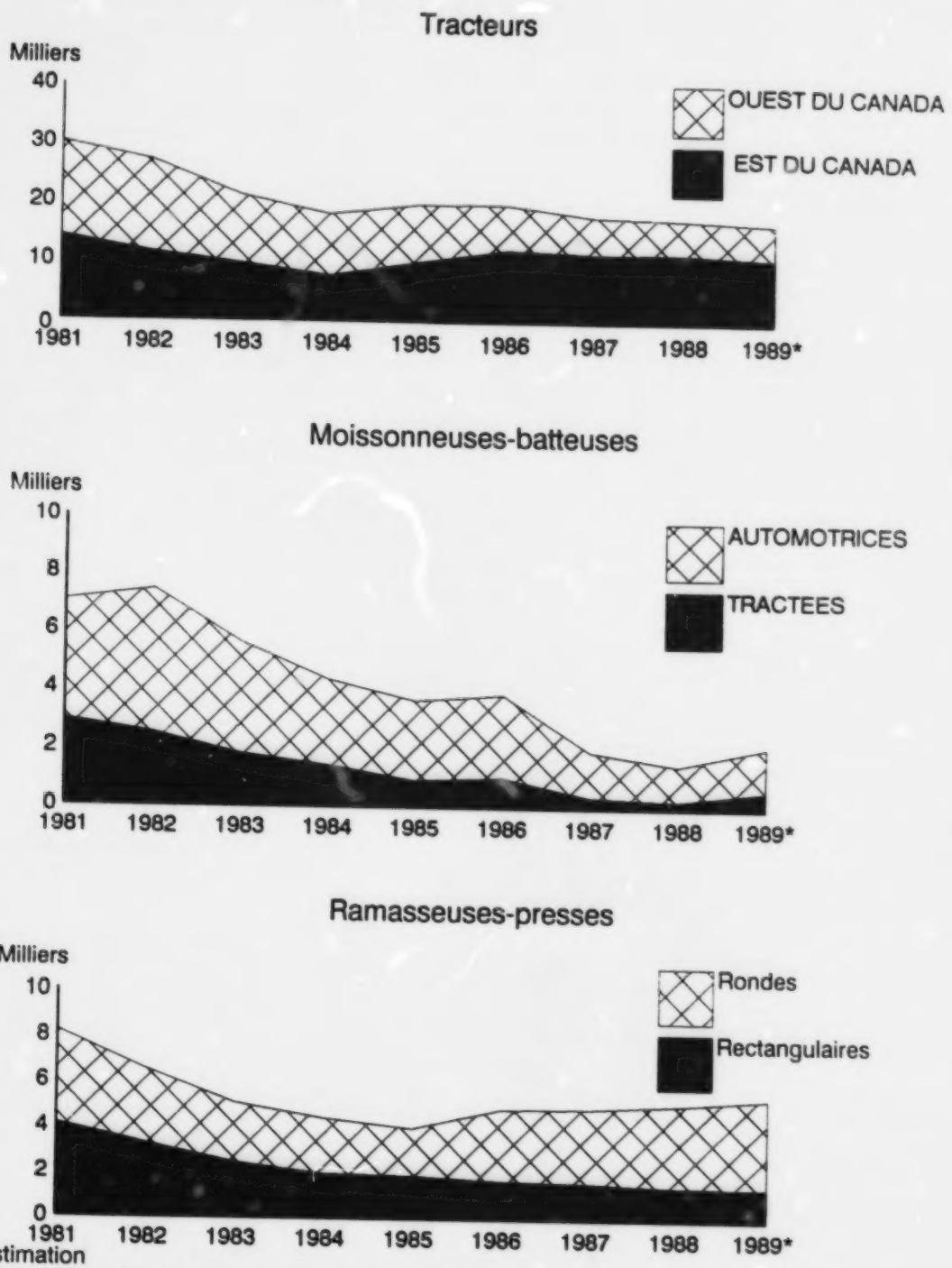

* Estimation

Source : 'Canadian Farm and Industrial Equipment Institute'
'Industry Outlook'

L'accroissement de la demande de machines agricoles a commencé au Canada en 1987, comme aux États-Unis. La sécheresse de 1988 a fait régresser la demande au cours du deuxième trimestre de 1988, mais les approvisionnements réduits en céréales et en oléagineux ont eu pour effet de faire augmenter les prix de ces produits. Cette situation a rendu les agriculteurs plus optimistes, en particulier dans les régions où les récoltes s'étaient maintenues ou s'étaient améliorées en 1988. Ces agriculteurs ont également profité d'une hausse de revenu. Les ventes de machines se sont maintenues au deuxième trimestre de 1988 et se sont améliorées en 1989. Comme aux États-Unis et pour des raisons analogues, le marché des gros tracteurs est demeuré vigoureux tout au long de 1988 et au cours du premier semestre de 1989.

Les recettes totales tirées de la vente des récoltes devraient augmenter légèrement en 1989, ce qui confirme la tendance observée en 1988. En outre, les cultivateurs deviennent moins dépendants qu'auparavant des paiements d'intervention de l'État et étaient, par conséquent, plus optimistes en 1989 par rapport à leurs revenus futurs. Les prix des terres agricoles des Prairies ont augmenté en 1989 en dollars courants; il s'agit d'une première hausse en dix ans, qui a pour effet d'accroître l'avoir propre des agriculteurs et leur pouvoir d'emprunt pour l'achat de nouvelles machines. Dans les autres régions, les prix des terres agricoles ont augmenté en dollars courants et en dollars constants; les agriculteurs du reste du Canada ont donc vu leur situation financière s'améliorer encore plus que celle des agriculteurs des Prairies. Les taux d'intérêt réels et nominaux étaient plus hauts que dans les années précédentes, mais cela n'a pas fait régresser la demande de machines, car les agriculteurs se servaient de leur avoir propre pour les acheter. La baisse des stocks des céréales et d'oléagineux, les programmes d'aide gouvernementale et la hausse des prix des céréales et des oléagineux en 1988 a accru, au cours du premier semestre de 1989, la marge d'autofinancement des agriculteurs. En 1989, les rendements se sont améliorés dans la plupart des régions, en comparaison avec celles de 1988 mais les récoltes sont de moins bonne qualité. Les prix des céréales secondaires et des oléagineux récoltés en 1989 devraient donc être beaucoup moins élevés que les prix obtenus pour la récolte de l'année précédente et on croit que les prix du blé seront légèrement plus bas.

Le marché des machines d'occasion est demeuré serré en 1989. Il est difficile de trouver de bons tracteurs et d'autres machines d'occasion et les stocks des distributeurs sont bas, ce qui oblige certains agriculteurs à se rabattre sur des machines neuves. On dit qu'un bon nombre d'agriculteurs continuent de réparer et d'améliorer les stocks considérables de machines agricoles se trouvant à leur ferme afin de pouvoir conserver leur équipement plus longtemps et de réduire leurs dépenses. Par conséquent, les ventes de machines neuves n'ont augmenté que modérément.

The Canadian Farm and Industrial Equipment Institute (CFIEI) estime la valeur des ventes de machines agricole de 1989, en dollars canadiens courants, à 1,82 milliard de dollars, ce qui représente une hausse de 7 % par rapport à 1988. Si l'on compare les ventes faites de janvier à octobre 1989 aux ventes faites pendant la même période de l'année précédente, on constate que les ventes unitaires de tracteur ont diminué de 7,0 %. Les ventes de tracteurs de 40 à 100 CV ont diminué de 16,7 % et les ventes de tracteurs de plus de 100 CV (à deux roues motrices et à quatre roues motrices) ont augmenté de 29 %. Les ventes unitaires de tracteurs de moins de 40 CV ont chuté de 7,5 % et les stocks de ces petits tracteurs se sont accrus, ce qui a causé une vive concurrence sur le plan des prix en 1989. Les ventes unitaires de faucheuses-conditionneuses et de ramasseuses-presses ont augmenté de 7,1 % et de 5,1 % respectivement. La hausse des ventes de ramasseuses-presses est due uniquement à la hausse des ventes de grosses

Figure 3 : VARIATIONS DES PRIX AU CANADA

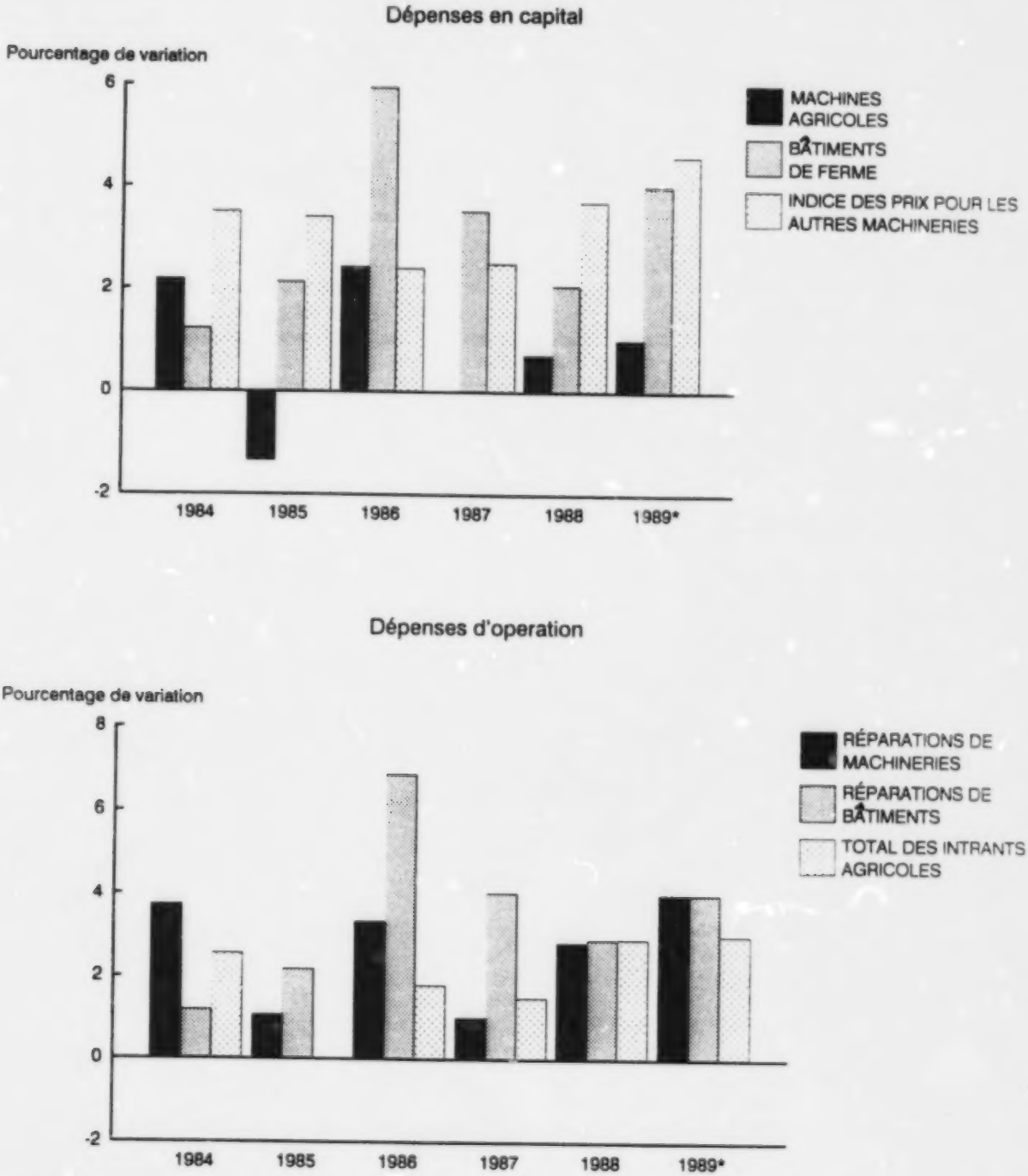

* Estimation.

Source : STATISTIQUES CANADA, catalogue no 62-004 and 62-001

ramasseuses-presses. Les ventes de moissonneuses-batteuses et d'andaineuses, qui avaient diminué en raison de la sécheresse de 1988, ont grimpé de 64,9 % et de 2,6 % respectivement. En 1989, les marchés des machines utilisées pour le semis et le labour se sont améliorés considérablement, ces machines s'usant plus rapidement dans les fermes de cultures extensives d'aujourd'hui. Le secteur de l'élevage est demeuré relativement vigoureux et il en a été de même pour la demande de machines et de bâtiments dans ce secteur.

La construction de bâtiments agricoles s'est accrue en 1987 et 1988. Les dépenses engagées pour la construction de bâtiments agricoles devraient augmenter de 4 % en 1989, ce qu'on attribue principalement à la hausse des revenus dans le secteur de l'élevage.

Approvisionnements

On estime que les envois de machines agricoles par les fabricants canadiens ont augmenté de 20 % en 1989, après avoir diminué de 3 % en 1988. Cette hausse est attribuable, d'une part, au faible niveau des ventes de 1988 causé par la sécheresse et, d'autre part, à la capacité de nombreux fabricants de série courte de s'adapter aux besoins des marchés tant intérieurs qu'extérieurs.

La main-d'oeuvre et les matériaux de construction de bâtiments agricoles étaient largement disponibles en 1988 dans l'ensemble du Canada.

Prix

Le Canada représente une faible part du marché de l'OCDE pour les principaux types de machines; par ailleurs, les prix canadiens sont influencés par les conditions du marché dans tous les pays membres de l'OCDE. La demande de ces machines ne s'est accrue que légèrement dans les pays membres de l'OCDE et les prix sont demeurés généralement stables ou ont enregistré une hausse de 1 % tout au plus en 1988. En 1989, les prix des machines devraient grimper de 1 % en raison de l'accroissement de la demande. On a consenti des rabais sur les tracteurs de moins de 40 CV, dont les stocks sont considérables, et les prix ont baissé. La vive concurrence exercée par les fournisseurs de matériel automobile et de pièces "universelles" sur le marché des pièces détachées a eu pour effet de contenir les hausses des prix des pièces de grande série, qui constituent la majorité des pièces vendues.

Les prix des constructions ont augmenté de 2 % en 1988 et on estime qu'ils ont augmenté de 4 % en 1989. C'est la situation de l'industrie de la construction en général qui explique ces augmentations plutôt que les activités dans le domaine de la construction agricole (Tableau 1).

PERSPECTIVES

LE MONDE

Le ministère de l'Agriculture des États-Unis a exclus des terres supplémentaires des programmes de retrait de terres en culture pour la production agricole en 1989. L'accroissement de la production, en partie attribuable à ces "déblocages", a eu pour effet de faire augmenter les stocks de céréales et d'oléagineux à travers le monde et de faire

baisser les prix. Par conséquent, on ne s'attend pas à ce que les agriculteurs des États-Unis achètent plus de machines en 1990. On ne s'attend pas non plus à ce que le marché européen de machinerie change beaucoup en 1990. Avec un marché des machines d'occasion relativement ferme, mais une conjoncture incertaine, les agriculteurs des pays membres de l'OCDE ne remplaceront leur équipement par de nouvelles machines que lorsque cela sera vraiment nécessaire ou que les nouvelles machines pourront leur faire faire des économies considérables.

La rationalisation du secteur des machines agricoles dans les pays de l'OCDE se poursuivra lentement en 1990 à cause des volumes des ventes, qui se maintienent à un faible niveau, et de la quasi-stagnation des prix. Les stocks et la capacité de production devront continuer de s'aligner davantage sur les chiffres d'affaires, ce qui accroîtra la nécessité d'une adaptation. Les majorations de prix seront modérées et les rabais substantiels seront moins fréquents. Le nombre de distributeurs continuera de diminuer, ce qui obligera certains agriculteurs à parcourir de plus longues distances pour obtenir pièces et services.

CANADA

Demande

Certains agriculteurs commerciaux importants ont acheté de nouveaux gros tracteurs et ont fait l'acquisition de nouvelles terres en 1989 en partie à cause de l'optimisme en résultat de la hausse des prix pour la récolte de 1988.

En 1990, les prix des céréales et des oléagineux devraient chuter et, par contre, les ventes à l'exportation seront probablement plus fortes s'il y a une récolte normale. En 1989, le revenu agricole net est probablement plus bas en raison d'une augmentation des coûts des facteurs de production. Au début de l'année 1990, les agriculteurs ne seront probablement pas aussi optimistes concernant les perspectives de revenus qu'ils l'étaient au début de 1989. On s'attend à ce que le taux de croissance de l'économie en général diminue à 1,8 % en 1990 et à ce que les taux d'intérêt (réels et nominaux) demeurent élevés. Par conséquent, la demande de machines agricoles devrait diminuer de 2 à 4 % en 1990. Cette diminution devrait être assez semblable et dans l'ouest et dans l'est du Canada.

La valeur des ventes de pièces détachées devrait rester assez stable en 1990 et se maintenir à son niveau actuel, qui est relativement élevé.

En raison de la conjoncture incertaine, la valeur des nouvelles constructions agricoles canadiennes restera en 1990 la même qu'en 1989, en dollars constants. Les frais de réparation devraient demeurer aussi élevés qu'en 1989.

Approvisionnements

Malgré la diminution des stocks de machines agricoles des fabricants et des distributeurs en 1989, la capacité de production demeure excédentaire dans les pays de l'OCDE. On ne s'attend donc pas à des pénuries de machines en 1990.

Compte tenu du ralentissement de la croissance économique prévu pour 1990, on ne s'attend pas à ce que le nombre de constructions résidentielles et non résidentielles augmente. Par conséquent, il devrait y avoir une bonne disponibilité de matériaux et de main-d'oeuvre de construction l'an prochain.

Prix

En 1990, les ventes de machinerie, qui augmentent légèrement depuis deux ans, chuteront à 2 %. En raison de cette baisse, il est probable que les prix des machines augmenteront moins que le taux d'inflation. On croit que la faiblesse de la demande et une offre excédentaire pour les principaux articles de la machinerie à l'échelle mondiale doivent contenir la hausse des prix. Ceux-ci augmenteront tout au plus de 1 à 3 %, ce qui signifie une baisse de 2 à 4 % des ventes de machines agricoles en dollars constants.

Les prix des matériaux et des services utilisés en construction agricole devraient grimper de 3 %, en réponse à l'augmentation des prix de construction dans l'ensemble du secteur économique. Comme on prévoit une hausse de 2 à 3 % de la valeur en dollars courants des mises en chantier dans les fermes canadiennes, le montant réel des dépenses engagées par les agriculteurs canadiens pour des constructions changera peu ou restera stable.

BIBLIOGRAPHIE

Agra Europe. Divers numéros. Londres, 1989.

Agricultural Engineers Association. News Release. Peterborough, Royaume-Uni. Octobre, 1989.

Agriculture Canada. Analyse du marché. Ottawa, 1989.

Banque du Canada. Revue de la banque du Canada. Ottawa, 1989.

Canadian Farm and Industrial Equipment Institute (CFIEI). Industry Outlook and Update 1988. Burlington (Ontario), 1989a.

CFIEI. Monthly Canadian Retail Sales of Farm Wheel Tractors and Selected Farm Equipment, Burlington (Ontario), 1989b.

Conference Board of Canada. Quarterly Canadian Forecast. Ottawa, septembre 1989.

Farm and Industrial Equipment Institute. Monthly U.S. Retail Sales of Wheel Tractors and Selected Machinery: Public Report. Chicago, 1989.

Hansen L. Agricultural Resources: Farm Machinery, Washington, D.C.: Ministère de l'Agriculture des États-Unis, juillet, 1989.

Power Farming. Divers numéros. London, 1989.

Statistique Canada. Catalogue n^{os} 21-202, 31-001, 62-003, 62-004, 63-203, 65-007 1989.

TABLEAU I. VENTES DE MACHINES AGRICOLES AU CANADA (PRIX CHOISIS) ET REVENU AGRICOLE (1982-1989)

	Moyenne de 1982-1986	1987	1988	1989[h]
Dépenses en capital[a] (millions de dollars)				
Dollars courants	3 758,80	3 282,90	3 409,20	3 550,00
Dollars constants (1981)	3 313,04	2 741,20	2 792,80	2 860,00
Variation annuelle ($ constants) (%)	-10,48	2,82	1,88	2,41
Capital agricole total (milliards de dollars)	121,20	104,46	103,38	105,00
Ventes de machines au Canada[b] (millions de dollars)				
Dollars courants	1 726,40	1 600,00	1 700,00	1 800,00
Dollars constants (1981)[c]	1 558,71	1 404,74	1 482,13	1 538,54
Variation annuelle ($ constants) (%)	-5,30	-6,43	5,51	3,81
Expéditions (millions de dollars)	939,68	875,70	850,14	1 033,00
Recettes agricoles en espèces (millions de dollars)	19 649,43	21 068,36	21 933,06	22 398,10
Revenu agricole net réalisé (millions de dollars)				
Dollars courants	3 150,74	4 425,17	4 890,24	4 135,10
Dollars constants (1981)[d]	2 581,32	3 202,00	3 400,72	2 734,85
Taux d'intérêt (%)				
Préférentiel	12,03	9,52	10,83	13,25
Réel[e]	6,22	5,14	6,78	8,10
Prix (taux de variation annuel)				
Indice des prix à la consommation	5,80	4,38	4,05	5,15
Total des facteurs de production[f]	1,63	1,48	2,91	3,00
Remplacement des machines agricoles[f]	2,67	0,00	0,70	1,00
Remplacement des bâtiments[f]	5,11	3,52	2,04	4,00
Rapports (%)				
RNR sur RAE[g]	15,99	21,00	22,30	18,46
Dépenses en capital sur RAE	19,20	15,58	15,54	15,85
Dépenses en capital sur RNR	121,84	74,19	69,71	85,85

a Statistique Canada, capital fixe de machines agricoles, de véhicules à moteur et de bâtiments

b Ventes de machines agricoles visées par les enquêtes du CFIEI. Prix d'achat des distributeurs avant déduction des rabais offerts sur les ventes au comptant

c Dégonflé à l'aide de l'indice des prix de remplacement des machines

d Dégonflé à l'aide de l'indice des prix à la consommation

e Corrigé pour tenir compte de l'inflation en éliminant les variations annuelles de l'indice des prix à la consommation

f Indice des prix des facteurs de production

g RNR = revenu (agricole) net réalisé; RAE = recettes agricoles en espèces

h Chiffres estimatifs; le RNR et les RAE sont des prévisions d'Agriculture Canada pour juin; des prévisions plus récentes sont actuellements disponibles.

Source: Agriculture Canada, Analyse du marché; Banque du Canada, Revue, 1987; Canadian Farm and Industrial Equipment Institute, Industry Outlook and Update 1988; Statistique Canada.

ÉNERGIE

A. Asselstine

FAITS SAILLANTS

Le prix moyen que les agriculteurs canadiens paient pour le carburant diesel et l'essence augmentera de 10 à 13 % en 1990, principalement à cause d'une baisse de la remise de la taxe sur le carburant agricole et d'un relèvement des taxes. Cette augmentation est prévue malgré une légère baisse des prix du brut. Comme la consommation des exploitations agricoles devrait demeurer constante, les dépenses en pétrole devraient grimper de 10 à 13 %. Pour leur part, les dépenses en combustible de chauffage diminueront de 2,4 %.

En 1990, les tarifs d'électricité et les dépenses en électricité des exploitations devraient monter de 4 %.

SITUATION

LE MONDE

Offre et demande de pétrole

La consommation mondiale de brut continue d'augmenter, passant de 7,83 millions de mètres cubes par jour en 1987 à 8,28 millions en 1989 (Tableau 1). La production a suivi en maintenant les stocks à des niveaux raisonnables. Les disponibilités de brut sont passées de 7,72 à 8,41 millions de mètres cubes par jour au cours de la même période. La capacité des raffineries est demeurée constante de sorte que les taux d'utilisation par les raffineries ont augmenté, ce qui pourrait se traduire par des disponibilités serrées sur certains marchés de produits pétroliers.

En 1988, l'accroissement de la production, en particulier de l'OPEP, a compensé l'augmentation de la consommation. Il en a résulté une lente glissade des prix internationaux du pétrole en 1988 jusqu'à 14 $ US le baril. Au cours du premier trimestre de 1989, l'interruption de la production de la mer du Nord et le déversement de pétrole lourd de l'Exxon Valdez ont déclenché une hausse des prix. Celle-ci s'est poursuivie au cours du premier semestre de 1989, c'est-à-dire bien après que le port de Valdez ait repris ses activités. L'augmentation graduelle de la consommation a été considérée comme la principale raison de l'escalade des prix. Les prix ont atteint un sommet au début de l'été et diminuent lentement depuis.

CANADA

Demande d'énergie

En 1988, la consommation canadienne totale de toutes les formes d'énergie a dépassé de 4,5 % celle de l'année précédente. Cette augmentation découlait de l'utilisation accrue de toutes les principales formes d'énergie, soit les produits pétroliers, le gaz naturel, le charbon et l'électricité. La consommation accrue de produits pétroliers ces dernières années n'a pas été accompagnée d'une augmentation de la capacité de raffinage, de sorte que les taux d'utilisation par les raffineries ont augmenté. Au cours du premier trimestre, ces taux étaient de 83 % en 1987, de 84 % en 1988 et de 87 % en 1989. Même si ces produits n'ont satisfait que 39,5 % de la demande intérieure d'énergie primaire en 1988 (comparativement à 50,6 % en 1980), c'était encore la principale forme d'énergie utilisée au Canada, suivie par le gaz naturel (25,5 %), l'électricité (15,3 %), le charbon (14,6 %) et d'autres formes (5,1 %) (Figure 1).

Prix de l'énergie

Les prix canadiens du brut, influencés par les prix internationaux, ont reculé en 1988. Au cours du premier semestre de 1989, les prix du brut ont grimpé d'environ 30 %. À Montréal, ils ont fléchi de 135,84 $/m^3 en janvier 1988 à 103,52 $/m^3 en novembre 1988, pour ensuite augmenter à 149,39 $ en juillet 1989 (Figure 2). À Edmonton, les prix du brut ont également reculé en 1988 pour atteindre un creux de 94,14 $/m^3 en décembre, avant de grimper jusqu'à 139,64 $ en juillet 1989.

Les prix du brut, les taxes fédérales et provinciales et les marges bénéficiaires des pétrolières (les coûts du raffinage et de la commercialisation et les profits) sont les éléments qui composent généralement les prix de détail de l'essence et du carburant diesel au Canada. En 1988, les marges bénéficiaires des pétrolières ont grimpé de 10 %, les taxes sur le carburant sont demeurées relativement constantes et les prix du brut ont chuté, ce qui a donné lieu à une légère baisse des prix de détail de l'essence et du carburant diesel. En 1989, les prix du brut, les taxes et les marges bénéficiaires des pétrolières ont augmenté, ce qui a fait monter les prix de détail de l'essence et du carburant diesel de 6,2 et de 2,6 c./L respectivement de janvier à septembre.

Le prix du gaz naturel a fléchi en 1988 et au cours du premier semestre de 1989, alors que les prix de l'électricité ont enregistré des gains soutenus en 1988 et en 1989.

Énergie et agriculture

Les principaux produits énergétiques utilisés par les entreprises agricoles sont le carburant diesel, l'essence, l'électricité, le gaz naturel, le mazout et le propane. L'utilisation agricole de n'importe quel de ces produits ne représente qu'une faible proportion de la consommation canadienne totale de ces produits (Tableau 2). Il n'y a que dans la région des Prairies où le secteur agricole représente un marché important pour le carburant diesel, principal produit énergétique utilisé par les agriculteurs. Par conséquent, les achats des agriculteurs ont peu d'effet sur l'offre et la demande globale de ces produits énergétiques et sur leur prix.

Figure 1 : DEMANDE INTERIEURE D'ENERGIE PRIMAIRE PAR TYPE

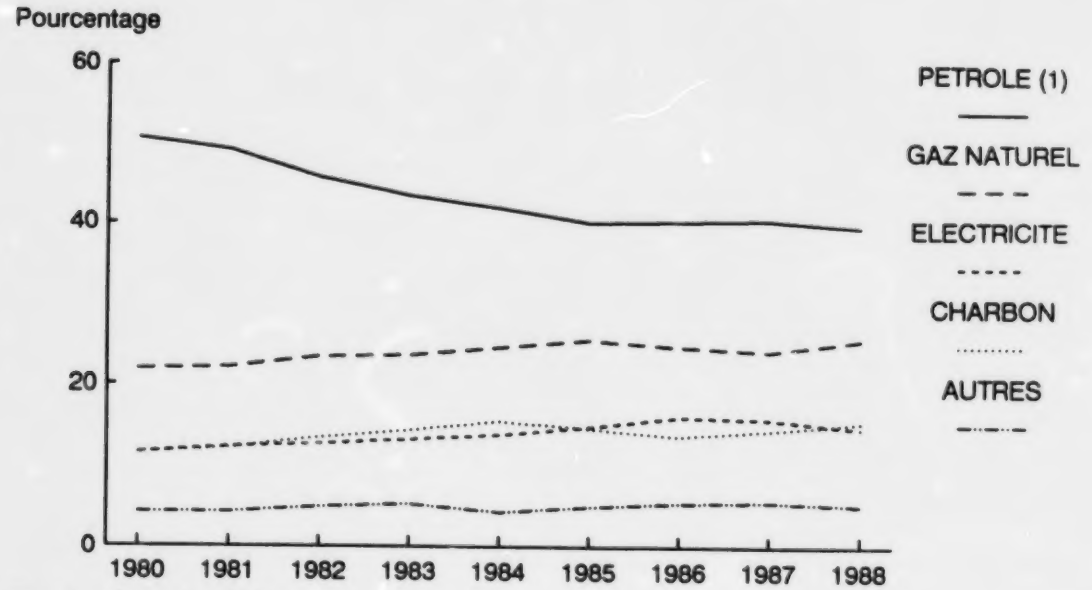

(1) Gaz de pétrole liquéfiés inclus.

Figure 2 : PRIX DU PETROLE BRUT AU CANADA

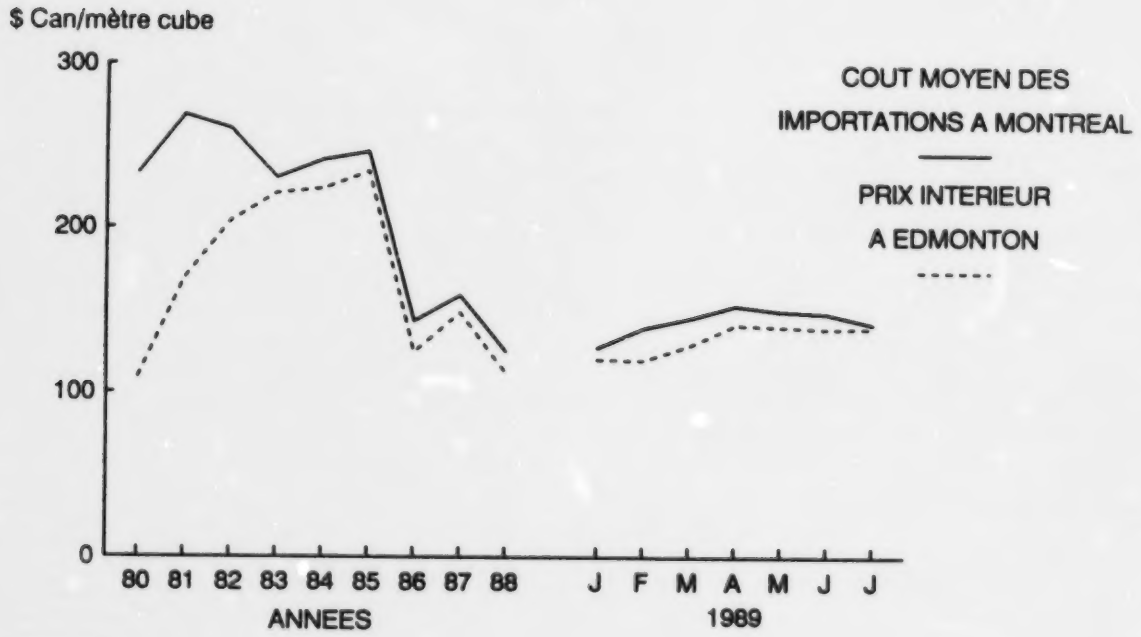

Les prix à la ferme pour les achats en vrac du carburant diesel et de l'essence livrés à la ferme diffèrent des prix de détail urbains à cause des remises de taxe et des différentes structures de coût. Cependant, des données de la Saskatchewan et de l'Alberta laissent croire que les prix de détail moins les remises constituent relativement une bonne approximation des prix à la ferme du carburant diesel et de l'essence. En 1989, les remises fédérales étaient de 10 c./L sur l'essence sans plomb ordinaire et de 7,5 c./L sur le carburant diesel (Tableau 3). Ce niveau de remise dépassait les taxes fédérales sur le carburant diesel et remboursait complètement les agriculteurs des taxes de vente et d'accise sur l'essence sans plomb, sauf l'augmentation de 1 c./L de la taxe d'accise imposée en avril 1989. Les remises provinciales de taxes sur les ventes vont de 5,6 à 14,4 c./L pour l'essence sans plomb ordinaire et de 5,6 à 12,5 c./L pour le carburant diesel. Dans toutes les provinces sauf la Colombie-Britannique, ces remises équivalent aux taxes de vente provinciales. En Alberta et en Saskatchewan, les agriculteurs reçoivent une aide supplémentaire pour les achats de carburant agricole. En Alberta, cette aide se chiffre à 14 c./L pour le carburant diesel et à 9 c./L pour l'essence; en Saskatchewan, elle est de 2 c./L pour les deux types de carburant. Il en résulte que l'Alberta affiche les plus faibles prix nets à la ferme du carburant au Canada. Les remises de la taxe sur le carburant sont consenties aux agriculteurs, soit sous forme de remises, soit sous forme d'achats de carburant exempt de taxes. Les remises fédérales de la taxe sur le carburant et les remises de toutes les provinces, sauf l'Alberta, ne concernent que le carburant utilisé sur la ferme de sorte que la plupart des agriculteurs canadiens achètent une certaine quantité de carburant aux prix de détail.

En août 1989, les prix nets à la ferme estimatifs de l'essence sans plomb ordinaire et du carburant diesel variaient de 24,1 à 38,7 et de 12,6 à 37,9 c./L respectivement (Tableau 3). Le fait de supprimer l'effet des subventions provinciales plus élevées accordées en Alberta et en Saskatchewan réduit considérablement le degré de variation des prix. La variation qui reste est attribuable aux divers coûts du pétrole et conditions de commercialisation. Les prix à la ferme estimatifs présentés au tableau 4 sont calculés à partir des prix de détail, moins les remises; ils ne constituent donc pas les prix réels à la ferme. Dans les Prairies, on a assisté à des guerres de prix du carburant agricole en 1987 et en 1989 lorsque ces prix ont chuté pour se rapprocher des prix de détail moins la taxe. La figure 3 compare le prix du carburant agricole en vrac à Regina au prix de détail à Regina moins les remises dans le cadre de l'enquête sur les prix agricoles de la Saskatchewan.

Les prix du combustible de chauffage se rapprochent des prix du carburant diesel à la ferme à cause de la similarité de ces produits. Les prix de l'électricité ont grimpé en 1988 et en 1989, alors que le prix du gaz naturel et du propane ont reculé au cours de la même période (Tableau 4). Les prix de ces produits sont déterminés par le marché provincial global ou le marché nord-américain de ces produits.

L'indice des prix des intrants agricoles (1981=100) pour les produits pétroliers a fléchi en 1988 pour atteindre 100,0 au cours du quatrième trimestre (Figure 4). Au cours du premier trimestre de 1989, cet indice a reculé à 98,6 à cause de la guerre des prix du carburant agricole, pour ensuite augmenter à 100,7. L'indice des prix de l'électricité est monté de 145,7 au cours du deuxième trimestre de 1988 à 153,3 au cours du même trimestre en 1989, soit une hausse de plus de 5 %.

Figure 3 : PRIX DU DIESEL A REGINA

DONNEES MENSUELLES

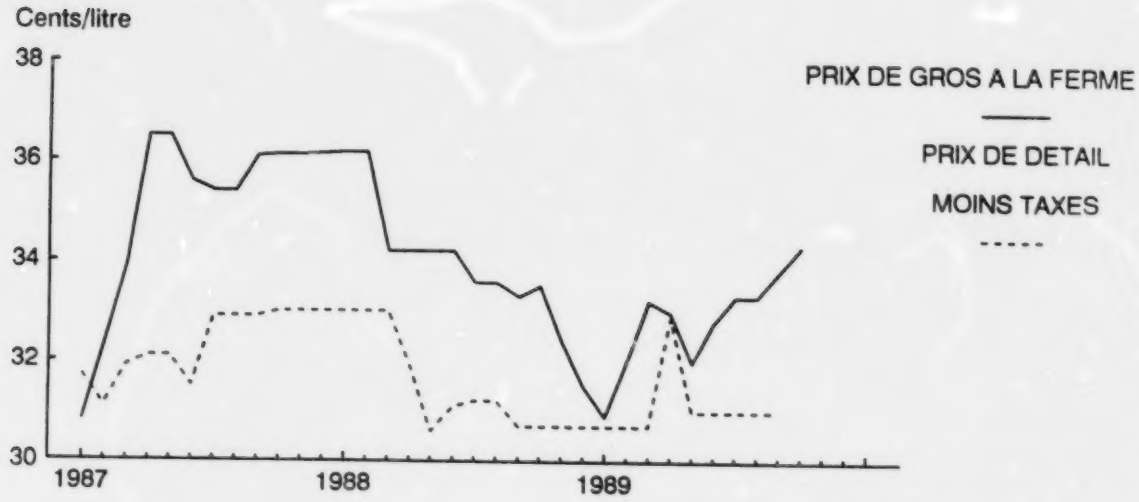

Figure 4 : INDICE DES PRIX DES ENTREES DANS L'AGRICULTURE AU CANADA

DONNEES TRIMESTRIELLES

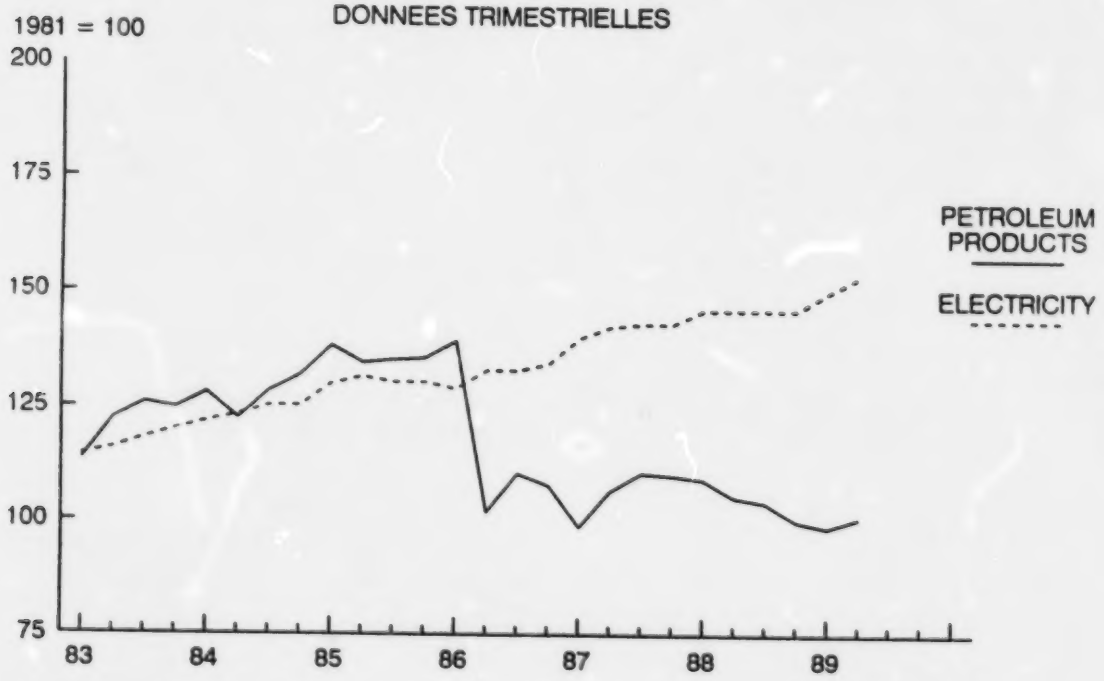

Source : STATISTIQUE CANADA, catalogue 62-004, 'Indice des prix des entrées dans l'agriculture.'

PERSPECTIVES

LE MONDE

Offre et demande de pétrole

La consommation mondiale de produits pétroliers devrait continuer de croître à un taux d'environ 2 % par année au cours des prochaines années. Le taux de croissance sera plus lent au cours du premier semestre de 1990 à cause du ralentissement de la croissance économique prévu dans les pays de l'OCDE, particulièrement en Amérique du Nord. Cette augmentation lente mais soutenue de la consommation internationale de pétrole sera probablement satisfaite par un accroissement de la production de la part des pays membres de l'OPEP. Ceux-ci ont constamment dépassé leurs contingents au cours des dernières années et devraient le faire encore dans les années à venir. La production devrait ainsi se rapprocher de la consommation.

Les taux d'utilisation des raffineries continueront d'augmenter parallèlement à la production et à la consommation sans augmentation prévue de la capacité de raffinage. En Amérique du Nord, l'utilisation des raffineries sera presque maximale compte tenu de ces augmentations prévisibles. Il faudra alors modifier les raffineries ou leur procédé de raffinage pour combler toute pénurie à court terme de capacité. Les risques inhérents à la réglementation éventuelle sur l'environnement découragent les investissements dans les raffineries.

Les prix du brut ont réagi rapidement aux problèmes d'approvisionnement au cours du premier trimestre de 1989, avant de commencer à reculer au cours du second semestre. Cette baisse devrait se poursuivre en 1990 puisque les prix du brut devraient fluctuer autour de 17 $ US le baril (prix intermédiaire de l'ouest du Texas), soit environ 8 % de moins que le prix moyen prévu pour 1989. Le Conference Board du Canada prévoit une augmentation de 7 % des prix du brut en 1991. Malgré cette stabilité relative de la moyenne des prix annuels projetés, l'équilibre fragile de l'offre et de la demande signifie que de petites perturbations de l'offre peuvent se traduire par de grandes fluctuations de prix comme ce fut le cas en 1989.

CANADA

Demande d'énergie et prix

L'activité économique générale au Canada devrait ralentir pour atteindre un taux de croissance de 1 % au cours du premier semestre de 1990, avant de s'améliorer légèrement au cours du second semestre. La croissance de la demande de produits énergétiques ne devrait donc augmenter que de 1,4 % selon le Conference Board du Canada.

En se basant sur les changements au prix mondial du brut, le Conférence Board du Canada prévoit que les prix du brut canadien vont reculer de 8,2 % en 1990. Compte tenu des taux d'utilisation élevés des raffineries, tout indique que les raffineurs canadiens amélioreront leurs marges bénéficiaires. Un relèvement de 1 c./L de la taxe d'accise fédérale sur l'essence est prévu pour le 1er janvier 1990, ce qui se traduira par une augmentation de 2 % des prix de l'essence. L'ensemble des prix de détail (taxes comprises) des produits pétroliers raffinés pourraient donc reculer de 2 à 5 %. Pour leur

part, les tarifs d'électricité devraient augmenter de plus de 4 %, la hausse réelle variant d'une province à l'autre. Le marché nord-américain du gaz naturel connaîtra une situation de l'offre légèrement plus serrée, de sorte que les prix devraient augmenter de 1 à 2 %.

Énergie et agriculture

La Direction générale des céréales et des oléagineux d'Agriculture Canada ne prévoit pas de changements majeurs dans les superficies totales ensemencées en céréales et en oléagineux au Canada en 1990, de sorte que la consommation de produits pétroliers par l'agriculture devrait demeurer relativement stable. On a assisté à des guerres de prix du carburant agricole dans les Prairies en 1989 et en 1987, mais pas en 1988. Ces guerres ont fait économiser de 2 à 3 c./L aux agriculteurs. Compte tenu des taux d'utilisation plus élevés des raffineries, la possibilité de guerres de prix du carburant est réduite pour 1990.

Le 30 décembre 1989, la remise aux agriculteurs de la taxe d'accise fédérale sur les carburants se terminera, ce qui donnera lieu à une hausse de 4 c./L sur les prix de carburant diesel et de 5 c./L sur le prix de l'essence. Ils subiront également une hausse de la taxe d'accise fédérale de 1 c./L. Étant donné que les agriculteurs ont droit à des prix nets moins élevés que la majorité des Canadiens, ces remises et frais de taxes se traduiront par une augmentation des prix du carburant agricole pouvant aller de 13 à 30 % en 1990. Si l'on tient compte de la baisse possible de 2 à 5 % des prix de détail et de l'effet des changements aux taxes et remises, le coût net par litre de carburant utilisé par les agriculteurs devrait grimper de 10 à 13 % en moyenne en 1990. Le pourcentage de changement de prix pour les agriculteurs sera plus élevé pour les achats de carburants exempts de taxe et dans les provinces comme l'Alberta où les prix du litre de carburant sont relativement plus faibles. Comme la consommation de carburant demeurera relativement importante, les dépenses de carburant augmenteront de 10 à 13 %.

Comme le combustible de chauffage n'est pas assujetti à la taxe d'accise fédérale, les coûts inhérents à ce combustible diminueront de 2 à 4 %.

En 1990, la consommation agricole d'électricité ne devrait pas changer. Ce poste de dépenses devrait donc augmenter d'environ 4 %, conformément à l'accroissement prévu des tarifs d'électricité.

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture Canada. Analyse du marché. 1989.

Alberta Agriculture. Agricultural Prices and Indexes. 1989.

British Petroleum. BP Statistical Review of World Energy. 1989

Business Week, le 1er avril 1989. The Strong Demand for Oil Means Only One Thing.

Conference Board du Canada. Perspectives canadiennes. Septembre 1989, Ottawa.

Financial Post de 1989. Gasoline Crunch Set to Pump Up Profits.

Énergie, Mines et Ressources Canada. Guide statistique sur l'énergie. 1989a

Énergie, Mines et Ressources Canada. Ventilation de la distribution des revenus. 1989b.

Énergie, Mines et Ressources Canada. Le marché pétrolier canadien. 1989c.

Statistique Canada. Indice des prix des entrées dans l'agriculture, cat. n° 62-004. 1987.

Université de la Saskatchewan. Saskatchewan Farm Input Price Survey. 1989

TABLEAU I. OFFRE ET CONSOMMATION DU PÉTROLE BRUT À L'EXTÉRIEUR DU BLOC COMMUNISTE

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989[a]
	(millions de mètres cubes par jour)						
I) Consommation							
OCDE	5,40	5,50	5,47	5,63	5,72	5,88	5,98
Pays autres que l'OCDE	1,88	1,92	1,97	2,03	2,11	2,21	2,30
Total	7,28	7,42	7,44	7,66	7,83	8,09	8,28
II) Offre[b]							
OPEP	2,94	2,94	2,78	3,15	3,11	3,43	2,57
OCDE	2,54	2,65	2,70	2,67	2,67	2,64	2,57
PVD	1,19	1,27	1,37	1,37	1,37	1,48	1,51
Exportations BC	0,27	0,30	0,29	0,32	0,33	0,35	0,35
Total[c]	7,08	7,32	7,33	7,67	7,72	8,07	8,41
Variation des stocks	(0,19)	(0,10)	(0,11)	0,01	(0,11)	(0,02)	0,13

Abréviations:
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économique
- PVD - pays en voie de développement
- OPEP - Organisation des pays exportateurs de pétrole
- Exportations BC - exportations des pays du Bloc communiste au reste du monde

a Estimé au milieu de l'année 1989
b Y compris les liquides de gaz naturel
c Y compris les gains résultant du processus de raffinement

Source: Agence internationale de l'énergie.

TABLEAU 2. CONSOMMATION D'ÉNERGIE[a] - 1987 ET 1988

	Pourcentage des dépenses d'énergie agricole	Année	Consommation totale au Canada	Consommation agricole totale[b]	Pourcentage de consommation du Canada
Carburant Diesel (millions de litres)	40	1987	15 841[c]	1 690	10,7
		1988	16 644	1 532	9,2
Essence (millions de litres)	35	1987	33 215	1 355	4,1
		1988	34 055	1 354	4,0
Électricité (gigawatts-heures)	15	1987	403 393	5 164	1,9
		1988	423 540	5 830	2,1
Gaz naturel (millions de mètres cubes)	3,5	1987	44 875	428	1,1
		1988	49 686	548	1,1
Combustible de chauffage (millions de litres)	3,5	1987	13 797	179	1,3
		1988	15 585	179	1,1
Propane (millions de litres)	3	1987	4 453	230	5,1
		1988	5 037	230	4,6

[a] La consommation d'énergie ne comprend que la consommation directe. La consommation totale canadienne ne comprenait pas la transformation en d'autres formes d'énergie et l'énergie utilisée dans la production et le transport de l'énergie.

[b] Estimé en ajustant les données de l'enquête sur la consommation d'énergie agricole de 1981 aux superficies de 1987 et 1988 et à l'accroissement de la proportion de moteurs au diesel.

[c] Les agriculteurs des Prairies consomment 73 % du carburant diesel utilisé par les entreprises agricoles canadiennes.

Source: Guide statistique sur l'énergie.

TABLEAU 3. PRIX DU CARBURANT À MOTEUR[a], PAR PROVINCE, LE 29 AOÛT 1989

	Vanc.	Calg.[c]	Regina[c]	Winn.	Tor.	Mtl	St. Jean	Halifax	Charl.	St. Jean	Canada
						(¢/L)					
Carburant diesel:											
Prix de détail	44,6	39,1	47,7	46,4	47,1	52,0	46,7	50,0	49,8	57,7	49,0
Taxes et remises[b]											
Taxe de vente fédérale	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	
Remise	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Taxe d'accise fédérale	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	
Remise	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	
Taxe provinciale	8,7	5,0	10,0	9,9	10,9	12,5	11,4	8,8	9,3	12,3	
Remise[c]	5,6	19,0	12,0	9,9	10,9	12,5	11,4	8,8	9,3	12,3	
Prix agricole estimatif[d]	32,3	12,6	28,2	29,0	28,7	32,0	27,8	33,7	33,0	37,9	24,6
Essence sans plomb:											
Prix de détail - ville	54,3	48,1	53,8	50,6	53,5	58,1	53,9	52,3	54,0	56,7	54,3
Taxes et remises[b]											
Taxe fédérale de vente	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Remise	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Taxe fédérale d'accise	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	
Remise	6,5	6,5	6,6	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	
Taxe provinciale	11,3	5,0	10,0	8,0	10,3	14,4	10,4	8,9	9,1	10,7	
Remise	5,6	14,0	12,0	8,0	10,3	14,4	10,4	8,9	9,1	10,7	
Prix agricole estimatif[d]	38,7	24,1	31,8	32,6	33,2	33,7	33,5	33,4	34,9	36,0	30,28

a Les prix sont les prix moyens pour la ville à la pompe libre-service, sauf pour St-Jean et Halifax où l'étude a porté sur les prix à la pompe avec service.

b Les remises ne concernent que l'utilisation de carburant à la ferme, sauf pour l'Alberta où elles portent sur le carburant utilisé pour toutes les activités de l'entreprise agricole. Les remises fédérales sont limitées à 80 % des achats de carburant à moins de pouvoir fournir une preuve de consommation agricole supérieure.

c En plus de la remise de la taxe de vente, l'Alberta fait une remise de 9 c./L d'essence et de 14 c./L de carburant diesel; la Saskatchewan accorde un remboursement de 2 c./L sur la taxe de redevance pétrolière.

d Le prix à la ferme estimatif est le prix de détail en vigueur dans la ville principale, corrigé pour tenir compte des remises de taxes.

TABLEAU 4. PRIX DE DIVERS TYPES D'ÉNERGIE[a], MOYENNE CANADIENNE

	1985	1986	1987	1988	1989
Électricité, tarif résidentiel (c/kw-h)	5,04	5,17	5,39	5,61	5,71 (Mars)
Essence ordinaire sans plomb (c./L)	53,5	47,7	50,1	49,3	53,10 (Juin)
Carburant diesel (c./L)	47,5	46,1	46,7	47,1	48,60 (avril)
Gaz naturel, tarif résidentiel (c./m^3)	18,65	18,88	18,60	18,38	17,69 (April)
Propane, f.-à-b. Alberta ($/$m^3$)	110,16	84,61	59,61	48,40	44,61 (mars)

a Comprend les taxes, sauf pour le propane

Source: Guide statistique sur l'énergie.

ENGRAIS

M. Spearin

FAITS SAILLANTS

En 1989-1990, la consommation mondiale d'engrais devrait augmenter de 3 %, car les superficies cultivées devraient reconstituer à nouveau les stocks de céréales. En plus, les prix des engrais ont baissé. On devrait cependant assister à une hausse des prix des engrais au printemps 1990 lorsque les stocks élevés actuels seront écoulés.

La consommation d'engrais pourrait augmenter de 2 à 4 % au Canada. Quant aux prix de détail, il est probable qu'ils resteront inchangés ou qu'ils s'apprécieront de 1 % par rapport à ceux du printemps de 1989.

SITUATION MONDIALE

Équilibre de l'offre et de la demande

Consommation

La consommation mondiale d'engrais devrait s'accroître de 2,5 à 3 % pour la campagne de fertilisation qui va de juillet 1988 à juin 1989. En juin 1989, on prévoyait que la consommation mondiale des principaux éléments fertilisants augmenterait de 3 à 5 % pour l'ensemble de la campagne 1988-1989. Toutefois, la croissance rapide des achats de matières fertilisantes en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde au cours des six premiers mois de la campagne 1988-1989 s'est interrompue. La Chine a réduit le volume de ses achats au deuxième semestre de 1989.

Le rythme de croissance de l'utilisation mondiale d'engrais a ralenti considérablement au cours des années 1980. En effet, celle-ci n'a augmenté que de 2,6 % par année, comparativement à 8,9 % durant les années 1960 et à 5,6 % durant les années 1970. Ce ne sont pas toutes les régions qui ont connu un ralentissement à ce chapitre pendant les années 1980. L'Asie et l'URSS ont été les grands responsables de la hausse de l'utilisation mondiale d'engrais avec un taux de croissance annuel supérieur à 5 %. L'Europe occidentale a été le plus gros utilisateur mondial d'engrais au cours des années 1960; l'Amérique du Nord lui a succédé dans les années 1970 et l'Asie dans les années 1980 (IFDC).

La consommation d'engrais devait augmenter d'environ 10 % aux États-Unis en 1989, résultat de la sécheresse de 1988 qui a entraîné une baisse de la production de céréales et d'oléagineux, une diminution des réserves de grains et une hausse des prix de la plupart des cultures d'importance. Compte tenu de ces facteurs, on avait prévu ensemencer jusqu'à 30 millions d'acres de plus en 1989 si les programmes de retrait obligatoire des terres en culture étaient éliminés (Childers).

Toutefois, les fluctuations et la chute des prix des céréales secondaires au printemps de 1989 ont créé un climat d'incertitude dans le secteur agricole. L'expansion des superficies mises en culture a été moins forte que prévu. Par ailleurs, les taux d'application des engrais ont diminué, car l'ouest de la ceinture de maïs a connu un printemps sec et tardif et l'est, un printemps humide et tardif (Childers). Les réserves de phosphate et de potasse du sol étaient élevées au début de 1989 en raison du développement médiocre des cultures durant la période de sécheresse en 1988. En conséquence, la consommation d'engrais des États-Unis en 1989 ne devrait être que de 5 % supérieure à celle enregistrée en 1988. Cette augmentation est en majeure partie attribuable à l'accroissement des superficies consacrées au maïs et au blé.

Production

Les données précises sur la production mondiale d'engrais ne sont pas encore disponibles pour l'année en cours. À l'échelle mondiale, on compte 69 pays capables de produire de l'engrais azoté et 52 qui produisent de l'acide phosphorique. Il y en a 13 qui produisent de la potasse et 120 qui en consomment. Le secteur de la potasse est actuellement en situation de surproduction (Childers). En 1988-1989, le volume du commerce mondial des trois types d'engrais a augmenté d'environ 5 % dans chaque cas. Les États-Unis sont un élément clé du mouvement mondial et canadien de l'offre et du prix de l'engrais. Ils reflètent d'ailleurs ce mouvement.

En 1988-1989, la production de chacun des principaux groupes d'éléments fertilisants s'est accrue aux États-Unis sous l'effet d'une hausse des prix de l'engrais et de l'utilisation anticipée. Au cours de la période de juillet 1988 à mai 1989, la production d'azote a augmenté de 5 % par rapport à celle de la période correspondante en 1987-1988, car bon nombre de producteurs d'ammoniac ont fonctionné presque au maximum de leur capacité. La production de phosphate a augmenté de 4 % à cause du maintien d'une forte demande sur le marché d'exportation et celle de potasse a augmenté de 7 % (Ministère de l'Agriculture des États-Unis, MAEU, 1989). Les stocks de matières fertilisantes des États-Unis étaient nettement plus élevés en juin 1989 qu'en juin de l'année précédente.

Prix

La diminution de l'offre d'engrais américain, s'explique surtout par l'augmentation de la demande aux États-Unis à l'automne 1988 et au printemps 1989. Comme résultat, les prix de détail durant la principale période d'application étaient plus élevés. Le prix global des engrais aux États-Unis a gagné 7 % au printemps de 1989 par rapport à la même période en 1988 et 5 % par rapport à octobre 1988. Il s'agissait de la troisième année consécutive où l'on a enregistré une hausse, l'indice des prix des engrais ayant progressé de façon soutenue depuis l'automne de 1986. Toutefois, la moyenne des prix est demeurée à plus de 4 % en deçà des sommets atteints au début des années 1980 (MAEU).

C'est le groupe de l'azote qui a revendiqué la plus forte hausse de prix par rapport au dernier trimestre de 1988. En effet, à cause de l'accroissement de l'utilisation nationale, les prix de l'ammoniac montraient un gain de plus de 17 % en avril 1989. Les prix des autres engrais azotés ont pour leur part augmenté de 4 à 13 %. Ceux du superphosphate triple et du phosphate diammoniacal se sont également inscrits en hausse (MAEU).

Figure 1

CONSOMMATION ET DISPONIBILITES MONDIALES DES ENGRAIS COMMERCIAUX ANNEES DE FERTILISATION

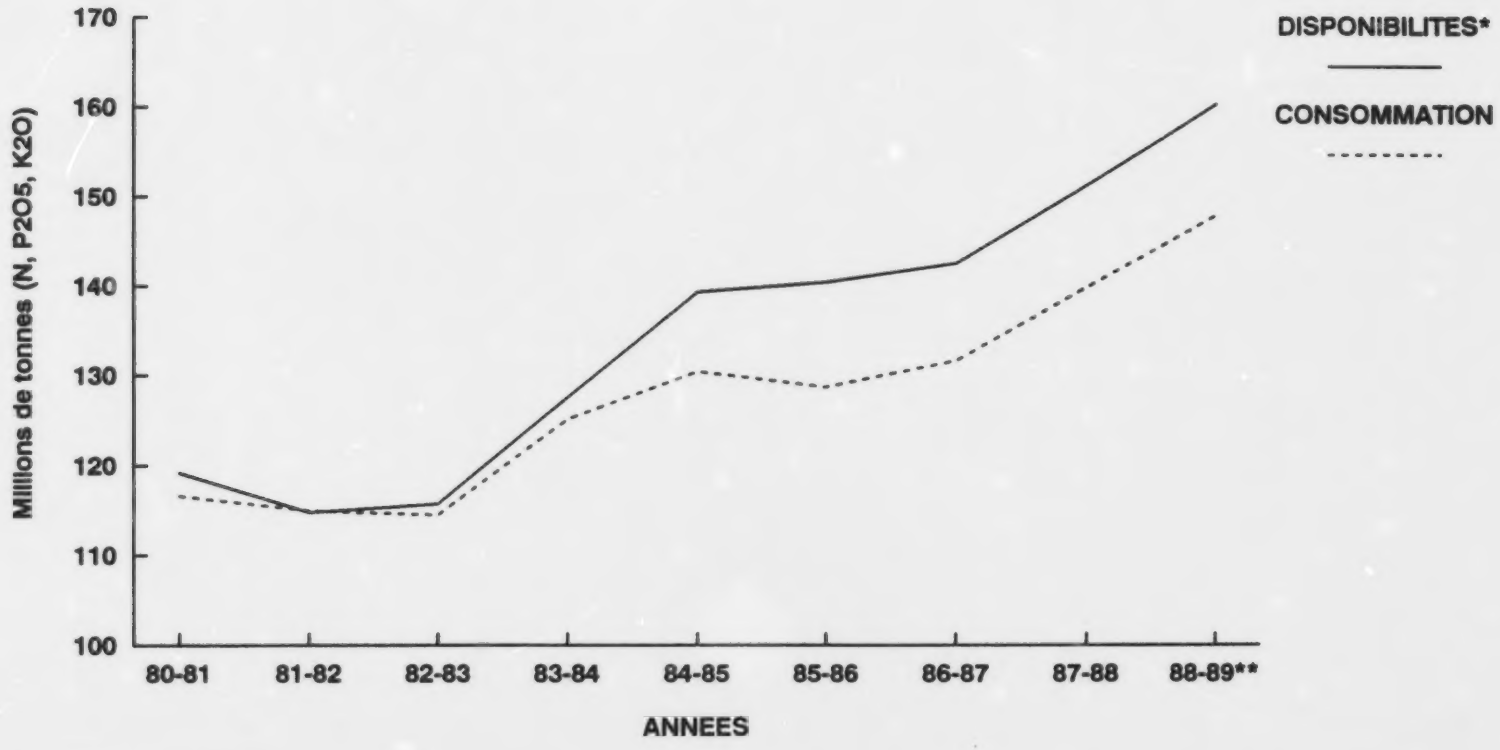

* Production et stocks

** Estimations

Source : F A O (Organisation pour l'agriculture et l'alimentation)

A la mi-avril 1989, les prix se sont effondrés lorsque les distributeurs ont constaté que les conditions de mise en culture étaient mauvaises. Les stocks ont été écoulés à perte sur le marché et les prix de gros américains ont perdu jusqu'à 40 % par rapport aux niveaux du début de 1989. Les prix de l'azote ont tombé d'environ 130 à 70 $ US/t. Celui du phosphate, un engrais de moindre importance pour la production au Canada du fait que l'un de ses éléments constituants doit être importé, est passé de 175 à 145 $ US/t. Quant au prix de la potasse, il n'a connu qu'une baisse négligeable.

SITUATION AU CANADA

Consommation

La hausse des prix des engrais a fait augmenter le chiffre des ventes au Canada au cours de la campagne d'utilisation se terminant le 30 juin 1989. Les estimations préliminaires pour 1988-1989 révèlent une diminution de 2 % de la consommation d'engrais dans l'est et dans l'ouest du pays (Figure 3). L'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan sont les régions qui ont enregistré les baisses les plus importantes à cause des conditions d'humidité qui prévalaient au moment des semences.

On estime que la consommation a diminué de 3 % dans les Maritimes et d'environ 5 % en Ontario, mais qu'elle est demeurée inchangée au Québec. En Ontario, la baisse est attribuable à un printemps tardif et humide (par rapport aux années précédentes) qui a nui aux semis de maïs, et aussi à un léger accroissement des superficies de soja sur lesquelles on n'applique pas de grandes quantités d'engrais.

Au Manitoba, l'utilisation d'engrais a diminué de plus de 10 %, car l'arrière-effet des engrais dans le sol a été passablement élevé du fait que la sécheresse a empêché le gros des matières nutritives d'être absorbé en 1988. En outre, les agriculteurs ont été réticents à acheter des engrais pour le traitement des sols qui étaient relativement secs au moment des semis. Les pluies sont finalement arrivées après les semis, c'est-à-dire vers la fin de mai. En Saskatchewan, l'utilisation a diminué de 9 % à cause du temps sec qu'on a connu au début du printemps.

En Alberta, la consommation d'engrais s'est accrue de 7 %, la montée du prix des grains et le temps favorable aux semis ayant encouragé l'épandage d'engrais au printemps. La Colombie-Britannique a également connu une forte hausse de l'utilisation d'éléments fertilisants. En 1988-1989, les ventes d'engrais dans l'Ouest canadien devraient diminuer de 2,5 % pour s'établir à 2,44 millions de tonnes en 1989. Elles n'ont pas augmenté tellement dans cette région du pays depuis la campagne 1983-1984.

Production et mise en marché

Le secteur canadien des engrais a expédié 17 millions de tonnes de produits d'engrais en 1988-1989, soit 3,2 millions sur le marché national et environ 14 millions aux États-Unis et sur les marchés d'outre-mer. (Une tonne de produit fertilisant comprend des éléments nutritifs ainsi qu'un liant ou un produit de remplissage comme l'argile. Une tonne de matière nutritive reflète le contenu nutritif de l'engrais, soit entre 20 et 80 %, selon le type d'engrais.

Figure 2

PRIX AU COMPTANT DE CERTAINS TYPES D'ENGRAIS SUR LE MARCHE INTERNATIONAL

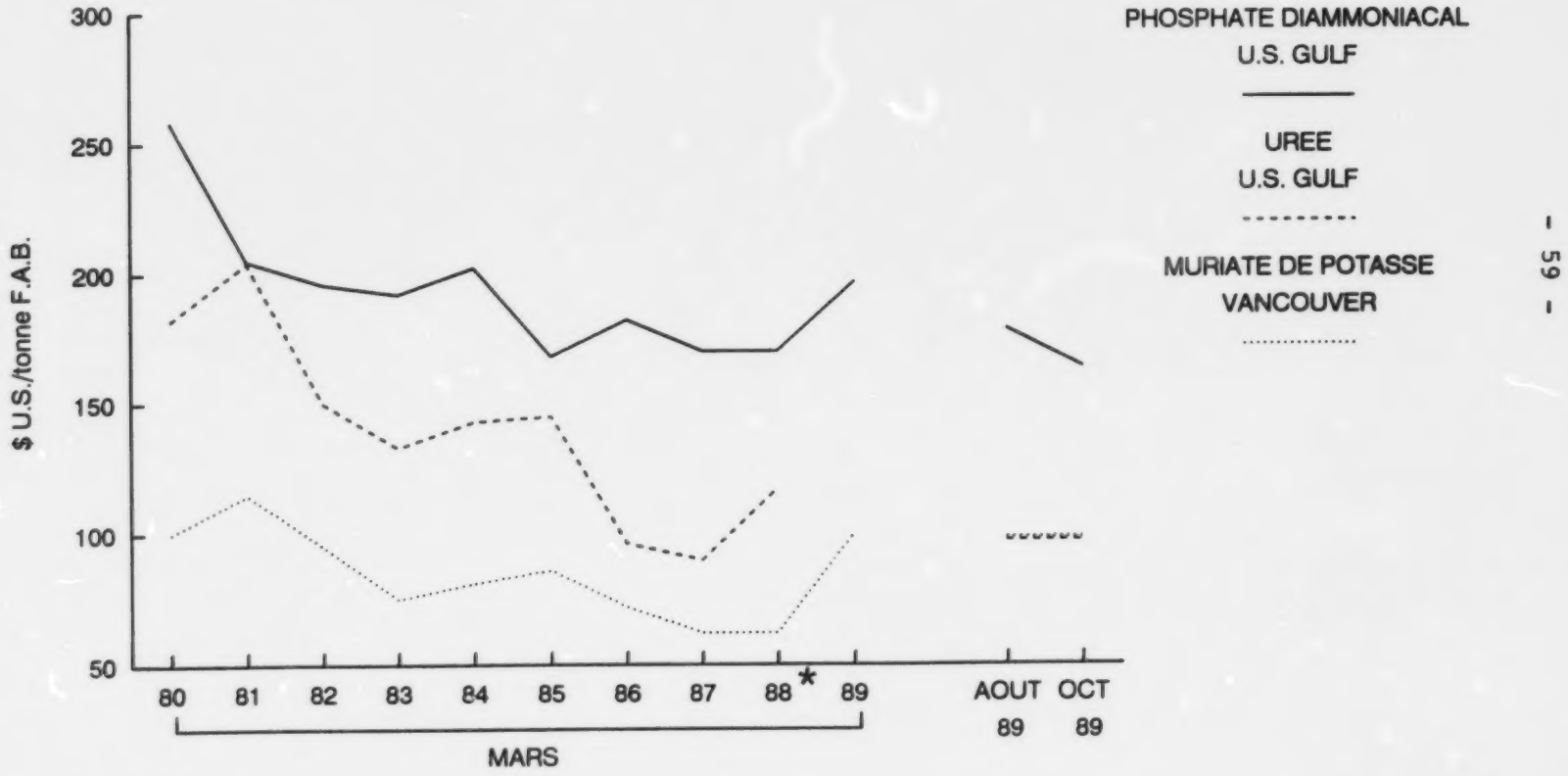

* Prix au debut de fevier

Source : 'Green Markets'

Figure 3

CONSOMMATION D'ENGRAIS COMMERCIAUX AU CANADA,
PAR REGION, ANNEES DE FERTLISATION

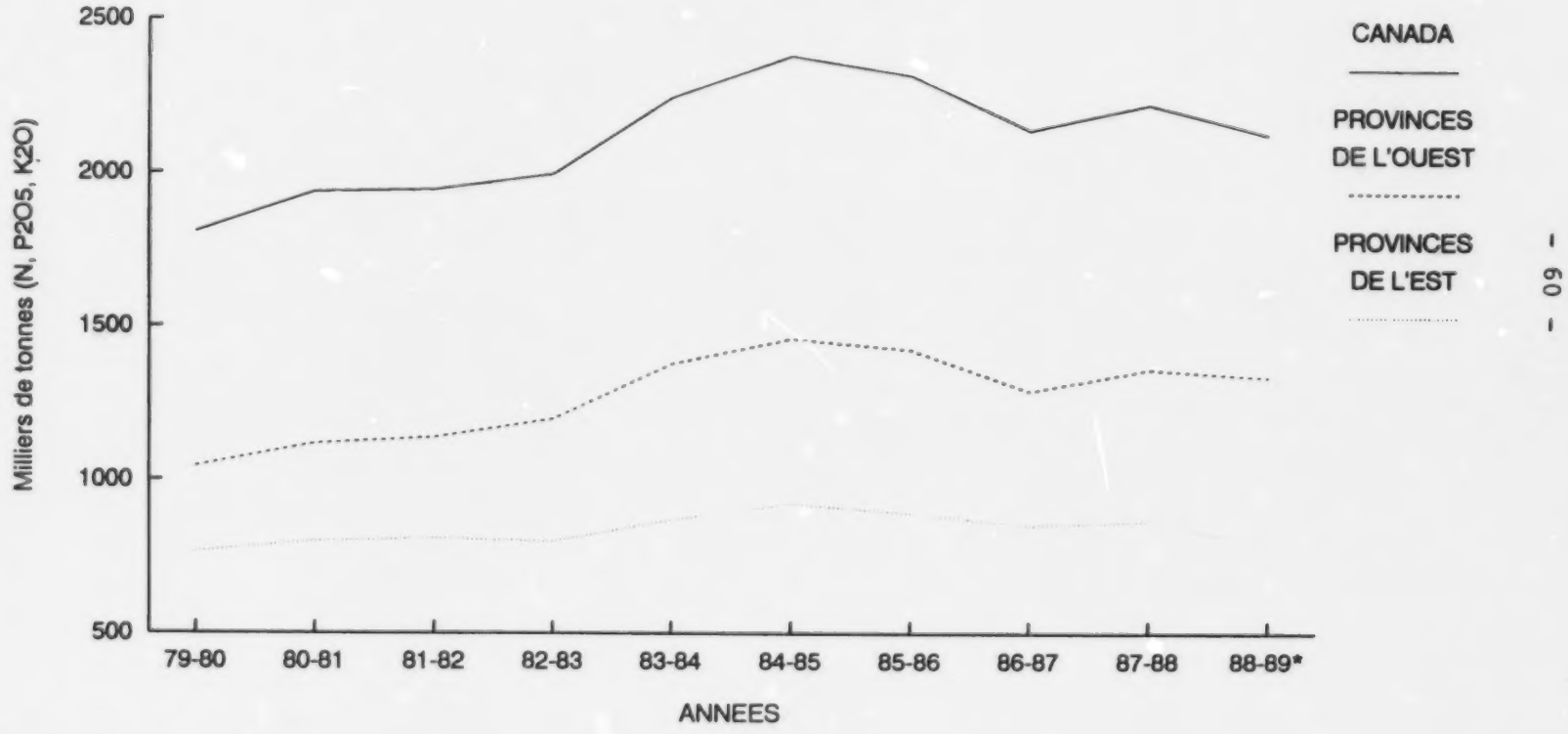

* Estimations

Source : les associations regionales d'engrais chimiques

Azote

La production canadienne d'ammoniac a augmenté de 12 % pour atteindre le niveau record de 4,3 millions de tonnes de produit fertilisant au cours de la campagne d'utilisation de 1988-1989. Les volumes produits en urée, en nitrate d'ammonium et en phosphate d'ammonium ont tous enregistré des hausses par rapport à l'année précédente. Les expéditions canadiennes d'engrais azotés (provenant surtout de l'Ouest canadien) sont estimées à 1,9 million de tonnes de matière nutritive, ce qui représente un léger recul par rapport au chiffre de l'année précédente. Les exportations d'urée devraient totaliser 1,1 million de tonnes de produit fertilisant et celles d'ammoniac, 1,5 million de tonnes. Selon les estimations, les importations d'engrais azotés (destinées surtout à l'Est canadien) ont totalisé 220 000 tonnes de matière nutritive en 1988-1989, soit à peu près le même chiffre que l'an dernier. Les arrivages de phosphate d'ammonium ont diminué, et aussi ceux d'urée ont diminué. Par ailleurs, on a importé une plus grande quantité de solutions azotées et de nitrate d'ammonium que l'an dernier. La consommation nationale d'éléments fertilisants est évaluée provisoirement à 1,2 million de tonnes de matière nutritive d'azote en 1989, soit une hausse de 1 % par rapport à l'an dernier. Le 30 juin 1989, les stocks d'azote des usines de fabrication d'engrais se chiffraient à 421 000 tonnes de matière nutritive, soit un record qui représente le double des stocks de fermeture de l'an dernier.

Phosphate

La production canadienne d'acide phosphorique (P_2O_5) obtenu par procédé humide a totalisé environ 500 000 t, soit un gain de 12 % par rapport au chiffre de l'année précédente. La production de phosphate d'ammonium a augmenté de 6 % pour se chiffrer à 970 000 t de produit fertilisant. Les importations de phosphates finis devraient totaliser 220 000 tonnes de matière nutritive. Les rapports préliminaires sur les envois indiquent que la consommation nationale de P_2O_5 sera légèrement inférieur de celle de l'an dernier pour s'établir à 614 000 t. Les exportations d'engrais phosphatés sont à la baisse et elles devraient se chiffrer à 121 000 t de produit fertilisant (64 000 tonnes de matière nutritive). Un volume additionnel de 10 000 t de P_2O_5 a été exporté sous forme d'engrais mélangés. Le 30 juin 1989, les stocks de phosphate des usines de fabrication d'engrais s'élevaient à 98 000 tonnes de matière nutritive, soit le double du chiffre de l'an dernier.

Potasse

La production canadienne de potasse a atteint le niveau record de 8,1 millions de tonnes de matière nutritive en 1988-1989, ce qui représente un gain de 4 % par rapport à la campagne précédente. La consommation nationale est estimée à 357 000 t, soit inférieur que l'an dernier. Les importations de potasse se sont chiffrées à 60 000 tonnes de matière nutritive. Il s'agissait surtout de sulfate de potasse et de sulfate de potasse et de magnésie. Les exportations canadiennes de potasse ont totalisé 6,7 millions de tonnes de matière nutritive, soit 2 % de moins que l'an dernier. Les envois aux États-Unis se sont élevés à 3,4 millions de tonnes. Les stocks de potasse des mines canadiennes étaient de 1,82 million de tonnes de matière nutritive le 30 juin 1989, ce qui représente une hausse de 54 % par rapport à l'an dernier.

Prix

Au début du printemps, c'est-à-dire au moment où le marché est le plus actif, le niveau des prix de détail des engrais des fermes dépassaient de 5,7 % ceux de l'an dernier (enquête sur le prix des matières premières des fermes en Saskatchewan). Bon nombre de détaillants ont acheté des engrais à des prix plus élevés au cours de l'automne et de l'hiver 1988, s'attendant à un resserrement de l'offre au moment des semis parce qu'ils croyaient que les fermiers allaient mettre d'importantes applications sur leurs cultures. Toutefois, les ventes n'ont pas été à la hauteur de leurs attentes. Ainsi, vu l'abondance des stocks de report au début de l'été 1989 et les problèmes d'entreposage qu'on entrevoyait pour l'hiver, les prix ont accusé un fléchissement.

En règle générale, les détaillants sont réticents à faire leurs achats au cours de l'automne, car leur marge bénéficiaire est moins intéressante et les stocks des fabricants sont élevés.

Résultats financiers du secteur canadien des engrais - 1988

Les résultats financiers de l'industrie canadienne des engrais montrent que celui-ci a opéré un redressement remarquable au cours de l'année civile 1988. L'escalade des prix des trois principaux groupes d'engrais, conjuguée aux ventes records d'azote et de potasse, a contribué à l'amélioration de l'ensemble des résultats financiers. L'industrie des engrais a réalisé un profit avant impôt de 350 millions de dollars en 1988 après avoir subi une perte avant impôt de 31,7 millions de dollars en 1987.

On a noté une amélioration dans chaque segment de l'industrie par rapport à l'année précédente. Toutefois, ce sont les producteurs de potasse qui ont revendiqué le revirement le plus spectaculaire en 1988, passant d'une perte avant impôt de 14 millions de dollars (1987) à un profit avant impôt de 292 millions de dollars en 1988 (Rapport annuel de l'ICE).

PERSPECTIVES MONDIALES

La consommation mondiale d'engrais devrait augmenter de 2,5 à 3 % en 1989-1990. On s'attend à un gain, car la diminution plus rapide que prévu des stocks de produits agricoles se traduit par de bonnes perspectives concernant la superficie ensemencée pour 1990. Il est prévu actuellement que le volume des échanges mondiaux de grains au cours de la campagne 1989-1990 sera légèrement supérieur aux niveaux de l'an dernier. Les disponibilités mondiales de matières fertilisantes sont élevées, en particulier celles d'azote (Figure 1). Par ailleurs, l'expansion globale du produit national brut sera plus modérée en 1990 qu'au cours des deux années précédentes.

La demande d'engrais aux États-Unis devrait augmenter de 2 à 4 % en 1989-1990. La production et la consommation américaines de matières fertilisantes seront influencées par les conditions atmosphériques, par le volume des exportations et des importations d'engrais, et aussi par les programmes agricoles du gouvernement qui touchent la superficie ensemencée et le choix des espèces végétales à mettre en culture. Les gains de production et de consommation modestes qu'on prévoit actuellement sont basés sur l'hypothèse voulant que les conditions atmosphériques et la demande de produits végétaux se maintiennent dans la moyenne jusqu'à la fin du printemps de 1990.

Figure 4

INDICE DES PRIX DES FERTILISANTS*, AU CANADA,
PAR REGION

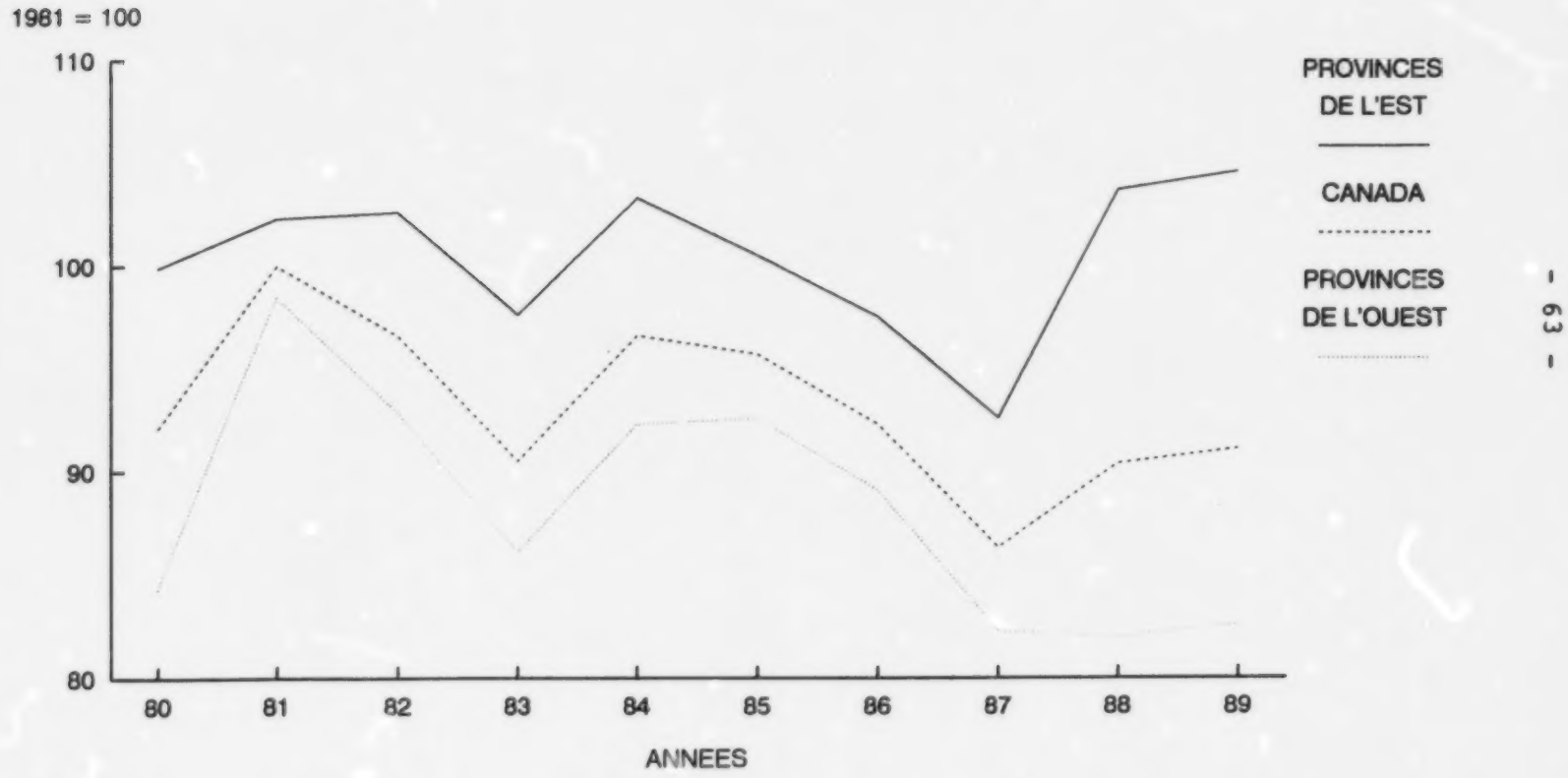

* Indice des prix du deuxieme trimestre

Source : Statistiques Canada, 'Indice des Prix des Entrees dans l'Agriculture'

La récolte du blé des États-Unis en 1989, qu'on peut qualifier d'au-dessus de la normale, laisse prévoir un déclin des stocks de fermeture en 1989-1990. Les prévisions concernant la surface totale cultivée, qui tiennent compte de l'existence d'un programme de retrait obligatoire de 5 % des terres en culture en 1990, indiquent que les agriculteurs pourraient ajouter 3 millions d'acres à la superficie de blé en 1990 (MAEU). Les récoltes de mais et de soja sont normales en 1989.

L'accroissement de la superficie cultivée en blé d'hiver à l'automne 1989 et une augmentation de 3 % des zones de mais en 1990 devraient se solder par une hausse de l'utilisation d'engrais en 1990. Si le volume d'engrais utilisé n'a pas augmenté en 1989, c'est à cause du niveau élevé des résidus de fertilisants dans le sol, une conséquence de la sécheresse de 1988.

Prix

Les stocks abondants de matières fertilisantes aux États-Unis continuent d'exercer une pression à la baisse sur le prix des engrais commercialisés sur le marché américain et à l'étranger. Toutefois, les bas prix des engrais sur le marchés mondial devraient, malgré le niveau élevé de l'offre, continuer de stimuler les ventes sur la scène internationale et, partant, contribuer à l'écoulement des stocks des fabricants (Chemical and Engineering News, 1989).

Les prix mondiaux versés aux fabricants devraient se redresser en 1989-1990. Le marché chinois, qui représente l'un des facteurs déterminants pour les prix, revendiquait habituellement 40 % des importations mondiales d'urée. La consommation d'engrais en Chine s'est accrue rapidement au cours des dernières années, faisant de ce pays le plus important consommateur d'engrais d'azote fabriqués. Les Chinois ont cependant été prudents dans leurs achats d'engrais au deuxième semestre de 1989, de sorte que la Chine constitue maintenant le seul point d'interrogation sur le marché mondial des engrais. Il y a pénurie de devises étrangères en Chine. On ne peut cerner avec précision les facteurs économiques, politiques et climatiques qui pourraient changer toute la perspective du secteur du commerce des engrais l'an prochain, surtout en Chine.

Les cours mondiaux des engrais ont entrepris une remontée à l'automne de 1989. Par exemple, les prix du phosphate se sont appréciés d'environ 5 ou 6 $/t aux États-Unis après avoir perdu 40 $/t durant l'été de 1989.

PERSPECTIVES AU CANADA

Équilibre de l'offre et de la demande

La consommation d'engrais au Canada sera inférieure au niveau record atteint en 1985, mais elle devrait quand même augmenter de 2 à 4 % en 1989-1990. On a établi cette prévision en se basant sur les facteurs suivants : les perspectives de récolte sont assez bonnes pour 1990, le taux d'humidité du sol a augmenté quelque peu dans les Prairies, les producteurs tireront un revenu raisonnable de la bonne récolte qu'ils ont connu en 1989, les prix du blé sont relativement favorables pour la campagne 1989-1990, le niveau de résidus d'engrais dans le sol est moins élevé en 1990 qu'en 1989 et enfin, les prix des engrais seront passablement stables en 1990.

Le temps humide qui a prévalu dans certaines régions des Prairies durant l'automne 1989 a amélioré quelque peu l'optimisme des agriculteurs quant aux perspectives de récolte pour 1990. Les agriculteurs sont plus portés à épandre des engrais lorsque le taux d'humidité du sol est favorable dans l'ensemble. Toutefois, malgré les pluies de l'automne 1989, le taux d'humidité des terres consacrées à la monoculture de blé dans certaines régions des Prairies était encore faible. Les conditions atmosphériques et la teneur en eau du sol au moment des semis sont des facteurs essentiels pour estimer la consommation d'engrais.

Le printemps prochain, la teneur en azote des sols des Prairies ne sera pas aussi élevée qu'au printemps 1989, car les bonnes conditions de culture qu'on a connues en 1989 ont favorisé l'utilisation des réserves abondantes de l'an dernier. Dans l'ensemble, la consommation d'engrais au printemps 1990 devrait être plus forte qu'en 1989.

Le revenu net en espèces dans l'Ouest canadien devrait diminuer de 20 % en 1989 après avoir atteint un niveau record en 1988; il ne sera cependant que de 4 % inférieur à la moyenne quinquennale (1984-1988). Les recettes des producteurs de céréales et d'oléagineux en 1989 resteront à peu près inchangées par rapport à celles de 1988. En revanche, celles d'autres secteurs de produits comme les pommes de terre, le tabac et les cultures spéciales devraient augmenter. On s'attend à ce que les recettes totales des productions végétales en 1990 demeurent pratiquement au même niveau qu'au cours des six dernières années. On prévoit que les paiements versés aux producteurs dans le cadre des programmes d'aide gouvernementaux diminueront de 4 % en raison de la hausse du prix des grains. Par ailleurs, les dépenses d'exploitation devraient être plus élevées en 1990 qu'au cours de la période de 1984 à 1988. L'encaisse nette devrait être plus resserrée en 1990.

La faiblesse des prix de l'ensemble des céréales et des oléagineux prévue en 1990 aura pour effet de limiter l'utilisation d'engrais en 1990. Les cours du blé devraient être assez fermes, tandis que ceux des céréales secondaires canadiennes devraient fléchir plus nettement. La superficie consacrée au blé augmentera probablement en 1990. Les prix des oléagineux devraient également diminuer étant donné que la production mondiale dépassera le niveau record atteint en 1988-1989. Les prix du soja devraient accuser la baisse la plus marquée, tandis que ceux du lin devraient diminuer de 10 à 15 %. Ce sont les prix du colza canola qui devraient chuter le moins.

Prix

Au printemps 1990, les prix canadiens des engrais pourraient être de 1 % supérieurs à ce qu'ils étaient l'année précédente. En temps normal, les prix se raffermissent quelque peu au cours de la période d'épandage printanière. Le léger redressement auquel on s'attend généralement présuppose une amélioration des conditions d'humidité dans l'Ouest canadien, un accroissement des exportations canadiennes de grains et une hausse des prix mondiaux des engrais. L'offre abondante d'engrais à la fin de 1989 aura pour effet de restreindre la possibilité d'une hausse modérée des prix de détail par rapport à ceux du printemps 1989.

Les prix canadiens des engrais, en particulier dans l'Est, sont influencés par les prix mondiaux et non seulement par ceux du marché nord-américain des engrais. Toutefois, à cause de l'isolement géographique du secteur des engrais de l'Ouest canadien et des coûts de transport plus élevés, les prix de détail sont moins instables que les prix mondiaux et évoluent comme aux nord-ouest des États-Unis.

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture Canada, 1989, Statistiques sur la consommation, les expéditions et le commerce des engrais canadiens, campagne d'utilisation 1987-1988, Ottawa.

British Sulfur Corporation, 1989, Fertilizer International, Londres, divers sujets.

Brown, J.W., 1989, Canadian Fertilizer Industry Update, document d'un symposium tenu le 22 août 1989 à Jasper (Alberta).

Institut canadien des engrais, 1988, rapport annuel, Ottawa.

Institut canadien des engrais, 1989, Système canadien d'information sur les engrais, Ottawa.

Chemical and Engineering News, 1989, divers numéros.

Childers, C.E., 1989, The Canadian Potash Industry in a Global Economy, document d'un symposium tenu le 22 août 1989.

International Fertilizer Development Centre, 1989, Global Fertilizer Perspective, 1960-1995, bulletin technique T-34, Alabama.

Statistique Canada, 1989, numéros 65-004 et 65-007 au catalogue.

Stoller, J.H., 1989, The Changing '90s: The Challenge and Opportunity for the Industry, document d'un symposium tenu le 7 septembre 1989.

Ministère de l'Agriculture des États-Unis. 1989a. World Grain Situation and Outlook. Washington (D.C.), septembre.

Ministère de l'Agriculture des États-Unis. 1989b. Agricultural Resources Inputs: Situation Outlook and Report. Washington (D.C.), Août.

TABLEAU 1. CONSOMMATION D'ÉLÉMENTS FERTILISANTS AU CANADA, 1980-1981 À 1987-1989

	Azote	Phosphate	Potasse	Total
		(kt)		
1980-1981	937,8	635,1	365,6	1 938,5
1981-1982	965,9	636,3	343,6	1 945,8
1982-1983	1 001,9	651,7	342,1	1 995,7
1983-1984	1 157,5	712,7	370,3	2 240,5
1984-1985	1 255,1	727,7	396,5	2 382,5
1985-1986	1 219,8	695,2	369,8	2 286,0
1986-1987	1 144,6	626,1	368,2	2 137,7
1987-1988	1 185,5	634,5	405,6	2 225,6
1988-1989[a]	1 156,7	613,6	357,0	2 127,3

[a] Données préliminaires

Sources: Les Associations régionales d'engrais chimiques.
Agriculture Canada.

TABLEAU 2. PRODUCTION CANADIENNE DE CERTAINS PRODUITS FERTILISANTS, ANNÉES DE FERTILISATION 1987-1988 À 1988-1989

Produit fertilisant	1987-1988	1988-1989	Changement[a]
	(kt)		(%)
Ammoniac	3 780,0	4 255,6	12,6
Nitrate d'ammonium	826,6	1 026,1	24,2
Phosphate d'ammonium	913,2	970,7	6,3
Urée	2 259,0	2 459,1	8,9
Muriate de potasse	7 841,3	8 088,9	3,2

[a] Entre 1988-1989 et 1987-1988

Source: Système canadien d'information sur les engrais.

TABLEAU 3. EXPÉDITIONS ET STOCKS DE MATIÈRES FERTILISANTES COMMERCIALES[a] PAR FABRICANT CANADIEN, ANNÉES DE FERTILISATION 1980-1981 À 1987-1988

	N	P_2O_5	K_2O	TOTAL
		(kt)		
Expéditions[b]				
1980-1981	1 824	736	7 009	9 569
1981-1982	1 806	676	5 590	8 072
1982-1983	1 889	632	4 987	7 508
1983-1984	2 283	671	6 865	9 819
1984-1985	2 645	649	6 911	10 205
1985-1986	2 647	586	6 640	9 873
1986-1987	2 507	503	7 209	10 219
1987-1988	2 297	472	7 406	10 175
1988-1989	2 683	468	7 028	10 179
Stocks de fin de campagne				
1980-1981	118	126	1 072	1 316
1981-1982	101	108	1 355	1 564
1982-1983	165	57	1 494	1 716
1983-1984	199	73	1 656	1 928
1984-1985	114	69	1 861	2 044
1985-1986	276	113	1 533	1 922
1986-1987	311	77	1 143	1 531
1987-1988	198	55	1 184	1 437
1988-1989	421	98	1 824	2 343
Stocks en proportion des expéditions		(%)		
1980-1981	6,5	17,1	15,3	13,8
1981-1982	5,6	16,0	24,2	19,4
1982-1983	8,7	9,0	30,0	22,9
1983-1984	8,7	10,9	24,1	19,6
1984-1985	4,3	10,6	26,9	20,0
1985-1986	10,4	19,3	23,1	19,5
1986-1987	12,4	15,3	15,9	15,0
1987-1988	8,6	11,7	16,0	13,3
1988-1989	15,7	20,9	26,0	23,0

a Ces chiffres rendent compte de la teneur en éléments nutritifs des engrais qui varie de 20 à 82% selon le type d'engrais.

b Comprend les expéditions sur les marchés intérieur et d'exportation.

Source: Système canadien d'information sur les engrais

PRODUITS AGROCHIMIQUES

M. Spearin

FAITS SAILLANTS

La consommation mondiale de pesticides augmentera de 3 % en 1990. Les hausses des prix suivront l'inflation globale. Au Canada, le volume de pesticides utilisés peut augmenter de 1 à 2 %, et les prix, de 3 %, comparativement à 1989.

SITUATION MONDIALE

Dans quelques pays industrialisés, l'ensemble du marché des produits agrochimiques (pesticides incluant herbicides, insecticides, fongicides, etc.) approche présentement de la maturité et devrait afficher de faibles taux de croissance. Dans les autres pays, il prend encore de l'expansion plus rapidement.

La croissance soutenue de la production agricole au cours des années 1970 a alimenté le grand essor du secteur des produits agrochimiques à l'échelle mondiale. Ce raffermissement se chiffrait en moyenne à 6,3 % par année en termes réels. Cependant la diminution de la superficie des terres provoquée par le lancement en 1983 du programme américain de versements en nature (US Payment-In-Kind program - PIK) a interrompu considérablement cette expansion. Ceci a abouti à un recul réel de 2,9 % sur les marchés mondiaux, soit la première baisse réelle enregistrée dans le secteur des produits agrochimiques (World Crop Protection Prospects).

Même si ce marché a connu un redressement en 1984, son taux de croissance moyen annuel a diminué à 1,1 % pendant quatre ans, soit de 1984 à 1987. Par ailleurs, les ventes globales enregistrées en 1987 (environ 20 milliards de dollars) constituaient un recul réel de 1 %. Ce second fléchissement du secteur agrochimique est survenu quatre ans seulement après le premier (World Crop Protection Prospects).

Les États-Unis constituent le plus gros marché pour ce genre de produits, suivi, par ordre d'importance, par le Japon, l'URSS, le Brésil, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, le Canada, la Chine, l'Inde et l'Espagne (Country NatWest WoodMac).

Situation aux États-Unis

Selon le ministère de l'Agriculture des États-Unis (MAEU), dans le secteur agricole en 1989, l'application totale de pesticides sur les principales cultures devrait atteindre 462 millions de livres de substances actives, soit 5 % de plus qu'en 1988. Au premier juin, la superficie consacrée aux dix principales cultures s'est élargie, passant de 243 millions d'acres en 1988 à 260 millions cette année. La superficie consacrée au mais, au sorgho-grain, au soja, au tabac et au blé a progressé, alors que les superficies utilisées pour le coton, l'orge, l'avoine et le riz ont diminué.

On peut attribuer une grande partie de la hausse de l'emploi des pesticides à l'élargissement de la superficie utilisée pour le mais, laquelle a grimpé de 4,7 millions d'acres par rapport à l'an dernier. En fait, respectivement 56 et 44 % des herbicides et des insecticides sont épandus dans les champs de mais (MAEU).

En 1988, la plupart des herbicides servant dans les cultures de mais et de soja ont été appliqués avant les semis ou en même temps. Les herbicides épandus avant le sont généralement à la volée sur tout le champ, alors que les applications effectuées au moment de la plantation se font tous aussi bien à la volée qu'en traitement localisé. Dans ce dernier cas (de 10 à 13 po. de largeur), le taux de substance active à l'acre égale seulement un tiers du taux d'épandage à la volée, ce qui réduit les coûts des traitements herbicides (MAEU) et la concentration de pesticides sur l'environnement.

On a souvent proposé de recourir à la rotation des cultures plutôt qu'à la culture continue pour diminuer l'usage des pesticides et alléger les répercussions d'ordre environnemental et économique concernant le secteur agricole. A part quelques exceptions, la plus grande partie des terres agricoles font l'objet d'une forme ou d'une autre de rotation des cultures. On a recouru à cinq à dix types divers de rotations sur plus de 80 % de la superficie consacrée au mais, au soja, au blé et au riz en 1988. Dans le secteur de la pomme de terre, les producteurs diversifient davantage les rotations (MAEU).

Prix aux États-Unis

Une plus grande demande de pesticides a fait grimper les prix moyens des herbicides à l'exploitation de 5,5 % de 1988 à 1989, contre 3,7 % un an auparavant. Les prix des herbicides et des insecticides ont généralement avancé au cours des trois dernières années. L'agrandissement de la superficie réservée aux cultures qui exigent l'application intensive de pesticides a raffermi la demande. Les coûts des négociants, en particulier les assurances - responsabilité, ont également progressé, ce qui a accentué la pression à la hausse des prix de détail (MAEU).

La plus forte augmentation, soit 18,4 %, va à l'atrazine, important herbicide pour le mais. Les prix payés par les producteurs pour les insecticides devraient grimper de 2,9 % en 1989, comparativement à 3,1 % en 1988 (MAEU).

SITUATION AU CANADA

Offre et demande

Ouest canadien

Les ventes de pesticides ont avancé de nouveau en 1989, pour atteindre presque le niveau sans précédent de 1985. Ces gains s'expliquent par une importante invasion de mauvaises herbes anticipée, le redressement attendu de la valeur des récoltes après pulvérisation, le beau temps qui a favorisé l'application des pesticides, les bonnes perspectives de croissance des cultures et les prix relativement bons des récoltes au moment de l'application.

Le marché des pesticides, dont la campagne s'est amorcée en octobre 1988 pour se terminer en septembre 1989, a connu un bon départ. À l'automne 1988, on a enregistré de fortes ventes de pesticides à incorporer dans le sol ainsi que des herbicides phénoxy pour les dicotylédones. En 1979, les pluies printanières et les températures modérées ont généralement favorisé la pulvérisation des mauvaises herbes. Ces conditions ont également accentué la croissance d'une culture qui livre une bonne compétition aux espèces à exterminer. En 1989, la lutte contre les mauvaises herbes a donc bien réussi grâce aux bonnes conditions météorologiques au moment de la pulvérisation et à l'élimination naturelle des mauvaises herbes par une espèce compétitive.

En 1989, les agriculteurs s'attendaient à ce que les mauvaises herbes nuisent davantage à leurs cultures et étaient prêts à intensifier les pulvérisations pour contrer le risque que ces espèces indésirables comportaient pour ce qui leur semblait être de belles récoltes à écouler à bons prix. En 1987, ils avaient diminué l'emploi des herbicides pour économiser en raison de la faiblesse des prix des récoltes pendant cette campagne. En 1988, le temps chaud et sec a contré l'élimination des mauvaises herbes, en particulier de celles qui s'épanouissent dans ces conditions. En 1989, en raison des deux années précédentes, les peuplements de mauvaises herbes étaient si importants qu'il fallait intensifier les traitements herbicides contre les dicotylédones, les mauvaises herbes vivaces et graminées, spécialement le kochia à balais, le chénopode blanc, la sétaire verte et le chardon. C'est le marché des herbicides servant à éliminer les dicotylédones qui a connu le plus grand essor.

L'emploi d'herbicides pour les mauvaises herbes graminées a légèrement progressé en 1989, en raison surtout de la nécessité d'enrayer la sétaire verte. Cependant, l'importante réduction de la superficie consacrée au colza canola et l'élargissement de la superficie consacrée au blé et à l'orge ont entraîné un recul de la consommation de pesticides, car les cultures céréalières livrent une plus grande concurrence aux espèces indésirables que le colza canola et, de ce fait, exigent moins d'herbicides. De même, à cause de la sécheresse qui a sévi au début du printemps, les agriculteurs ont voulu semer le colza canola tôt; ainsi, ils ont restreint les possibilités d'appliquer des herbicides de prélevée pour enrayer les mauvaises herbes graminées. Le gros marché des herbicides agissant sur la folle avoine a fonctionné relativement au ralenti, car de nombreux agriculteurs considéraient ces produits relativement chers. Les conséquences financières de la sécheresse de 1988 ont influé négativement sur les décisions des agriculteurs concernant l'achat des produits destinés à exterminer cette espèce.

Au milieu des années 1980, les herbicides de postlevée ont acquis une plus grande part du marché. Cette tendance s'est arrêtés en 1989 à cause de la température sèche vers la fin du calendrier d'application des herbicides. Les producteurs n'ont pas diminué le taux d'application par acre en 1989 comme ils l'avaient fait en 1988. De nombreux producteurs, qui ont diminué ces taux en 1988, ont réalisé que les mauvaises herbes subissant les affres de la sécheresse ne pouvaient pas bien absorber les herbicides, diminuant de ce fait l'efficacité de ces produits. Les agriculteurs n'ont donc pas voulu répéter l'expérience.

Est du Canada

La valeur des herbicides vendus en Ontario, en 1989, a grimpé d'environ 6 % en raison de la hausse des prix. Cependant, le volume de pesticides vendus n'a probablement pas varié ou, tout au plus, a gonflé légèrement. La période d'application, qui dure normalement

deux semaines, a été plus longue et s'est amorcée environ deux semaines plus tard qu'à l'accoutumée. Au début de 1989, de nombreux agriculteurs ont reçu des paiements de stabilisation en guise d'indemnisation pour la faiblesse des prix et les pertes dues à la sécheresse en 1988; en outre, un grand nombre ont vendu leurs récoltes à des prix plus élevés sur le marché. Les producteurs étaient dans une meilleure situation financière pour acheter des pesticides, choisissant les produits les plus efficaces pour enrayer les mauvaises herbes visées. Après la période d'application, les prix des cultures ont chuté et la sécheresse estivale s'est installée.

Le volume de ventes de pesticides a été relativement stable au Québec, en 1989. À cause de la sécheresse, les agriculteurs ont eu tendance à réduire l'application de pesticides, malgré la réduction de la superficie consacrée aux céréales au profit du mais.

Ventes en 1988

Au Canada, pendant la campagne d'application des pesticides, d'octobre 1987 à septembre 1988, les prix de vente des pesticides ont grimpé de 96 millions de dollars, ou de 13 %, pour totaliser 841 millions de dollars. Malgré la sécheresse qui a sévi en 1988, le secteur canadien des pesticides a enregistré des ventes égalant presque le niveau sans précédent de 1985.

De cette hausse, 88 millions de dollars viennent d'un accroissement de l'emploi des herbicides, en particulier pour les oléagineux, comme le colza canola dans l'Ouest canadien. Les ventes effectuées sur ce marché régional ont augmenté de plus de 75 millions de dollars, soit plus de 17 % par rapport à 1987, surtout pour les cultures précitées. La superficie du colza canola a augmenté d'environ 37 % en 1988.

Typiquement, on pulvérise 80 % de la superficie utilisée pour le colza canola au moyen d'herbicides relativement plus coûteux, qui servent à exterminer les mauvaises herbes graminées. On ne pulvérise que 35 à 40 % des superficies ensemencées avec des céréales pour enrayer ces mêmes espèces. En élargissant la superficie consacrée au colza canola en 1988, on a également augmenté la superficie traitée avec de la trifluraline, important herbicide exterminateur de la folle avoine.

Selon l'enquête menée par l'Institut canadien pour la protection des cultures (ICPC), l'évolution de la part de chaque type de pesticides sur le marché canadien s'est faite à peu près comme suit: herbicides - croissance de 71,5 % à 73,5 %; insecticides et fongicides - léger recul de 6,3 et 3,7 % respectivement. Par ailleurs, les ventes de pesticides pour la maison et le jardin ont resté à 8,4 %. La part de 8,1 % qui reste englobe divers autres marchés, comme celui des produits pour le secteur de l'élevage, des régulateurs de croissance, des fumiguants, des produits de traitement des semences et bien d'autres.

À l'échelle régionale, l'enquête de l'ICPC révèle que les ventes de détail ont atteint respectivement 532 et 7[illegible] millions de dollars dans l'Ouest canadien et en Ontario, soit respectivement 63,3 e[illegible],4 % des ventes totales. Au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, on a vendu pour 95,2 millions de dollars de pesticides, soit 11,3 % des ventes nationales. Tous les pourcentages ont trait à la valeur des produits vendus.

Prix

Dans l'Ouest canadien, les prix des herbicides, comme les révèle le Saskatchewan Farm Imput Survey (Sondage sur les intrants de la Saskatchewan) ont grimpé d'environ 3 % en mai 1989 par rapport à l'année précédente. Dans l'Est du Canada, ces prix, réflétés par l'indice des prix des facteurs de production, ont enregistré un gain de 7 % au deuxième trimestre de 1989 par rapport au premier. La plupart des herbicides se vendent pendant le deuxième trimestre de l'année civile. Les agriculteurs n'ont pas réagi défavorablement à la hausse des prix de 1989, parce qu'ils s'attendaient à ce que leurs récoltes augmentent considérablement de valeur une fois traitées à cause du problème des mauvaises herbes en 1988 qui devrait refaire surface cette année.

PERSPECTIVES MONDIALES

La superficie consacrée à la culture du blé à l'échelle mondiale devrait s'accroître en 1990 grâce aux prix relativement favorables, à la faiblesse des stocks de fermeture sur les marchés mondiaux et aux modifications de la politique agricole des États-Unis. Les agriculteurs américains pourraient cultiver environ 3 millions d'acres de plus de blé par rapport à 1989 et, de ce fait, acheter 855 000 lb supplémentaires de pesticides, en particulier d'herbicides. Les superficies utilisées pour les céréales secondaires varieront peu aux États-Unis, en 1990. La nouvelle US Farm Bill (Loi agricole américaine), qui contient des modalités concernant la protection de l'environnement, peut provoquer, à long terme, une réduction de l'utilisation des facteurs de production, dont l'emploi de pesticides.

Par ailleurs, les politiques de la Communauté économique européenne concernant le retrait obligatoire des terres en culture ne devraient pas trop influer sur la production. On s'attend à ce qu'on cultive de 20 à 30 % de plus de colza. En outre, l'Argentine produira plus de mais. La réduction des réserves mondiales de céréales et les hausses prévues de la demande devraient entraîner un accroissement des superficies cultivées dans l'ensemble et, de ce fait, une augmentation des achats de facteurs de production, dont les pesticides.

Les prévisions pour l'ensemble du marché des produits agrochimiques pour 1990 montrent que le taux réel de croissance s'établira autour de 3 %, comparativement au taux estimatif moyen réel d'environ 2,5 % par année, enregistré de 1980 à 1988. Cependant, ces prévisions sont moins sûres que d'habitude, car l'essor devrait surtout se manifester dans les pays moins industrialisés où les réactions des agriculteurs, du monde des affaires et des gouvernements face aux possibilités de changements sont beaucoup plus incertaines. Les pays à économie centralisée devraient aussi bénéficier d'une forte expansion. Ces pays ainsi que les nations en développement devraient réaliser des taux de croissance moyens annuels fluctuant de 3,5 à 4 %. Dans certains pays en développement, où l'explosion démographique exige l'intensification de l'agriculture, on s'attend à un taux de croissance réel de 5 % par année. Cependant, ces taux peuvent être affectés par la disponibilité des devises étrangères, les contrôles à l'importation et les approches commerciales particulières à ces pays. Figurant parmi les plus importants marchés mondiaux des pesticides, l'Inde afficherait le taux de croissance le plus élevé sur le plan de l'utilisation de ces produits, suivie du Brésil, de l'Espagne, de la Chine, de l'URSS, de l'Italie, du Japon, du Canada, de l'Allemagne fédérale, du Royaume-Uni et des États-Unis.

En 1990, les prix mondiaux des pesticides avanceront en raison de facteurs internationaux comme les coûts élevés de la recherche, du développement et de la fabrication, les coûts de mise en marché et les niveaux de rentabilité visés. Dans l'ensemble, les hausses des prix des pesticides suivront l'évolution globale des taux d'inflation.

SITUATION AU CANADA

Le volume des pesticides, vendu pendant la campagne visée commençant le 30 septembre 1990, évoluera peu par rapport à l'année précédente ou augmentera légèrement. Les facteurs influant sur la stabilisation ou l'accroissement de l'emploi des pesticides sont les pressions causées par l'invasion des mauvaises herbes dans les cultures qui peuvent continuer à se faire sentir en 1990, les superficies consacrées à la culture du blé qui peuvent augmenter et de très bonnes conditions météorologiques au moment de l'application pendant l'automne 1989.

L'emploi de pesticides dépendra également, dans une large mesure, des précipitations et des conditions météorologiques au moment de l'application, soit au début de la période végétative, au printemps 1990. Si les agriculteurs des Prairies bénéficient de pluies suffisantes pour leurs récoltes en 1990, l'emploi de pesticides s'intensifiera par rapport à 1989, la sécheresse ayant provoqué une invasion massive des cultures par les mauvaises herbes. Se fiant aux années précédentes, les agriculteurs sont conscients de ce grave problème d'infestation et essaieront de réduire au minimum leurs pertes de rendement. Cependant, les agriculteurs ne pourront se permettre d'acheter autant de pesticides qu'ils le voudront en raison d'une encaisse serrée et de retours plus faibles que prévu.

On ne s'attend pas à ce que les agriculteurs appliquent beaucoup plus de pesticides, car ils continuent à se remettre de la sécheresse de 1988, ayant peu de grains à vendre et subissant un recul des prix. Malgré les pluies automnales dans l'Ouest canadien, le taux d'humidité des sols cultivés de manière continue avec du blé dans certaines régions des Prairies restait faible.

Dans l'est du Canada, l'agrandissement prévu des superficies consacrées à la culture du blé d'hiver et du maïs compensera la réduction de la superficie consacrée au soja. À l'automne 1989, les ventes de pesticides ont dépassé celles de 1988. L'abutilon continue de se répandre en Ontario. Comme incidence nette, on s'attend donc à ce que l'emploi de pesticides progresse en 1990 d'environ 1 à 2 %.

Les prix des pesticides devraient grimper d'environ 3 % en 1990, en moyenne. Pour l'ensemble du Canada, ils devraient continuer à suivre la tendance à la hausse que l'on observe aux États-Unis. Après seulement de légères augmentations de prix au cours des trois dernières années, il y a des pressions à la hausse pour l'industrie en 1990.

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture Canada. 1989. Perspectives à moyen terme. Ottawa, Juillet.

Ministère de l'Agriculture de l'Alberta. 1989. Agricultural Prices and Indexes. Edmonton. (Questions diverses).

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique. 1989. Agricultural Input Cost Survey. Victoria. (Questions diverses).

Chemical Week. 1989. New York: McGraw-Hill. (Questions diverses).

County NatWest WoodMac 1988-1989. Agrochemical Monitor. Edinburgh. London. (Questions diverses).

Institut canadien pour la protection des cultures. 1989. Retail Dollar Sales of Pest Control Products in Canada. Toronto.

Farm Chemicals. 1989. Willoughby (Ohio). (Questions diverses).

Grainews. 1989. Winnipeg. (Questions diverses).

Ministère de l'Agriculture du Manitoba. 1980-1988. Herbicides Used in Western Canada for Agricultural Weed Control. Winnipeg.

Statistique Canada. 1989. cat. n° 21-001. 22-002. 62-001. 62-004.

Ministère de l'Agriculture des États-Unis. 1989a. World Grain Situation and Outlook. Washington (D.C.), Septembre.

Ministère de l'Agriculture des États-Unis. 1989b. Agricultural Resources Inputs: Situation Outlook and Report. Washington (D.C.), Août.

Wharton Econometric Forecasting Associates Group. 1989. Executive Summary Canadian Agriculture (October 1989). Toronto.

World Crop Protection Prospects. 1989. Par John Finney de l'ICI. Agrochemicals to Brighton Crop Protection Conference. Le 22 novembre 1988.

TABLEAU I. UTILISATION D'HERBICIDES DANS L'OUEST CANADIEN (1980-1988)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
	(millions de kilogrammes)								
2,4-D	2,9	3,6	3,1	3,1	3,4	3,2	4,3	3,4	3,2
TCA	0,7	0,4	0,4	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3	0,1
MCPA	1,9	2,0	1,8	2,1	1,5	1,7	1,9	1,8	1,4
Bromoxynil et dicamba	-	-	1,8	2,4	2,2	1,4	2,2	2,2	1,9
Autres herbicides	0,9	1,8	1,7	1,7	1,6	1,3	1,5	1,1	2,0
Total	6,4	7,9	8,7	9,6	9,1	7,8	10,2	8,8	7,6
	(millions d'hectares)								
Superficies traitées avec des herbicides destinés à éliminer la folle avoine	7,2	7,2	9,6	7,5	8,2	7,9	9,6	5,4	11,0
Superficies ensemencées avec six principales cultures[a]	19,4	20,8	21,2	21,5	22,2	22,6	23,0	22,3	21,8

[a] Blé, orge, avoine, seigle, colza canola et colza

Source: Ministère de l'Agriculture du Manitoba, Direction de l'analyse économique; Statistique Canada, série de Rapports sur les grandes cultures, cat. nº 22-002, septembre 1989.

TABLEAU 2. ENQUÊTE SUR LES PRIX DE DÉTAIL DES PESTICIDES - D'OCTOBRE 1987 À SEPTEMBRE 1988

Produits	Canada		Taux de croissance en 1988 par rapport à 1987	1988 - Pourcentage des ventes totales de pesticides
	1987	1988		
	(millions de dollars)		(pourcentage)	
Herbicides	530,0[r]	618,4	17	73,5
Insecticides[a]	53,0	52,7	0	6,3
Fongicides[a]	30,0	31,2	4	3,7
Rodenticides	4,5	4,0	-11	0,5
Fumiguants et nématocides pour le sol	7,3	8,3	14	1,0
Régulateurs de croissance	6,0	6,3	5	0,7
Pesticides pour les bestiaux	11,4	9,0	-21	1,1
Pesticides pour la maison et le jardin	71,0[r]	70,3	0	8,4
Autres	33,2	41,0	23	4,9
Total[b]	745,0[r]	841,2	13	100,0

a Ventes de produits de traitement des semences, inclus dans "autres"
b Les totaux peuvent ne pas s'additionner en raison de l'arrondissement des données
r Révisions

Source: Institut canadien pour la protection des cultures.

CRÉDIT ET FINANCEMENT AGRICOLES

J.P. Caldwell

FAITS SAILLANTS

La situation financière de l'agriculture devrait s'améliorer en 1990 bien que les Prairies continueront de connaître des problèmes sur ce plan. On prévoit une augmentation de la demande de crédit en 1990 bien que la somme des emprunts impayés durant l'année continuera de baisser.

CRÉDIT AGRICOLE[1]

En 1988, le crédit agricole consenti est estimé à 7,8 milliards de dollars au total, soit la même chose qu'en 1987 (Tableau 1). Les emprunts impayés au 31 décembre 1988, soit 22,0 milliards de dollars, marquaient une baisse de 1,8 % par rapport aux 22,4 milliards de l'année précédente (Tableau 2). Le taux d'intérêt moyen des prêts agricoles est passé de 12,29 % en 1987 à 13,73 % en 1988 (Tableau 4), tandis que le taux d'intérêt moyen sur les emprunts agricoles impayés est passé de 10,96 % à 11,71 % (Tableau 5). En 1988, les frais d'intérêt totaux ont grimpé de 4,7 %, passant de 2,4 milliards de dollars à 2,6 milliards (Tableau 5).

Le montant total des prêts à long terme a baissé de 13 % en 1986 en raison d'une diminution de 304 millions de dollars du crédit consenti par la Société du crédit agricole (SCA). Le crédit à moyen terme est demeuré à 2,2 milliards de dollars, tandis que le montant total des prêts à court terme a monté de 6,6 % grâce à une forte augmentation du crédit accordé par les coopératives. Le fait que le crédit consenti ait diminué ces dernières années et soit demeuré le même en 1988 indique probablement un renversement de la tendance.

Le montant total des emprunts à long terme impayés a diminué de 2,5 % en 1988 en raison d'une baisse de 400 millions de dollars des emprunts dus à la SCA. Le crédit à moyen terme impayé est demeuré à 5,7 milliards de dollars, tandis que celui à court terme est descendu de 2,0 % à cause d'une baisse du montant dû aux établissements de crédit provinciaux.

En 1989, les taux d'intérêt canadiens ont augmenté par rapport à 1988. Le 25 septembre 1989, le Conference Board of Canada a prévu un taux préférentiel moyen de 13,26 % en 1989, soit une augmentation d'environ 243 points de base par rapport à la moyenne de 10,83 % enregistrée en 1988 (tableau 3). La plupart des établissements de crédit agricole

---

1 Chaque année, Agriculture Canada fait un sondage auprès des bailleurs de fonds pour estimer le montant des prêts consentis et des emprunts non réglés en agriculture.

signalent une augmentation de la demande de prêts en 1989. Ce phénomène résulte d'un accroissement des investissements. En effet, les agriculteurs ont été plus optimistes en 1989 et ont acheté des terres, en versant de gros acomptes cependant. De plus, certains d'entre eux ont remplacé de leur machinerie, achats qu'ils avaient retardés ces dernières années. L'augmentation de la demande de crédit a coïncidé avec un resserrement des critères imposés par les bailleurs de fonds et avec la présentation de projets financiers par des emprunteurs ayant un avoir propre plus élevé. Par conséquent, la demande de crédit a été légèrement tempérée et, par conséquent, le crédit consenti devrait augmenter de 2 % environ en 1989 comparativement à aucun changement en 1988. Cette augmentation des emprunts, combinée aux remboursements sur les emprunts existants et à la radiation de certaines dettes par les prêteurs, tout cela porte à croire que la dette agricole totale non acquittée continuera de baisser en 1989, d'environ 2 %.

SITUATION FINANCIÈRE DU SECTEUR AGRICOLE

Situation actuelle

En 1989, les prêteurs commerciaux signalent une diminution du nombre d'emprunts en souffrance dans le secteur agricole. Pour la deuxième année de suite, le pourcentage estimatif d'emprunteurs agricoles ayant de l'arriéré a diminué. Au Canada, il est passé de 11,8 % en 1988 à 9,5 % en 1989; ce chiffre était de 12,5 % en 1987 (Figure 1). Bien que la proportion ait baissé dans toutes les régions, il est à noter que l'amélioration a été la plus faible en Saskatchewan et que les arriérés dans les Prairies représentaient 75 % du total (environ 50 % de toutes les exploitations agricoles se trouvent dans les Prairies). La valeur monétaire du capital et des intérêts à rembourser aux principaux emprunteurs en 1989 (0,8 milliard de dollars) était d'environ 30 % inférieure à celle de 1988 (1,2 milliard de dollars). Cette amélioration découlait des mesures prises par les agriculteurs, les prêteurs et les gouvernements pour régler la situation des prêts accusant le plus d'arriérés. On peut en conclure que ces intervenants remédient assez rapidement aux difficultés dans le domaine des prêts.

Des renseignements supplémentaires reçus de prêteurs révèlent que les pertes sur les prêts agricoles tendent à baisser et que la situation du portefeuille agricole de certains d'entre eux est presque normale dans certaines régions. Les pertes totales des banques sur les prêts agricoles ont été de 144 millions de dollars en 1986 et de 116 et 111 millions de dollars en 1987 et en 1988, respectivement, et elles devraient diminuer encore en 1989. La Société du crédit agricole signale des progrès constants dans la situation de son portefeuille de prêts. La provision pour les pertes sur les prêts au 31 mars 1989 (350 millions de dollars) était de 30 % inférieure au niveau de l'année précédente (500 millions de dollars).

Selon la Société du crédit agricole (SCA), 11 648 de ses comptes accusaient des paiements en retard en date du 1er octobre 1989. Cela représente 18 % de tous ses clients, mais une baisse de 12 % par rapport au nombre enregistré en 1988. La ventilation chronologique des créances de la SCA (voir tableau suivant) montre que le nombre d'emprunts en souffrance a diminué pour toutes les catégories sauf pour les arriérés de moins d'un an, laissant entendre qu'un bon nombre d'agriculteurs défaillants ont réglé leurs problèmes. L'augmentation constatée dans la catégorie des arriérés de moins d'un an résulte des effets de la sécheresse en Saskatchewan et de la chute des prix des porcs au Québec. La valeur des arriérés a aussi diminué en 1989.

FIG.1 EMPRUNTEURS AYANT DES ARRERAGES
1987–1989

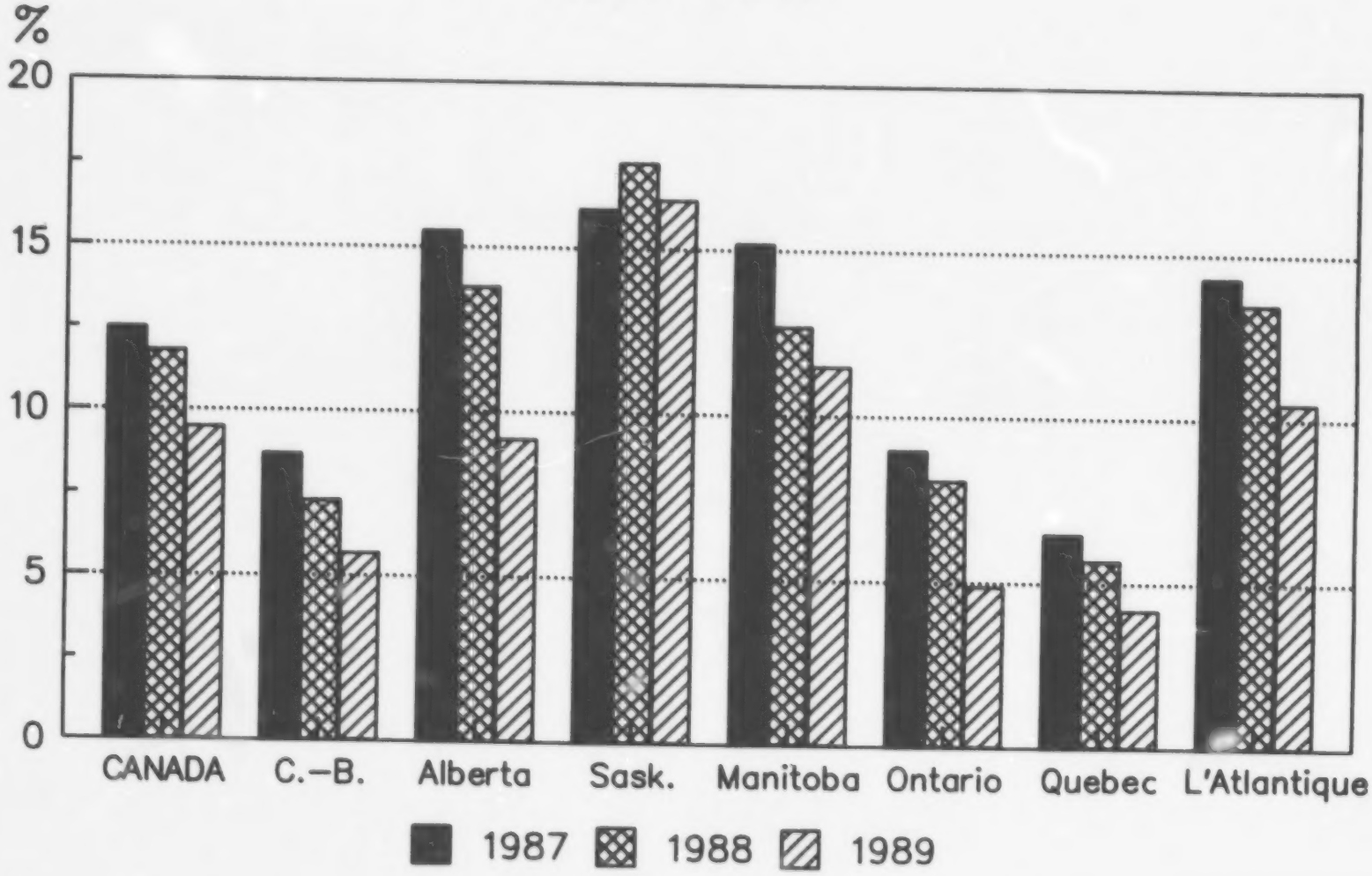

SOURCE: AGRICULTURE CANADA, DIRECTION GENERALE DES POLITIQUES

FFIG 1MC.DRW

Emprunts auprès de la SCA:

Retard des paiement	1er octobre 1988	1er octobre 1989
Arriérés de moins d'un moins	3 533	3 744
Arriérés de 1 à 2 ans	4 119	3 901
Arriérés de 2 à 3 ans	1 918	1 435
Arriérés de plus de 3 ans	3 721	2 568
Total des arriérés	13 291	11 648

Durant les huit premiers mois de 1989, on a dénombré 216 faillites agricoles, soit 2,3 % de moins que durant la même période de l'année précédente. On s'attend donc à ce que le nombre de faillites, depuis le record de 1984, continue de baisser chaque année. Cette tendance indique, du moins en partie, que plus d'agriculteurs et de créanciers prennent des mesures correctives pour sauvegarder l'entreprise avant que la situation se détériore au point que la faillite soit la meilleure ou la seule solution. Une donnée confirmant cette tendance est la diminution du nombre de demandes faites auprès des Bureaux d'examen de l'endettement agricole. En effet, ils ont enregistré 2 759 demandes durant la période de 12 mois prenant fin le 30 septembre 1989 comparativement à 3 669 durant le même exercice de 1988.

PERSPECTIVES DU CRÉDIT AGRICOLE

Dans le portrait à tracer des perspectives du crédit agricole, il est un facteur qui joue un rôle clé: les revenus agricoles. Certes, les revenus en espèces nets ont atteint un niveau sans précédent en 1988, mais ils devraient baisser en 1989. Toutefois, il est prévu que les revenus nets totaux augmenteront fortement parce que les producteurs des Prairies devraient accumuler des stocks de céréales grâce au retour à la normale de la production après la sécheresse de l'an dernier. Les revenus en espèces nets devraient diminuer encore l'an prochain, tandis que les revenus nets totaux seront probablement semblables à ceux de cette année.

Les taux d'intérêt nominaux et réels en 1990 demeureront au niveau élevé des dernières années, et le taux préférentiel devrait se situer à 12,56 % en moyenne en 1990. Même si la hausse des taux a, de toute évidence, une certaine incidence sur la demande de prêts pour les investissements à long et à moyen terme, les marchés des terres et du matériel agricole ont été plus actifs en 1989. Le plus souvent, les capitaux propres interviennent pour une part beaucoup plus importante dans ces transactions que ce n'était le cas à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Le besoin de remplacer l'équipement vieillissant et les séquelles d'une récolte au mieux moyenne devraient entraîner, d'ici six à neuf mois, une certaine augmentation du crédit à moyen terme.

Dans l'ensemble, il est prévu qu'à court terme, la demande de crédit agricole sera à la hausse et donnera lieu à un accroissement du crédit consenti. Toutefois, cette augmentation ne suffira pas à annuler les effets du remboursement et du paiement anticipé des créances sur l'encours de la dette, si bien que celui-ci devrait diminuer. Les agriculteurs continueront d'hésiter à contracter des dettes à cause des expériences difficiles qu'ils ont vécues récemment. Par conséquent, davantage de nouveaux investissements ou de remplacements d'immobilisations devraient se régler en grande

partie au comptant plutôt que par des emprunts. La plupart des agriculteurs préfèrent encore affermir la situation financière de leur entreprise plutôt que d'agrandir leur exploitation. Dans l'ensemble, l'endettement en 1990 devrait diminuer d'environ 2 % par rapport à 1989.

PERSPECTIVES DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU SECTEUR AGRICOLE

En somme, l'amélioration de la situation financière du secteur agricole observée en 1989 devrait se poursuivre en 1990. Malgré la grave sécheresse de 1988, les principaux indicateurs montrent toujours un progrès vers la stabilité ou des conditions plus normales. Cette amélioration découle en partie de la tenue relativement bonne des revenus agricoles ces dernières années et de l'accroissement des revenus nets totaux prévu pour 1990. Par contre, la fréquence générale des difficultés financières n'est pas revenue à la normale et est exceptionnellement élevée dans les Prairies, notamment en Saskatchewan.

Les efforts constants des agriculteurs pour réduire leur endettement jouent un rôle déterminant dans le redressement financier graduel du secteur. La réduction des dettes qui découle des remboursements, de la diminution des emprunts et des radiations négligeables, par les prêteurs, du capital et des intérêts de prêts non garantis fait baisser les coûts du service de la dette et améliorent la solvabilité des producteurs. Parallèlement, la valeur des terres agricoles en 1990 devrait être égale ou supérieure à celle de l'an dernier dans la plupart des régions. Ces deux facteurs agiront sur le ratio endettement-actif, qui aurait diminué légèrement en 1988 et en 1989 après sept ans d'accroissements annuels. Une autre diminution est prévue pour 1990. Comme les emprunteurs et les prêteurs font en sorte que tous les arrangements soient financièrement valables, un nombre très limité de prêts fortement spéculatifs sont approuvés à l'heure actuelle ou le seront dans un avenir prévisible.

Étant donné que les terres constituent de loin l'élément majeur de l'"actif" de l'industrie, la fin du fléchissement de la valeur nominale des terres revêt une grande importance économique sur le plan tant des garanties que de la richesse du secteur. Dans certaines régions du pays, la valeur des terres est actuellement bien supérieure au creux qu'elle a déjà touché, quoique fortement inférieure au sommet atteint au début de la décennie. À cet égard, on se préoccupe à juste titre de la nécessité de maintenir un lien approprié entre la valeur marchande et la valeur productive des terres.

TABLEAU 1. CRÉDIT AGRICOLE ESTIMATIF CONSENTI, SELON LA DURÉE DU TERME, CANADA, 1970-1988

	À court terme	À moyen terme	À long terme	Total[a]
		(en millions de dollars)		
1970	1 674	308	200	2 182
1971	1 964	418	206	2 588
1972	2 092	605	232	2 930
1973	2 337	728	481	3 547
1974	2 680	800	717	4 197
1975	3 461	1 027	763	5 251
1976	3 289	1 501	852	5 643
1977	3 398	1 761	1 175	6 333
1978	3 774	2 013	1 627	7 413
1979	4 150	2 344	1 942	8 436
1980	4 623	2 446	1 986	9 055
1981	4 719	3 235	2 300	10 254
1982	4 615	3 128	2 233	9 975
1983	4 433	2 656	2 672	9 762
1984	4 439	2 404	2 125[r]	8 968[r]
1985	4 198	3 253	2 189[r]	9 640[r]
1986	3 796	2 284	2 286[r]	8 365[r]
1987	3 451	2 158	2 171[r]	7 780[r]
1988[b]	3 680	2 188	1 888	7 756

[a] Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties; [b] Données provisoires; [r] Données révisées

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques.

TABLEAU 2. CRÉDIT AGRICOLE ESTIMATIF À REMBOURSER, SELON LA DURÉE DU TERME, CANADA, 1970-1988

	A court terme	À moyen terme	À long terme	Total[a]
		(en millions de dollars)		
1970	1 504	855	2 031	4 391
1971	1 637	917	2 063	4 617
1972	1 776	1 076	2 128	4 980
1973	1 846	1 503	2 391	5 740
1974	2 107	1 871	2 773	6 750
1975	2 540	2 241	3 181	7 962
1976	2 748	2 797	3 814	9 359
1977	2 759	3 436	4 436	10 630
1978	2 931	3 661	5 560	12 151
1979	3 193	4 409	7 042	14 644
1980	3 687	4 943	7 876	16 506
1981	4 066	5 400	8 951	18 417
1982	4 259	5 814	9 733	19 805
1983	4 370	5 505	10 955	20 831
1984	4 408	5 560	11 671	21 639
1985	3 986	6 466	12 315	23 147
1986	4 365	6 252	12 733	23 069
1987	3 757	5 727	12 927	22 411
1988[b]	3 681	5 733	12 604	22 018

[a] Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties; [b] Données provisoires

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques.

TABLEAU 3. MOYENNE ANNUELLE DE CERTAINS TAUX D'INTÉRÊT ET DU RENDEMENT DES OBLIGATIONS, CANADA, 1970-1989

	Taux de la Banque du Canada	Taux d'intérêt préférentiel		Obligation du gouvernement du Canada (5 à 10 ans)	Taux d'intérêt réel[a]
		Canada	États-Unis		
			(%)		
1970	7,13	8,17	7,81	7,58	4,87
1971	5,27	6,48	5,69	6,15	3,58
1972	4,75	6,00	5,29	6,75	1,20
1973	6,13	7,65	8,17	7,17	-0,05
1974	8,50	10,75	10,73	8,27	-0,15
1975	8,50	9,41	7,73	8,01	-1,99
1976	9,25	10,08	6,81	8,72	2,58
1977	7,71	8,06	6,88	8,14	0,16
1978	8,98	9,69	9,19	9,08	0,89
1979	12,10	12,91	12,72	10,16	3,71
1980	12,89	14,26	15,32	12,30	4,06
1981	17,93	19,29	18,66	15,29	6,79
1982	13,96	15,81	14,58	14,03	5,07
1983	9,55	11,17	10,79	11,11	5,37
1984	11,31	12,06	12,00	12,42	7,71
1985	9,65	10,58	9,88	10,78	6,63
1986	9,21	10,52	8,25	9,37	6,43
1987	8,40	9,52	8,21	9,55	5,12
1988	9,69	10,83	9,40	9,76	6,78
1989[c]	12,16	13,26	10,75	[b]	8,06

a Taux préférentiel canadien moins le taux d'inflation
b Non disponible
c Estimation

Source: Revue de la Banque du Canada (1970-1989); Conference Board of Canada, septembre 1989.

TABLEAU 4. CRÉDIT AGRICOLE ESTIMATIF CONSENTI ET TAUX D'INTÉRÊT, CANADA, 1987 ET 1988

Source et durée du crédit	Crédit agricole estimatif consenti		Taux d'intérêt moyen estimatif	
	1987	1988	1987	1988
	(en millions de dollars)		(%)	
Long terme (10 ans et plus):				
Société du crédit agricole	440,5[r]	136,2	10,6	12,0
Organismes provinciaux	99,4	119,3	9,37	9,40
Particuliers	319,8	310,2	10,58	11,5
Compagnies d'assurance, de fiducie et de prêt	1,5	10,0	10,70	11,25
Caisses de crédit	355,0	372,8	11,75	12,25
Banques	849,3	823,8	11,33	11,83
Autres[a]	105,0	115,5	12,06	12,56
Total, long terme	2 170,5[r]	1 887,8	11,07[r]	11,76
Moyen terme (18 moins à 10 ans):				
Banques (LPAA)	115,7	103,7	10,52	11,83
Banques (autres que LPAA)	642,5	674,6	11,02	12,33
Particuliers	163,5	158,6	10,0	11,0
Fournisseurs	544,6	626,3	11,75	12,25
SCA (prêts consentis à des coopératives agricoles)	1,4	0,7	10,9	12,2
Compagnies d'assurance, de fiducie et de prêt	11,0	20,0	10,5	11,0
Banque fédérale de développement	10,7	8,1	12,5	13,6
Organismes provinciaux	99,6	2,0	9,0	8,65
Caisses de crédit, y compris LPAA	460,0	483,0	10,77	12,08
Municipalités (Loi sur le drainage souterrain de l'Ontario	14,5	11,8	8,0	8,0
Autres[a]	94,7	99,4	14,08	15,08
Total, moyen terme	2 158,2	2 188,2	11,07	12,22
Court terme (jusqu'à 18 mois):				
Banques (autres que LPAA)	1 605,7	1 525,4	10,52	11,83
Fournisseurs	224,5	235,7	20,35	20,48
Caisses de crédit	430,0	451,7	10,52	11,83
Particuliers	12,3	11,9	10,0	10,5
Organismes provinciaux	58,1	18,3	8,5	5,2
Coopératives	825,4	1 135,0	21,29	22,16
Autres[a]	295,0	302,4	12,0	13,0
Total, court terme	3 451,0	3 680,2	13,83	15,63
Total global	7 779,7[r]	7 756,2	12,29[r]	13,73

a Comprend les caisses de crédit de l'Alberta
r Données révisées

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques.

TABLEAU 5. CRÉDIT AGRICOLE ESTIMATIF À REMBOURSER, TAUX D'INTÉRÊT ET FRAIS D'INTÉRÊT, CANADA, 1987 ET 1988

Source et durée du crédit	Crédit estimatif à rembourser		Taux d'intérêt moyen estimatif		Total estimatif des frais d'intérêt	
	1987	1988	1987	1988	1987	1988
	(en millions de dollars)		(%)		(en millions de dollars)	
Long terme (10 ans et plus):						
Société du crédit agricole	4 482,1	4 082,5	10,8	10,70	488,4	458,2
Organismes provinciaux	1 658,7	1 637,9	8,78	8,82	148,6	145,3
Particuliers	1 255,7	1 217,8	10,75	10,90	136,1	134,8
Compagnies d'assurance, de fiducie et de prêt	25,0	33,8	11,50	11,75	2,9	3,5
Caisses de crédit	1 087,2	1 141,1	12,05	12,65	130,9	140,9
Banques	3 977,7	3 957,7	12,65	13,25	481,6	525,7
Autres[a]	440,9	533,1	10,47	11,14	45,2	54,3
Total, long terme	12 927,3	12 603,9	11,20	11,47	1 433,7	1 462,7
Moyen terme (18 moins à 10 ans):						
Banques (LPAA)	316,5	351,3	10,52	11,83	37,2	39,5
Banques (autres que LPAA)	1 959,5	1 949,7	11,02	12,33	230,4	241,0
Particuliers	465,4	45[illegible],4	10,50	11,0	47,2	50,4
Fournisseurs	713,4	826,2	11,60	13,36	81,2	102,8
SCA (prêts consentis à des coopératives agricoles)	5,7	4,6	11,60	11,60	0,7	0,6
Compagnies d'assurance, de fiducie et de prêt	70,0	95,0	11,50	12,0	8,0	9,9
Banque fédérale de développement	34,4	36,0	12,8	13,2	4,4	4,6
Organismes provinciaux	909,6	710,6	6,12	8,08	62,2	65,5
Caisses de crédit, y compris LPAA	899,2	943,8	10,77	12,08	98,9	111,3
Municipalités (Loi sur le drainage souterrain de l'Ontario	123,0	120,0	8,0	8,0	10,3	9,7
Autres[a]	230,1	244,2	13,76	14,65	30,3	34,7
Total, moyen terme	5 726,8	5 732,8	10,27	11,78	610,8	670,0
Court terme (jusqu'à 18 mois):						
Banques (autres que LPAA)	2 436,8	2 424,6	10,52	11,83	273,9	287,6
Fournisseurs	204,2	228,9	15,77	16,94	15,9	18,3
Caisses de crédit	413,0	433,4	10,52	11,83	44,4	50,1
Particuliers	83,3	80,8	10,0	10,50	8,4	8,6
Organismes provinciaux	238,6	145,4	10,02	10,12	23,0	19,4
Coopératives	135,1	109,9	19,94	20,37	10,3	12,5
Autres[a]	245,7	258,5	11,96	13,42	28,6	33,8
Total, court terme	3 756,7	3 681,5	11,19	12,42	404,5	430,3
Total global	22 410,8	22 018,2	10,96	11,71	2 449,0	2 563,0

[a] Comprend les caisses de crédit de l'Alberta

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques.

SURVOL DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU SECTEUR AGRICOLE CANADIEN

Roger K. Eyvindson et J.P. Caldwell

FAITS SAILLANTS

Les années 70 et les années 80 ont causé des changements significatifs dans le financement agricole. Les leçons que nous apprenons de ces changements determineront, en partie, si les problèmes financiers dans l'industrie agricole seront répéter dans les années 90.

Les années 1970 et 1980

Depuis 1970, la situation financière de l'agriculture s'est caractérisée par son extrême instabilité. Les revenus énormes (en valeurs nominales et réelles) des années 1970 ont entraîné une majoration du prix des terres et une augmentation de la valeur des biens agricoles qui ont dépassé de loin le revenu actuel tiré de l'agriculture. De 1971 à 1981, par exemple, le revenu agricole net réalisé au Canada s'est établi en moyenne à 2,9 milliards de dollars, tandis que la valeur des biens agricoles a augmenté en moyenne de 10,7 milliards de dollars par année. Autrement dit, même si le revenu tiré de l'agriculture durant cette période a atteint des niveaux record, l'augmentation de la valeur de l'actif a été trois fois plus forte. En comparaison, le revenu agricole net entre 1968 et 1971 a été de 1,2 milliard de dollars en moyenne et la valeur de l'actif a augmenté en moyenne de 0,4 milliard de dollars par année.

Les revenus relativement élevés, l'augmentation spectaculaire de la valeur de l'actif, les taux d'intérêt réels très bas, voire négatifs, ainsi que la perspective d'un maintien de ces tendances, tout cela a encouragé de nombreux agriculteurs à s'endetter lourdement pour établir leur entreprise ou l'agrandir. Devant le niveau élevé et croissant de la valeur de l'actif agricole, les établissements de crédit agricole tant privés que publics se sont montrés empressés de répondre aux demandes de crédit supplémentaire des agriculteurs. En rétrospective, il est clair qu'il aurait fallu examiner plus attentivement la solvabilité à long terme des agriculteurs.

Après les années grasses de la décennie 1970, l'agriculture s'est trouvée aux prises avec des difficultés financières sans précédent depuis les années 1930. Les recettes du marché, en particulier celles tirées des céréales et des oléagineux, ont dégringolé subitement; les taux d'intérêt réels, qui avaient rarement été aussi bas, ont atteint des sommets historiques, et, en réaction, la valeur de l'actif agricole a chuté de 21 % entre 1982 et 1988 pour s'établir à 103 milliards de dollars. Ceux qui étaient fortement endettés se sont retrouvés dépourvus des liquidités et des garanties nécessaires pour acquitter leur dette.

Néanmoins, pour la plupart des agriculteurs, la décennie 1980 a été une période très difficile mais non désastreuse. Le rapport élevé entre l'avoir propre et l'actif (80 à 85 %), fait habituel en agriculture, a protégé la majeure partie d'entre eux des hauts taux d'intérêt réels et leur a laissé une garantie amplement suffisante pour emprunter malgré

une baisse de la valeur de l'actif. Grâce à l'appui fourni par les gouvernements, en particulier le fédéral, l'effondrement du revenu agricole survenu dans les années 1930 ne s'est pas répété. Malgré les prêts à très haut risque consentis dans les années 1970, 82 % des clients de la SCA étaient à jour dans leurs remboursements à la fin du troisième trimestre de 1989. Par ailleurs, bien que la diminution du nombre de fermes se soit poursuivie au début des années 1980, elle n'a pas été nettement plus rapide que durant la période pourtant plus favorable de la décennie 1970. En effet, de 1971 à 1981, leur nombre a baissé de 1,4 % par année en moyenne tandis que, de 1981 à 1986, le taux annuel a été de 1,6 %. Enfin, le nombre de fermes dont le chiffre de ventes dépasse 35 000 $ (dollars de 1985) a continué d'augmenter de 1981 à 1986 un peu moins vite seulement qu'entre 1971 et 1981 (2,5 % comparativement à 2,7 %).

Situation actuelle

Malgré les difficultés financières des années 1980, la famille d'agriculteur moyenne a été capable de maintenir un bilan favorable. Durant ces années, la SCA a réalisé trois sondages et obtenu ainsi une information complète sur les bilans au 1er janvier 1981, 1984 et 1988. Le niveau moyen de l'avoir propre (mesuré comme la valeur des capitaux propres divisée par la valeur de tous les actifs) n'a diminué que lentement au cours de cette période même si le niveau d'endettement total y a culminé et que la valeur de l'actif a commencé à tomber durant ce temps. En 1980, il a été de 85 %. En 1983, il avait diminué à 82 % et en 1987, à 80 %.

La figure 1 présente des données sur le revenu des familles d'agriculteur tirées d'une enquête nationale réalisée par la SCA en 1988. Les chiffres qui apparaissent sur ce graphique sont le revenu agricole net avant amortissement, auquel s'ajoute le revenu tiré d'un emploi hors-ferme. Tous les paiements du principal et des intérêts des dettes ont été soustraits. Cette mesure du revenu représente les montants reçus par la famille durant l'année, dont elle peut se servir pour payer ses frais de subsistance, ainsi que l'achat de machines et de matériel de remplacement et pour grossir ses économies.

Comme on le voit à la figure 1, les très petites exploitations (chiffre de ventes inférieur à 25 000 $) n'engendrent presque pas de revenu net. Presque la totalité des 23 000 $ reçus par la famille moyenne dans ce groupe vient de sources extra-agricoles. Dans le case des familles du groupe intermédiaire, qui exploitent là encore des fermes assez petites, environ la moitié du revenu moyen (24 000 $) est tirée de l'agriculture et l'autre, de sources extra-agricoles. Celles qui exploitent des entreprises importantes (chiffre de ventes de plus de 50 000 $) ont un revenu moyen de près de 52 000 $ dont 42 000 $ proviennent de la ferme.

Les familles agricoles canadiennes ont des revenus nets lesquels sont, en moyenne, comprarable à ceux des autres familles candiennes. Des données des Consumer Finance Survey préparées pour Statistiques Canada montrent que le revenu net des familles agricoles représentait à peu près 75 % de celui de toutes les familles canadiennes à la fin des années 60 et au début des années 70, mais depuis 1973 il a été à peu près le même (Figure 2). Dans ce cas, le revenu des familles agricoles est calculé comme le revenu net agricole après l'amortisation en y incluant le revenu des sources non agricoles. Il s'agit du revenu disponible pour les dépenses de la famille et pour l'épargne; ainsi, il est comparable au revenu calculé pour les autres familles canadiennes. On doit noter aussi que, dans ce cas, une famille agricole se définit comme une famille ayant au moins un

FIG. 1. REVENU AGRICOLE NET MOYEN, REVENU HORS EXPLOITATION AGRICOLE

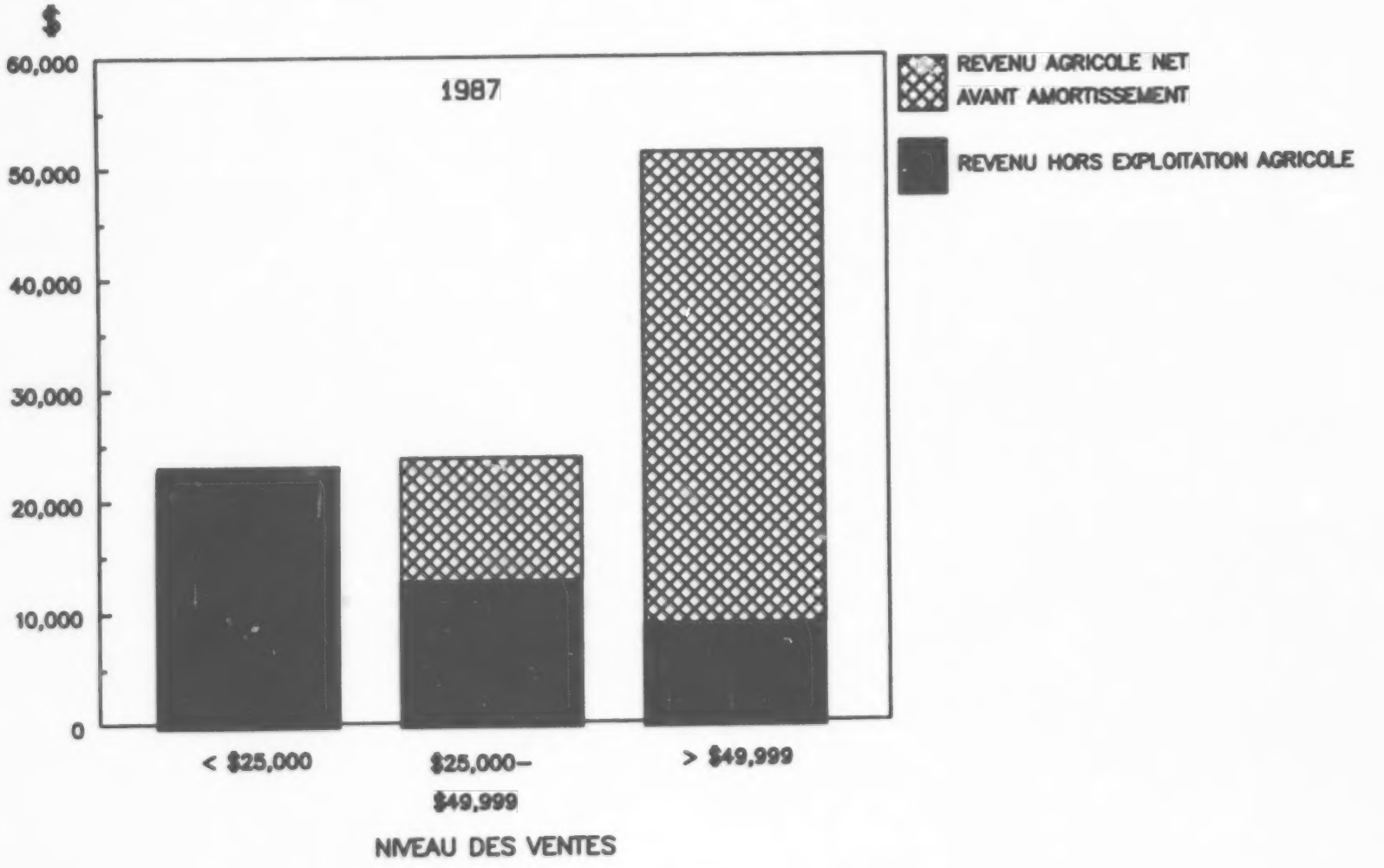

SOURCE: SCA, SONDAGE DE 1988 SUR LES FERMES

FFIG1.DRW

FIG. 2 REVENU FAMILIAL, CANADA, 1965–87

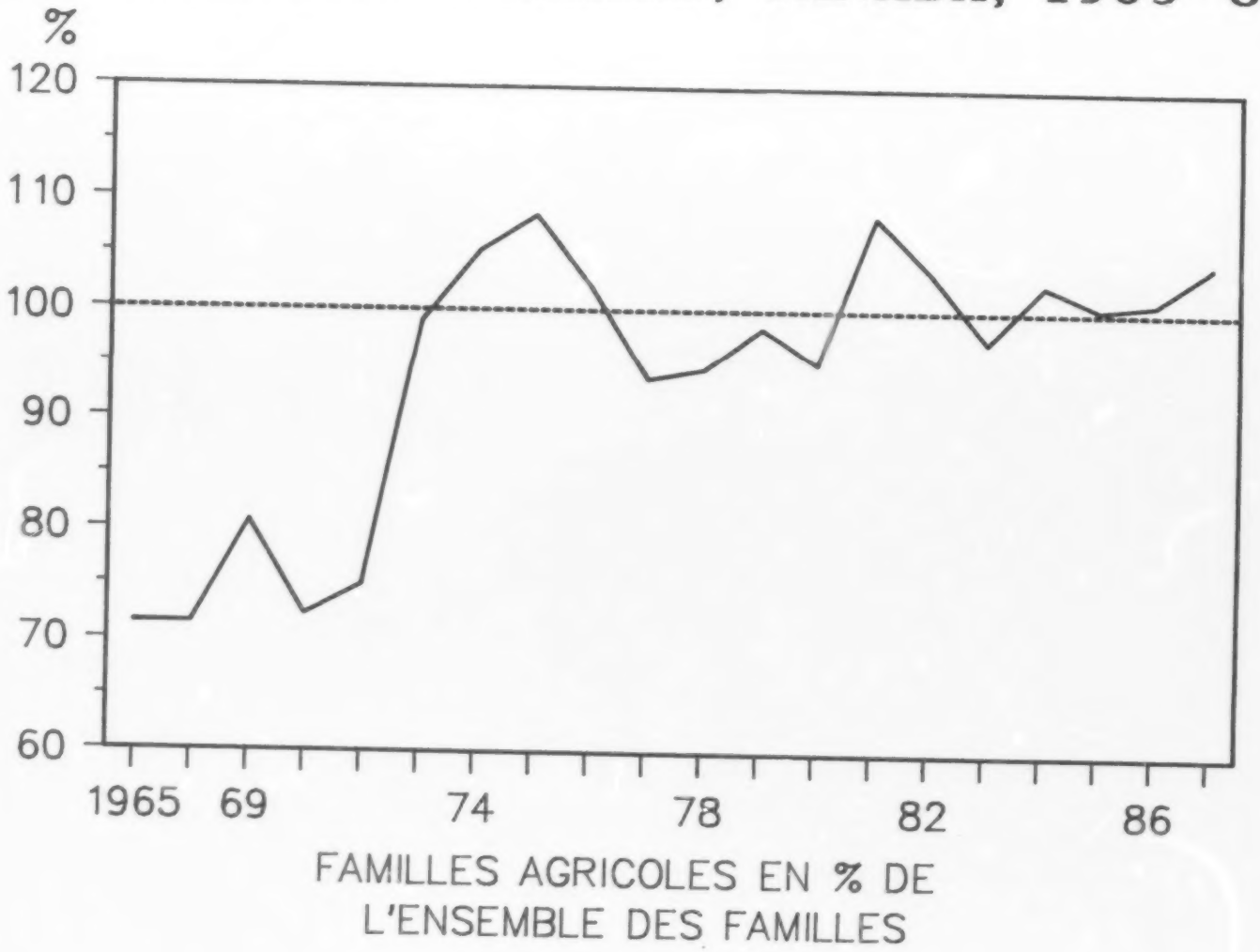

SOURCE: STATISTIQUE CANADA,
ENQUETE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS

FFIG2.DRW

membre dont le revenu net agricole est la source de revenu la plus importante (c'est-à-dire le revenu net agricole est plus élevé que toute autre source de revenu). Nombre de familles ayant un très faible revenu net agricole seront exclues de ce classement. En termes absolus, le revenu des familles agricoles s'établissait en moyenne à 37 000 $ en 1987, et celui de toutes les familles à 36 000 $ en moyenne.

Dans les années quatre-vingt-dix, les agriculteurs devront se poser l'importante question suivante: le revenu gagné par eux et leur famille sera-t-il suffisant pour les encourager à poursuivre leurs activités en agriculture au lieu de passer à une autre occupation? Pour répondre à cette question, il serait peut-être mieux de tenir compte du rendement à long terme de l'actif agricole plutôt que du niveau du revenu familial. Les diverses méthodes qui ont été employées pour répartir le rendement global entre la main-d'oeuvre familiale et le capital donnent lieu à de grandes variations dans le rendement courant estimatif du capital agricole. Toutefois, la plupart des estimations pour les années 1970 et 1980 indiquent un rendement courant du capital d'environ 3 à 5 %. En d'autres termes, après rémunération du travail de l'exploitant et de sa famille, le revenu net tiré de l'agriculture équivalait pendant cette période à un rendement d'environ 3 à 5 % de la valeur marchande courante de l'actif agricole. A titre de comparaison, les dividendes qu'ont produits les 300 titres composant l'Indice TSE 300 de la Bourse de Toronto ont été en moyenne de 3,78 % entre 1970 et 1988.

En plus des rendements de capital que leur ont rapportés leurs entreprises agricoles, les exploitants ont généralement vu la valeur de leur actif agricole augmenter avec le temps, bien qu'évidemment, cela ne vaille pas pour les dernières années. Dans les années 1970, l'accroissement de la valeur du capital agricole, surtout des terres, a été très rapide, des bonds de plus de 20 % étant enregistrés pendant un certain nombre d'années. On estime qu'entre 1971 et 1987, la valeur du capital agricole a augmenté de 9,3 % en moyenne par an. Encore une fois, en guise de comparaison, l'accroissement de la valeur des titres TSE 300 s'est situé à 7,5 % en moyenne par an pendant la même période. Certes, la valeur des terres agricoles a diminué depuis 1981, mais la valeur moyenne par acre en 1987 était de 35 % supérieure au niveau de 1971, compte tenu de l'inflation.

Bien qu'en moyenne les agriculteurs aient maintenu un niveau de revenu raisonnable et un bilan solide, il importe de noter que cela aurait été impossible si les agriculteurs n'avaient compté que sur les recettes du marché seulement (sans l'aide fournie par l'État dans les années 1980, les revenus et le niveau de l'avoir propre auraient été bien inférieurs comme le montre la figure 3); certains agriculteurs risquent fort de faire faillite et d'autres, bien qu'ils n'en soient pas menaçés immédiatement, gagnent très peu.

Agriculteurs en difficulté financière

Les données recueillies durant le sondage de 1988 ont servi à classer les familles d'agriculteurs selon leur niveau d'avoir propre (capitaux propres en tant que pourcentage de l'actif) et selon leur revenu (revenu agricole net avant amortissement, plus revenu extra-agricole). Ces résultats sont présentés sous forme synoptique à la figure 4.

Tous les agriculteurs dont le revenu est inférieur à 10 000 $ (26 %) doivent être considérés comme ayant de graves problèmes de revenu, mais, à part cela, leur situation varie beaucoup.

FIG.3 REVENU NET SELON LA SOURCE CANADA, 1981–1988

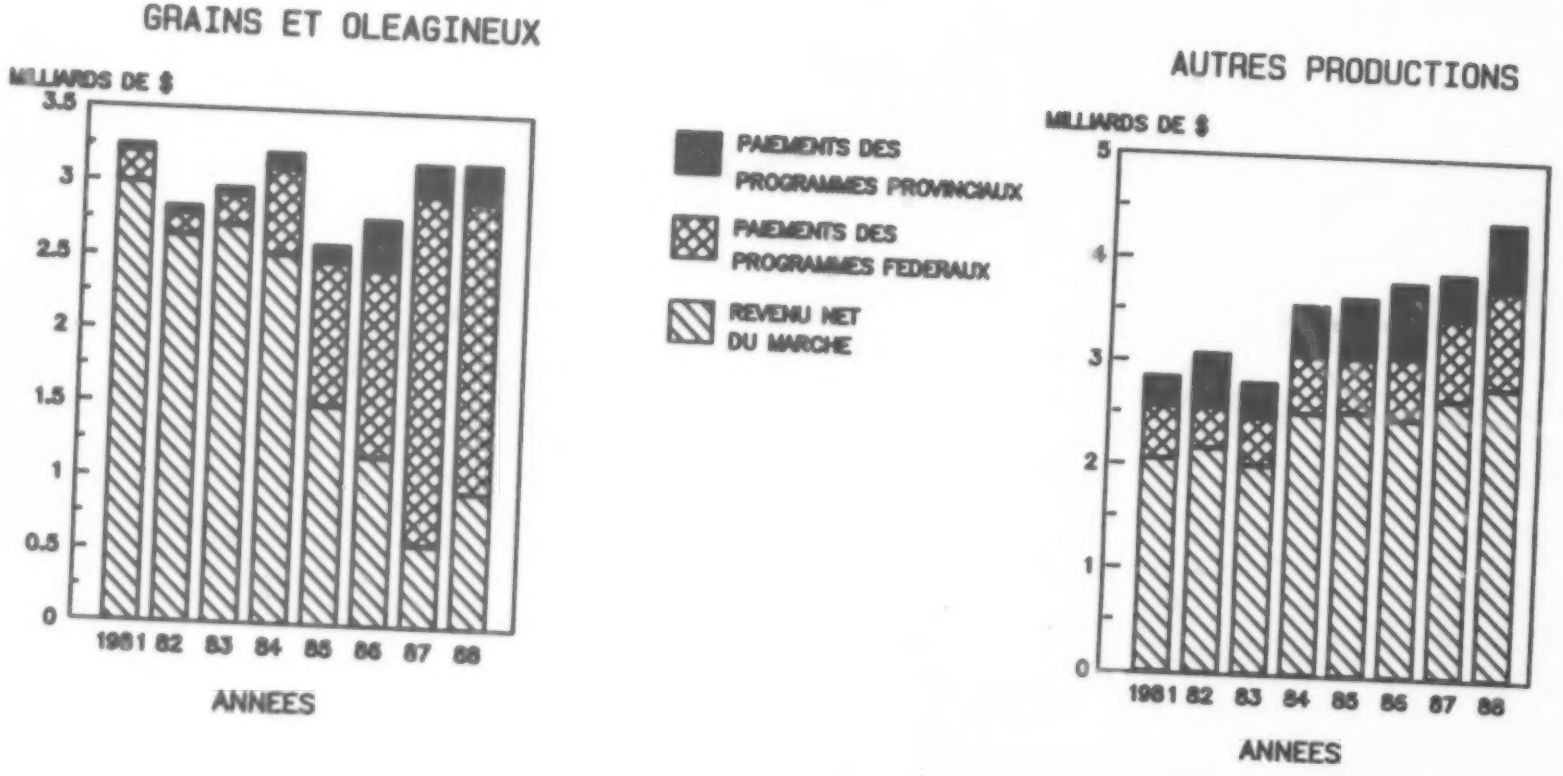

SOURCE:STATISTIQUE CANADA

FFIGS.DRW

FIG. 4 VIABILITE FINANCIERE

FLUX DE L'ENCAISSE	AVOIR		
	< 50%	50-75%	> 75%
	% FERMES		
< $10,000	5	6	15
$10,000 - $20,000	3	3	13
> $20,000	5	10	40

SOURCE: SCA, SONDAGE DE 1988 SUR LES FERMES

FFIG4.DRW

Les 5 % de fermes qui ont moins de 50 % d'avoir propre dans leur entreprise et des revenus inférieurs à 10 000 $ risquent fort de faire faillite. Ces fermes représentent des exploitations moyennes à grosses (ventes et paiements de l'État se situant en moyenne à 105 000 $ en 1987), mais leur revenu agricole net, même avant la soustraction des paiements d'intérêt, ne s'établissait qu'à 16 250 $ en moyenne. Même en incluant le revenu extra-agricole, la famille ne se retrouverait qu'avec 2 000 $ après le paiement des intérêts. Cela signifie qu'elle laisserait impayés les intérêts ou autres dépenses agricoles pour répondre à ses besoins de subsistance. À moins d'une injection massive de capitaux dans ces entreprises, leur dette déjà élevée continuera sans doute de s'alourdir à mesure que s'accumuleront les intérêts impayés, de sorte qu'elles finiront par faire faillite.

Les 6 % d'agriculteurs dont le revenu est inférieur à 10 000 $ et dont l'avoir propre se situe entre 50 et 75 % sont en position précaire. Là encore, il s'agit d'entreprises moyennes à grosses (moyenne des ventes et des paiements tout juste supérieure à 120 000 $ en 1987), mais à faible revenu (14 500 $ avant paiement des intérêts). Après soustraction des intérêts et ajout du revenu extra-agricole, ces familles ne disposeraient que de 1 200 $ pour leurs frais de subsistance. Néanmoins, elles ont un bilan assez solide (340 000 $ de capitaux propres dans l'entreprise) et, moyennant une augmentation de leur rendement ou des prix, un grand nombre pourront demeurer en affaire.

Les 15 % d'agriculteurs dont le revenu est inférieur à 10 000 $ et l'avoir propre supérieur à 75 % possèdent, en moyenne, des petites exploitations (44 000 $ de ventes et de paiements) et déclarent peu de revenus extra-agricoles. Ces agriculteurs sont souvent plus âgés que la moyenne de ceux dont le revenu est inférieur à 10 000 $ (moyenne d'âge de 56 ans comparativement à 43 ans pour ceux dont l'avoir propre se situe entre 50 et 75 % et 38 ans pour ceux dont l'avoir propre est inférieur à 25 %) et certains sont en période de transition entre l'agriculture active et la retraite. Bien que ces familles aient de très faibles revenus (elles ne disposent en moyenne que de 2 200 $ pour leurs frais de subsistance après le paiement des intérêts), leur actif est important et leurs dettes peu élevées (le niveau d'avoir propre se situe en moyenne à 91 % et, en valeur absolue, aux alentours de 335 000 $). Cependant, une augmentation du prix des produits ou des paiements de l'État contribuerait peu à augmenter leurs revenus à cause de la petite taille de ces exploitations.

À noter que le groupe dont le revenu se situe entre 10 000 et 20 000 $ et l'avoir propre au-dessus de 75 % partage de nombreuses caractéristiques avec celui dont il a été question dans le paragraphe précédent. Ces familles disposent de plus de revenus pour leurs frais de subsistance (ventes et paiements de 42 000 $) et l'exploitant est souvent âgé (moyenne de 55 ans). Ces fermes ont un pourcentage d'avoir propres élevé (93 % en moyenne) et une valeur nette absolue relativement importante (295 000 $ en moyenne).

Au total, les agriculteurs dont le revenu était inférieur à 20 000 $ et l'avoir propre supérieur à 75 % composaient plus du quart de la population totale des exploitants agricoles en 1987 mais ne revendiquaient que 12 % des ventes totales de produits de ferme. Malgré son revenu insuffisant, ce groupe n'avait pas de problèmes d'endettement. Le problème que pose chez ces familles le manque de revenu ne sera pas résolu par des politiques axées sur l'augmentation des recettes tirées des produits agricoles, et ce, à cause de la petite taille de leur exploitation. Beaucoup d'exploitants approchent l'âge de la retraite et, en moyenne, ils semblent avoir un actif suffisant pour s'assurer un revenu raisonnable durant leur retraite.

Frais d'exploitation, compétences en gestion et situation financière

Une caractéristique commune aux trois groupes dont le revenu est inférieur à 10 000 $ est les frais d'exploitation élevés. Le paiement des intérêts et l'amortissement non compris, leurs frais d'exploitation variaient entre 0,85 $ et 0,97 $ par dollar de revenu (ventes et paiements). Cela se compare à la moyenne d'environ 0,65 $ pour les groupes dont le revenu dépasse 20 000 $ (voir Figure 5).

Bien que l'on reconnaisse depuis longtemps que les coûts diffèrent d'une ferme à l'autre, on commence tout juste à prendre vraiment conscience de l'ampleur de cette variation, des causes sous-jacentes et de l'importance de cette donnée dans la réussite financière des fermes.

Ce phénomène est illustré par les données que nous avons obtenues sur des exploitations laitières, petites et grandes, au Québec et de grandes fermes de production des céréales et des oléagineux en Saskatchewan et en Ontario (voir tableaux 1 à 4). Les exploitations comprises dans chacun de ces groupes sont de taille très semblables, mais le rapport entre les coûts d'exploitation et les recettes brutes varie tellement qu'il explique la différence entre un revenu familial très suffisant et un autre qui se situe près du seuil de la pauvreté ou en-dessous.

La question fondamentale est comment expliquer ces énormes différences de coûts. Un possibilité est que des catastrophes aléatoires (sécheresses, incendies, maladies) entraînent de fortes variations dans la production ou les coûts. Autrement dit, un agriculteur dont les frais seraient élevés par rapport à ses revenus une année pourrait avoir peu de dépenses l'année suivante. Pour l'instant, aucune conclusion définitive ne peut être tirée, mais les données dont on dispose suggèrent une tendance contraire, c'est-à-dire que ceux dont les frais sont élevés une année ont souvent des frais élevés chaque année.

Selon les auteurs des études sur les variations de coûts dans les fermes laitières du Québec, les exploitations les plus efficaces présentent les caractéristiques suivantes:

- moins grosse facture d'alimentation par vache,
- moins d'acres par vache,
- moins de dépenses liées à la machinerie et aux cultures par acre,
- plus de vaches par personne travaillant à la ferme,
- meilleurs rendements en plantes cultivées par acre,
- taux de remplacement plus faible dans l'élevage,
- forte production de lait par vache et
- technologie laitière plus efficace.

En résumé, ceux dont les coûts sont bas font une meilleure gestion de l'aspect production de leur exploitation. On peut noter que le rapport cause à effet des systèmes biologiques sous-jacents à une exploitation agricole moderne est souvent très complexe. C'est pourquoi il est difficile de déterminer la méthode d'exploitation la plus économique dans chaque cas. Il n'est donc pas surprenant que certains producteurs réussissent mieux à cet égard que d'autres.

FIG. 5

FRAIS D'EXPLOITATION (INTERET EXCLU) PAR DOLLAR DE REVENU EN FONCTION DE FLUX DE L'ENCAISSE ET DE L'AVOIR

FLUX DE L'ENCAISSE	AVOIR		
	< 50%	50-75%	> 75%
	(Cents)		
MOINS DE 10 000 $	84.6	88.0	96.9
10 000 - 20 000 $	66.5	70.9	75.1
PLUS DE 20 000 $	66.3	64.7	63.8

SOURCE: SCA, SONDAGE DE 1988 SUR LES FERMES

FFIG5.DRW

L'expérience des Bureaux d'examen de l'endettement agricole et celle des établissements de crédit agricole soutiennent la conclusion voulant que le peu d'aptitudes en gestion de la production et des finances soit l'un des principaux facteurs de difficultés financières chez les agriculteurs. Même certains de ceux qui excellent à produire un bon rendement en animaux et en cultures s'intéressent peu aux coûts et aux finances de leur exploitation ou ne cherchent pas en comprendre le mécanisme de sorte qu'ils ont parfois de faibles revenus malgré leurs performance.

Incidences de l'analyse

Les années 1980 ont apporté beaucoup de problèmes aux agriculteurs. Toutefois, il importe que nous tirions des enseignements de cette période, que nous prenions du recul vis-à-vis les problèmes du passé et que nous préparions l'avenir. Les fortes variations cycliques de la fin des années 1970 et du début des années 1980 ont aggravé l'endettement chez de nombreux agriculteurs canadiens, en partie à cause des prix gonflés qu'ils avaient payés pour les terres dans les dernières années de prospérité. La baisse des prix a fait chuter la valeur des terres et, par ricochet, l'avoir propre des exploitants par rapport aux années précédentes. Cette situation risque de se reproduire dans l'avenir. L'industrie pourrait aussi connaître d'autres genres de problèmes. Nous devons donc chercher à bien nous préparer à faire face à ces problèmes dans les années à venir.

Surtout, les agriculteurs devront être en mesure d'organiser leurs entreprises de manière à ce qu'elles s'adaptent rapidement aux conditions changeantes. Pour y arriver, ils devront d'abord et avant tout conserver une proportion élevée d'avoir propre dans leurs exploitations afin d'amortir les changements économiques imprévus. Ils pourraient également diversifier leurs opérations, peut-être à l'extérieur de la ferme, prévoir un financement plus souple pour qu'une ou deux années difficiles ne provoquent pas la faillite de leur entreprise, et conclure des arrangements financiers par lesquels ils partageraient les risques avec des investisseurs de l'extérieur.

Bien que le rendement total à l'investissement en agriculture semble être comparable à ceux dans les autres secteurs, le rendement courant, relativement bas, limite la capacité des entreprises agricoles à rembourser leur dette surtout dans les années qui suivent immédiatement la mise sur pied de l'exploitation. Pour réduire le risque d'encaisse insuffisant pendant les années difficiles, la plupart des fermiers devront maintenir, dans l'avenir, comme dans les années précédentes, un avoir propre élevé.

Ensuite, les agriculteurs devront disposer de renseignements financiers sur leurs activités et pouvoir les utiliser. Les seuls bilans que voient certains agriculteurs sont les états de caisse que des cabinets de comptabilité établissent pour eux. Les prêteurs agricoles et les spécialistes de la gestion des fermes conviennent que la comptabilité de caisse a souvent mal inspiré les agriculteurs dans leurs décisions commerciales; il n'en aurait peut-être pas été ainsi s'ils avaient eu accès aux renseignements fournis par des états établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les Bureaux d'examen de l'endettement agricole ont souvent constaté que bon nombre des agriculteurs qui s'adressaient à eux connaissaient si peu la situation financière de leur entreprise qu'ils ignoraient être en difficulté jusqu'à ce que fût exigé le remboursement de leur prêt.

Toutefois, une saine comptabilité ne suffit pas à elle seule. A moins qu'un agriculteur comprenne parfaitement les comptes et se donne la peine de connaître à fond la situation financière de son entreprise, la meilleure bibliothèque du monde ne lui permettra pas de prendre de meilleures décisions de gestion.

Il semble tout à fait possible d'améliorer le revenu net agricole et les facilités de crédit en améliorant l'efficacité de l'exploitation grâce à de meilleures aptitudes de gestion si le rendement des fermes les plus rentable devient l'objectif ou la norme. (Cette norme, bien sûr, varie graduellement avec les nouvelles technologies lesquelles aident les fermiers à réduire les coûts, augmenter la valeur des produits et permettent la mise en marché des nouveaux produits.) Pour dispenser une formation efficace en gestion agricole et des programmes de conseil, il est nécessaire de bien cerner les différences de méthodes qui expliquent ces grandes variations de rendement économique. Voici quelques exemples de questions et de choix qui pourrait être explorer:

- découvrir les meilleures techniques (1) pour pousser les fermiers à augmenter leurs capacités de gestion et de production et (2) pour transmettre ces compétences;

- relever les techniques agricoles les plus rentables employées par les agriculteurs les plus efficaces et comment est-ce que ces technologies sont différentes de celles qui sont beaucoup moins rentables, mais souvent utilisées;

- rassembler, et offrir aux fermiers, des renseignements financiers sur les fermes pour mieux déterminer quelles sont les aptitudes de gestion et de production les plus efficaces et pour permettre aux fermiers de juger leur propre rendement;

- inciter les fournisseurs d'intrants à aider l'agriculteur à réduire ses coûts; cela peut inclure des projets conjoints de l'industrie et du gouvernement pour identifier les possibilités de réduction des coûts et améliorer l'utilisation des intrants;

- élaborer des principes comptables normalisés pour l'agriculture; et

- inciter les prêteurs des secteurs privé et public à demander que les emprunteurs établissent leurs livres selon la comptabilité d'exercise et encourager les prêteurs à aider les fermiers en préparant et en interprétant les registres, tout en leur faisant tirer avantage de la souplesse du régime fiscal;

SOMMAIRE

Pour ce qui est de la situation financière agricole, les années 1970 et 1980 ont été l'une des périodes les plus instables de l'histoire de l'agriculture canadienne. Après l'expansion des années 1970, le déclin des années 1980 a laissé beaucoup de fermiers lourdement endettés dans une situation financière précaire. Pour la première fois depuis les années 1930, on a enregistré un nombre important de faillites d'agriculteurs.

Grâce à l'accroissement de l'aide gouvernementale, la plupart des familles agricoles ont pu survivre à cette période difficile. Cependant, les perspectives immédiates ne sont pas encourageantes et il subside beaucoup d'incertitudes sur ce que seront les années 1990.

Pour relever les défis des prochaines années et pour profiter des occasions qui passeront, les fermiers devront évaluer très prudemment leurs accords financiers pour s'assurer qu'ils peuvent satisfaire leurs obligations financières pendant les périodes favorables et les périodes non favorables.

Avec les changements qu'apportera la biotechnologie dans un proche avenir, la gestion des fermes sera beaucoup plus complexe. Les fermiers qui peuvent accroître leurs compétences en gestion seront mieux à même de relever les défis de la prochaine décennie.

TABLEAU 1. PROFIL DES PETITES FERMES LAITIÈRES (47 183 $-84 999 $) DU NORD-EST DU QUÉBEC AVEC UN AVOIR PROPRE MOYEN ET 30 VACHES, 1986

	Marge d'exploitation		
	Basse	Moyenne	Élevée
		(nombre)	
Fermes	245	290	265
		(dollars)	
Ventes	63 114	65 601	64 663
Recettes du marché	57 289	60 110	59 644
Subvention pour le lait de transformation	5 825	5 491	5 019
Dépenses	57 816	48 085	38 258
Dépenses pour bestiaux	17 880	14 901	12 996
Dépenses pour récoltes	4 400	3 833	3 268
Amortissement (évaluation)	6 750	6 750	6 750
Revenu net agricole	(1 452)	10 766	19 655
Revenu hors-ferme	12 639	11 206	17 771
Revenu total de la famille	11 187	21 972	37 426

Source: Recensement de l'agriculture et Recensement de la population 1986.

TABLEAU 2. PROFIL DES GRANDES FERMES LAITIÈRES (132 872 $-243 622 $) DU SUD-OUEST DU QUÉBEC AVEC UN AVOIR PROPRE MOYEN ET 55 VACHES, 1986

	Marge d'exploitation		
	Basse	Moyenne	Élevée
		(nombre)	
Fermes	95	140	100
		(dollars)	
Ventes	164 364	171 634	172 753
Recettes du marché	153 995	160 548	163 201
Subvention pour le lait de transformation	10 369	11 086	9 552
Dépenses	148 935	126 496	100 525
Dépenses pour bestiaux	40 661	32 245	27 557
Dépenses pour récoltes	19 538	18 010	16 584
Amortissement (évaluation)	17 750	17 750	17 750
Revenu net agricole	(2 321)	27 388	54 478
Revenu hors-ferme	16 786	17 585	24 702
Revenu total de la famille	14 465	44 973	79 180

Source: Recensement de l'agriculture et Recensement de la population 1986.

TABLEAU 3. PROFIL DE GRANDES FERMES DE CÉRÉALES ET D'OLÉAGINEUX (VENTES DE 63 000 $ - 212 000 $) EN ONTARIO 1987

	Marge d'exploitation		
	Basse	Moyenne	Élevée
		(nombre)	
Fermes	22	24	22
		(dollars)	
Recettes en espèces brutes	116 424	$112 462	163 829
Ventes de récoltes	74 466	69 250	104 788
Dépenses en espèces totales	111 888	86 424	98 532
Intérêt	26 437	16 318	13 911
Amortissement (évaluation)	11 800	9 322	21 903
Revenu net agricole	(7 264)	16 716	43 394
Revenu hors-ferme	11 132	7 212	1 438
Revenu de la famille	3 868	23 928	44 832

Source: Enquête menée à contrat pour le compte d'Agriculture Canada.

TABLEAU 4. PROFIL DE GRANDES FERMES DE CÉRÉALES ET D'OLÉAGINEUX (VENTES DE 87 235 $ - 99 999 $) EN SASKATCHEWAN, 1987

	Marge d'exploitation		
	Basse	Moyenne	Élevée
		(nombre)	
Fermes	21	23	21
		(acres)	
Grandeur de ferme	1 087	1 013	1 115
		(dollars)	
Recettes brutes	94 815	111 324	133 202
Vente de récoltes	58 562	70 429	93 538
Paiements gouvernementaux	21 633	28 410	19 469
Ventes de bétail	13 409	9 458	15 298
Autre	1 211	3 027	4 897
Dépenses en espèces	100 491	89 266	80 391
Intérêt	18 574	15 893	11 385
Autre	81 917	73 373	69 006
Amortissement	17 916	20 218	19 339
Revenu net agricole	(23 592)	1 840	33 472
Revenu hors-ferme	26 514	12 512	16 503
Revenu de la famille	2 922	14 352	49 975

Source: Enquête menée à contrat pour le compte d'Agriculture Canada.